

**PAGES  
MANQUANTES**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 13 MARS, 1896

N. 2

2255... ABONNÉS RÉGULIERS... 2255

SEMAINE PRÉCÉDENTE

## Ça et là.

**A l'Hôtel de Ville.** La situation financière commence à se débrouiller. Nos échevins ont pris le taureau par les cornes, lundi dernier, et ils ont fait de bonne besogne.

Un emprunt de \$1,000,000, qui devra être remboursé dans le cours d'une année, servira exclusivement aux dépenses courantes de l'administration. Ce n'est en somme qu'une avance sur le revenu de l'exercice actuel.

Un autre emprunt remboursable à long terme, au montant de \$2,000,000 devra être utilisé pour le remboursement des emprunts temporaires que l'état actuel des finances ne permet pas de faire à même les ressources budgétaires.

A l'aide de ces deux emprunts, notre conseil de ville peut faire face à toutes ses obligations, payer ses dettes et faire fonctionner sans grincement et sans trop de friction les rouages municipaux. Cela doit sembler bon aux membres du comité des finances qui ne sont pas habitués, à voir tout marcher sur des roulettes.

Les divers comités auront-ils maintenant la sagesse de ne pas sortir du budget alloué à chacun d'eux et de ne pas recourir aux demandes de budget supplémentaire ? Si l'expérience du passé peut leur être profitable, tant mieux ; mais l'année a 365 jours et il y a tant de gens intéressés à la prodigalité des échevins.....

L'annexion à la Ville des municipalités environnantes est, comme nous l'avons maintes fois répété ici-même, une nécessité. Plus on attendra et plus il en coûtera. Les municipalités empruntent, font des travaux, accordent des bonus, des exemptions de taxes, etc.....

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.  
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2.00
Canada et États-Unis, un an	1 51
France et Union Postale un an (15 francs)	3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :—

### LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

et, d'année en année, les charges augmentent. Il est donc urgent d'englober dans la Ville, au plus tôt, avant que toutes ces charges ne soient pour nous un fardeau trop lourd à porter, les faubourgs de Montréal. Une motion faite par l'échevin Préfontaine, pour nommer une commission qui devra s'enquérir des conditions de l'annexion, a rencontré l'approbation unanime des échevins.

C'est donc une journée bien remplie, espérons qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres fertiles en bons résultats.

**Le système métrique** Nous revenons encore aujourd'hui sur cette question qui vient de faire un nouveau pas. Nous disions, il y a un mois que, parmi les grandes nations industrielles et commerciales, deux seules restaient qui n'avaient pas encore adopté le système métrique : l'Angleterre et les États-Unis. La première en a décrété le principe et l'enseignement dans les écoles, et s'est arrêtée là ; la seconde, d'un seul coup va plus loin. Les États-Unis viennent, en effet, de reconnaître le système métrique, système légal. Le gouvernement l'appliquera, à partir du 1er juillet 1898, dans

toutes les transactions où il y a lieu d'employer les poids et les mesures, et, à partir du 1er juillet 1899, l'usage de ce système sera étendu aux transactions des particuliers.

On comprendra aisément qu'un changement aussi radical ne peut se faire du jour au lendemain ; il est nécessaire tout d'abord de l'enseigner dans les écoles aux enfants, de le faire connaître aux grandes personnes au moyen de brochures, de tableaux, de conférences, etc... Ce n'est donc pas trop tôt d'en décréter l'usage deux ou trois ans avant sa mise en force.

Nos Chambres de Commerce, qui mieux que qui ce soit, connaissent l'importance de l'uniformité des poids, mesures et monnaies dans les relations internationales, ne pourraient-elles pas insister auprès du gouvernement, pour que, pendant la présente session, des mesures semblables à celles adoptées aux États-Unis, fussent prises au Canada ?

**Petite comédie** Il sera dit que les promoteurs de l'Exposition Internationale projetée ne sont pas gens sérieux.

Au lieu de convoquer ouvertement et largement les marchands et les industriels vraiment soucieux de voir s'ouvrir, en 1896, une Exposition à Montréal, ils font à la sourdine, et comme en cachette, un appel aux seuls commerçants à qui la réussite plus ou moins complète d'une exposition quelconque amènera forcément un supplément d'affaires.

Le coup eut été adroit, s'il eut été bien porté.

Il est évident que tout ce qui aura trait à la machine de M. Stiles sera en retard. En retard le projet, en retard les travaux, en retard l'argent, en retard la convocation.

C'est par un journal du matin que les hôteliers et restaurateurs ont appris qu'ils devaient se réunir à 10.30 h. a.m. le même jour ; aussi, comprenant un peu tard qu'ils s'étaient mis en retard, les organisateurs ont-ils fait jouer le téléphone. Mais le téléphone lui-même était en retard, car, y compris M. Stiles en personne, ils étaient bien deux douzaines réunis à l'ouverture et à la clôture de la séance.

A l'unanimité l'assemblée vota une résolution favorable à la proposition de M. Stiles demandant que la British Empire Exposition ouvre, cette année, ses portes au public.

Et c'est le rapport de cette petite comédie que le maire de Montréal va avoir entre les mains pour proposer au conseil de notre bonne Ville, l'octroi d'un subside de \$100,000 ou quelque chose d'équivalent.

Allons, MM. les organisateurs, un bon mouvement, montrez patte blanche, et si vous êtes vraiment sérieux vous trouverez de l'appui pour 1897, mais pour 1896..... n'en parlez plus.

## LA BANQUE DU PEUPLE

Dans notre numéro du 21 février nous avons annoncé à nos lecteurs que la Banque du Peuple avait vendu ses créances sur clients de Québec à raison de 85c ou environ dans la piastre et nous ajoutions :

" Nous ne savons pas si les créanciers de la Banque du Peuple seront bien satisfaits de n'avoir pas été consultés sur cette transaction, mais nous croyons que l'opération est avantageuse pour eux ; ils y trouveront une diminution des frais généraux, ils n'ont plus les risques de poursuites contre les mauvais débiteurs et les bureaux sont loués."

Nous expliquerons, dans un instant, pourquoi nous considérons cette transaction comme avantageuse ; en attendant nous allons rappeler brièvement les incidents qui se sont produits depuis que nous avons, les premiers, fait connaître l'opération des directeurs."

L'Hon. L. P. Pelletier, représentant des déposants et aviseur du bureau de direction de la Banque du Peuple avait été consulté par les Directeurs sur la transaction projetée et il s'était opposé à la vente des créances en bloc ; malgré son avis, les Directeurs ont conclu avec l'acheteur, M. Dumoulin, opérant ou pour son propre compte ou pour le compte de tiers, ce qui importe peu à l'affaire.

L'Hon. M. Pelletier, malgré le

fait accompli, voulut faire entendre sa protestation et il donna sa démission.

Cette démission a permis de connaître les termes véritables de la transaction intervenue entre les Directeurs de la Banque et M. Dumoulin.

Voici ce qu'elle a été : M. Dumoulin a payé à la Banque du Peuple une somme ronde de \$34,000 et la Banque a vendu à M. Dumoulin ses créances pour un montant de \$80,000, en chiffres ronds, soit à raison de **quarante-deux et demi pour cent.**

Or, nous avions dit sur la foi du *Président de la Banque, lui-même, quatre-vingt-cinq pour cent.*

Dès que nous avons eu vent de la transaction, nous nous sommes rendu à la Banque et nous avons eu quelques moments d'entretien avec le Président, M. Jacques Grenier ; nous étions sous l'impression que la Banque avait vendu ses créances à raison de 80c dans la piastre et nous avons dit ce chiffre au Président qui nous a répondu : *mieux que cela*, montant encore nous avons dit 81c ; *mieux que cela*, nous dit encore M. Grenier. Nous lui fîmes remarquer qu'il était préférable de *dire la vérité*, que le chiffre arriverait forcément à la connaissance des intéressés, et, puisque nous allions informer nos lecteurs de la vente des créances, il était, à tous égards, de bonne politique de dire le chiffre réel.

M. Grenier parut être blessé aux mots : *dire la vérité* et nous dûmes mettre un peu de baume dans nos paroles. Le fait est, — les rapports annuels aux actionnaires étaient tellement véridiques — que nous ne devions pas supposer un instant que ceux sur les transactions ultérieures pussent être entachés de quelque erreur même légère.

Bref, M. Grenier nous déclara catégoriquement que la vente Dumoulin avait été faite à raison de 85c environ dans la piastre ; c'est pourquoi nous l'avons dit à nos lecteurs.

Le Président de la Banque calcula admirablement : \$40,000 cédés pour \$32,000 représentent 80 p. c. et \$40,000 cédés pour \$2,000 représentent 5 p. c., donc 80 p. c. d'une part et 5 p. c. de l'autre, font 85 p. c.

On n'est pas plus banquier ! . . .

Nous avons donc maintenant la clef de la démission de l'hon L. P. Pelletier et nous comprenons pourquoi il s'opposait à vendre en bloc à 42½ p. c. dans la piastre \$80,000 de créances bonnes, douteuses et mauvaises réunies.

Une opération à 85 p. c. peut être

bonne en certains cas, mais, à moins que le papier de la banque du Peuple n'ait la valeur de feuilles de choux, il vaut plus de 42½ p. c. dans la piastre.

L'énergie de l'Hon. L. P. Pelletier a fait rapporter la vente consentie à M. Dumoulin. Dans une réunion qui a eu lieu, samedi soir, à Québec, les déposants ont voté des remerciements au défenseur de leurs véritables intérêts et ont obtenu de lui qu'il reprenne ses fonctions d'aviseur de la Banque.

## MODES ET NOUVEAUTES

On écrit de Lyon :

Dans les usines de tissage mécanique, le travail s'est, jusqu'à ce jour, bien maintenu, mais à l'approche de la saison nouvelle, les ordres se font de plus en plus rares en ce qui concerne les *Façonnés* de tout genres, et les tissus unis teints en flotte.

La Pongée uni chaîne grège tramé schappe bénéficie d'une faveur sans cesse grandissante, et manque de métiers pour exécuter les commissions qui arrivent, augmentant d'importance en *Pongée lyonnais* pour impression, aussi bien qu'en *Pongée Failletine* de qualité plus forte dont nous avons fait mention le mois dernier.

Le Batavia chaîne grège tramé schappe tend à disparaître, dans l'ancienne qualité, tandis que l'article nouveau, plus serré en chaîne et plus réduit en trame auquel il a donné naissance, provoque de très notables demandes en remplacement du Surah cuit.

Le Pongée uni tout soie se voit de moins en moins au tissage et se maintient, à grand peine, sur quelques métiers, dans la largeur de 80 centimètres.

La doublure teinte en pièce occupe depuis longtemps une place considérable dans les usines mécaniques, et les nombreux métiers qui lui sont consacrés suffisent, tout au plus, à assurer l'exécution des ordres en *Sergé*, *Polonaise* et *Grande armure*.

L'Etoffe pour parapluie teinte en pièce n'est pas plus en faveur que précédemment, et ne se manifeste au tissage que par quelques *Austria* dans les belles qualités.

En Echarpe fond Taffetas chaîne grège tramé schappe et tramé coton, les demandes ont pris une assez grande ampleur, et les métiers qui peuvent se mettre au service de cette étoffe sont en nombre trop restreint pour y répondre.

Le Satin chaîne grège tramé coton a repris, au tissage, une attitude des plus réservées, et a dû céder une partie de son outillage à la *Polonaise* teinte en pièce pour doublure.

La vente du China, de la Florentine et de la Marceline s'est améliorée sensiblement, et a fini par épuiser, à peu près, tous les stocks ; mais, c'est encore vainement que ces tissus, desservis par leurs médiocres prix de façon, s'efforcent de gagner du terrain dans les usines mécaniques.

La Mousseline soie ne laisse deviner aucune lassitude. Sa fabrication conserve le même essor qu'au début de la saison et, d'après l'avis général des maisons que traitent ce tissu, la Mousseline semble entrée pour longtemps dans la consommation. Les autres tissus à torsion tels que le *Crêpe anglais* et la *Grenadine* se maintiennent dans un courant régulier d'affaires, et le *Crêpe lisse*, dont les prix de façon se sont notablement relevés, élargirait sa fabrication, si les métiers étaient moins accaparés par la Mousseline.

Le *Ruban* uni à disposition chaîne grège tramé coton se tisse toujours très grandement, et le *Ruban* façonné dans de moindres proportions.

La fabrication du Damas chaîne grège tramé schappe ou tramé coton ne s'est pas encore interrompue ; cependant, en l'absence d'ordres nouveaux, il y a lieu de redouter un temps d'arrêt.

Les maisons de *Fabrique* qui produisent les tissus du *Levant* tendent à reconstituer leurs stocks, en ce moment où les métiers sont moins recherchés pour des étoffes mieux dotées sous le rapport des prix de la main d'œuvre. Toutefois, le marché indien reste en mauvaise posture, et ne demande que quelque réassortiments de Brocades chaîne soie, avec petit dessins, pour lesquels l'acheteur a dû cependant, payer des prix plus élevés que par le passé. La Tunisie, l'Algérie, et le Maroc conservent un courant d'affaires assez suivi en *Damas* cuit, *Gaze Pékin* façonnée brochée or, satin uni et rayé fond blanc, satin *Duchesse* tout soie ; la Perse consume quelques Brocades chaîne soie. Quant à la Syrie et aux provinces de l'Asie Mineure, les transactions, arrêtées par les événements d'Arménie, ne reprendront pas leur cours avant que les crédits de ces contrées ne se soient consolidés.

Le Damas cuit noir se maintient encore au tissage, mais, en l'absence d'ordres nouveaux, les stocks seront vite reformés, et si cette

situation se prolongeait, il faudrait redouter un arrêt de fabrication.

Le Damas cuit couleur ne se trouve plus qu'en petite quantité dans les usines mécaniques, mais il occupe encore beaucoup de métiers à bras, surtout dans les très gros comptes.

Les *Façonnés* fond Taffetas avec effets de *Fileté*, *Cannelé*, *Chaîne Haïtienne*, etc, arrivent au terme de leur campagne et menacent de causer des vides dans les ateliers de fabrication.

La vente du *Mouchoir* façonné au carré, en ce qui regarde la clientèle française, est assez calme, après la période d'activité qui est coutumière au début de l'année. Néanmoins, à mesure que les métiers de façonnés se font moins rares, la fabrication s'étend chaque jour, tant pour compléter les commissions en retard, que pour refaire quelques existences en placard, et produire les échantillons à destination du Portugal, pays qui représente, en ce moment, toute notre exportation en *Mouchoir* au carré.

L'Etoffe pour parapluie teinte en flotte continue à souffrir d'une mévente que justifie amplement la rareté des pluies. Les droits de douane établis par le Brésil, et qui frappent notre exportation depuis le 1er Janvier de cette année, ont, à peu près, fermé à nos étoffes pour parapluie l'accès de cet important marché de consommation.

En résumé, la fabrication des *Unis teints en flotte* et des *Façonnés en tous genres* est en danger de subir un temps d'arrêt que justifierait, d'ordinaire, l'époque d'entre saisons dans laquelle nous allons entrer ; après plus d'une année de production des plus intenses, il ne peut être surprenant qu'il intervienne un calme momentané. En ce qui touche aux *Unis teints en pièce*, les usines mécaniques ont toujours en perspective une abondante alimentation, non seulement par les commissions en voie d'exécution, mais encore par celle qui attendent leur tour pour être admises au tissage,

A Londres, le *Deuil de la cour*, à la suite de la mort du Prince de Battemberg, a porté un très grave préjudice à la vente de tous les *Façonnés* couleur. Toutefois, les affaires, en général, sont assez faciles pour les autres tissus et dans les genres teints en pièce en particulier on peut citer le *Satin Duchesse* pour lequel il se transmet, en toutes nuances, de fortes commissions, ainsi que le *Sergé* et la *Polonaise* pour doublure, qui donnent lieu à

des commandes régulières et de longue haleine.

A New-York les affaires tardent à reprendre toute l'ampleur désirable, car la vente au détail est restée au-dessous du niveau habituel à pareille époque, surtout dans les genres unis. Cependant, le *Satin Duchesse* noir, blanc, et nuances claires, le Taffetas trouvent un bon écoulement ; les *Imprimés sur chaîne* jouissent aussi d'une grande vogue qui, d'après les indices, va s'accroître encore. Quant aux soieries importées d'Europe, les *Façonnés*, n'ont pas eu l'écoulement aussi facile qu'on l'espérait, et les tissus expédiés en écreu sont en butte aux tracasseries de la douane, encouragées par l'esprit de concurrence des fabricants américains qui ne se trouvent pas suffisamment protégés. Les soieries d'origine *Japonaise* abondent sur le marché de New-York, et il est certain que, désormais, il va falloir, même en Europe, compter avec cette production.

## LA TEINTURE DES CUIRS

(De la *Halle aux Cuirs*)

Dès le commencement du tannage, la teinture commence. Plus la fleur est ménagée, plus la teinture est uniforme. Le plongé et la brosse.

Le cuir est, on le sait, fait avec la peau animale. La peau est composée d'une première couche superficielle, l'épiderme, et d'une seconde plus épaisse, le derme.

A la fabrication du cuir, il s'agit : d'enlever le poil de l'épiderme ; de transformer la peau, par le tannage, en une substance imputrescible, souple, résistante, insoluble à l'eau, c'est-à-dire en cuir.

Après le travail de rivière qui a pour but d'enlever le poil et de préparer la peau au tannage, cette dernière, dès qu'elle est soumise aux effets d'un tannin quelconque, commence déjà à entrer à la teinture, puisque la peau, jusque-là blanche, gagne par le tannage une couleur plus ou moins foncée.

Au tannage, le tannin se combine avec la gélatine de la peau au point de former un tout insoluble à l'eau, très constant contre l'air et l'humidité et en même temps serré et solide.

Parmi les multiples matières tannantes telles que le sumac, les écorces de chêne, les écorces de châtaigniers, le gambier, etc., s'est le sumac qui fournit le meilleur apprêt pour la teinturerie, puisqu'il ne colore le cuir que légèrement.

L'écorce de chêne, donne au cuir

un ton un peu plus brun, mais d'autre part le produit est bien plus durable et solide qu'avec le sumac.

Au tannage à l'écorce de chêne il se dégage souvent sur la fleur un précipité de couleur foncée, d'oxydation, qu'on écarte en travaillant le cuir avec des brosses dures, à l'aide d'une solution chaude de borax ou d'alcali.

Au tannage, la fleur ne doit jamais subir la moindre lésion : autrement non seulement l'égalité des teintes, mais encore la solidité du cuir se trouve compromise.

L'écorce de châtaignier et le gambier ; produisent les mêmes effets que l'écorce de chêne, c'est-à-dire une couleur qui va du jaune au brun.

Une teinturerie de cuir doit comprendre au moins trois ateliers isolés : un magasin servant en même temps de laboratoire ; la teinturerie proprement dite avec un nombre suffisant de cuves basses pouvant être chauffées à la vapeur, et un séchoir bien ventilé avec une température de 35 à 39° C, au plus.

Au séchoir, on emploie depuis quelque temps avec avantage au lieu des crochets jusque-là en usage pour la suspension des peaux à sécher, des cadres de bois, sur lesquels on étend les peaux teintes.

Le cuir est teint de deux manières : par immersion, c'est-à-dire au plongé ou par peinture, c'est-à-dire à la brosse.

Bien qu'au plongé on obtienne des teintes plus constantes et plus égales qu'à la brosse, ce dernier procédé a gagné aujourd'hui, au temps des couleurs d'aniline, beaucoup en importance, néanmoins on revient aussi au plongé.

Avant de teindre le cuir on le lave et on le nettoie avec de l'acide sulfurique à 10 p.c., puis on le rince soigneusement à l'eau pure.

Il n'existe pas de véritable procédé de blanchissage pour le cuir ; on peut y suppléer par le conditionnement suivant :

Les peaux sont trempées dans l'eau, puis immergées quelques minutes dans une solution d'acétate de plomb à 10 p.c. environ, ensuite dans de l'acide sulfurique à 10 p.c.

Le précipité de sulfate de plomb qui se produit de cette manière sur le cuir donne à celui-ci un aspect nettement blanc ; et après ce traitement le cuir est doux au toucher pourtant également ferme, ce qu'on ne saurait jamais obtenir par le trempage du cuir dans une solution de sel de cuisine, abstraction faite de ce que ce conditionnement n'est pas avantageux pour la teinture.

Dans la teinture du cuir, il ne faut jamais perdre de vue que le cuir ne doit être teint que par une température modérée d'environ 40° C., et que la température ne doit jamais dépasser 48° C., attendu que, plus élevée, elle endommage la fleur, et qu'il est alors impossible d'obtenir une teinture uniforme.

Très propres à la teinture du cuir sont les nombreuses substances colorantes d'acide ou d'AzO artificielles.

Pour être employées, elles ont besoin de faibles macérations aigres dont le choix dépend de la nature de la substance colorante. D'ordinaire on emploie de l'acide sulfurique ou de l'acide acétique.

L'acidulage est nécessaire pour dégager des matières colorantes (qui le plus souvent sont livrées au commerce comme sels sodiques) les acides-substances colorantes, ceux-ci se prêtant seuls à une combinaison solide avec le cuir.

Maints acides, l'acide chlorhydrique ou l'acide nitrique par exemple, ne peuvent être employés, parcequ'ils détruisent le cuir.

*De l'importance du lavage.—De la température à observer.—Bains colorants successifs.—Formation des principales couleurs, méthodes et soins.—Outillage.—Préparation.*

Les peaux teintes doivent être très soigneusement lavées à fond, particulièrement lorsqu'on s'est servi d'acide sulfurique, celui-ci se concentrant au fur et à mesure que l'humidité s'évapore et rongant alors le cuir.

On teint par 38 à 45° C.

Pour les peaux de mouton, il faut une température plus élevée que pour les peaux de veau.

On commence par des bains colorants les plus faibles possible et on ajoute la substance colorante nécessaire.

En acides, on prend pour 100 grammes de cuir :

Acide sulfurique, 2 grammes ;

Acide acétique, 5 grammes.

D'autres acides, 3 grammes.

La quantité de substance colorante varie suivant la condition du cuir, de 1 à 3 p. 100.

#### Rose

2 parties d'éosine ; une partie de phloxine avec de l'acide acétique, ou d'érica avec de l'acide acétique ou de l'acide tartrique.

#### Ecarlate

Ecarlate R ; ponceau R ; AzO-éosine, écarlate crocène B. Macération : acide sulfurique.

#### Rouge

Ecarlate crocène, J B ; cramoisi B ; Bordeaux B et S ; rouge pur, E. Macération : acide sulfurique.

#### Bleu clair

Bleu d'eau BN ou TR ; bleu d'alcali avec de l'acide sulfurique ; aussi bleu d'hydrogène carboné B avec de l'acide acétique ou tartrique.

#### Bleu foncé

Bleu de paon ou bleu pur avec de l'acide sulfurique.

#### Vert

Vert d'acide pour les nuances sombres ; on mélange avec du jaune pur FV pour les nuances plus claires. Macération : acide sulfurique acétique ou tartrique.

#### Jaune

Jaune naphthol S, jaune pur, jaune mélanil ou jaune d'Inde ; les deux derniers donnent des nuances rougêtres. Macération : acide sulfurique ou acétique.

#### Jaune paille

Jaune pur ou jaune d'or.

#### Orange

Orange crocène G ou orange extra avec de l'acide sulfurique.

#### Rouge saumon

Mélange d'éosine et de jaune pur.

#### Violet

Violet d'acide 6BN avec de l'acide sulfurique.

#### Brun

Brun d'acide et brun pur.

#### Noir

Le noir ne peut se produire par immersion avec des couleurs de goudron.

Pour teindre des cuirs de cette façon, on a besoin, en première ligne, de plusieurs tables en bois de hêtre, de bouleau ou de teck parfaitement lisses et de différentes grandeurs ; meilleures encore sont celles recouvertes d'une mince feuille de plomb.

Généralement ces tables ont un rebord de 4 à 5 centimètres de hauteur et, dans les encoignures, des trous par lesquels s'écoule le trop-plein du liquide.

L'essentiel, est de disposer d'une surface parfaitement unie, sans creux ni bosses.

On a sous la main les solutions colorantes dans des pots de terre pas trop grands ; pour obtenir des couleurs uniformes, on y ajoute fréquemment le contenu d'un vase plus grand qui contient la quantité nécessaire pour les travaux de la

journée et qu'on peut chauffer convenablement à la vapeur ; c'est dans ce vase que s'écoule aussi le trop-plein de la solution.

En outre, on doit avoir à sa disposition de l'eau pure, puis un chevallet pour y suspendre les cuirs teints.

Pour appliquer la couleur, on se sert de brosses de différentes grandeurs avec des soies longues de 5 à 6 centimètres et demi et pas trop petites, afin qu'on puisse d'un coup toucher une grande partie de la surface.

On ne doit se servir de chaque brosse que pour une seule couleur et pour une macération déterminée.

Parmi les matières colorantes, les substances artificielles de goudron conviennent ici tout particulièrement, puisque, contrairement à la plupart des substances colorantes naturelles, elles sont, en général, faciles à dissoudre dans l'eau et teignent directement sans macération.

Les substances colorantes basiques telles que le Magenta, le brun Bismarck, etc., peuvent s'employer seule, tandis que les substances colorantes dites d'acide ou d'azo sont généralement employées en présence d'acides plus forts.

Cela se fait de deux manières : ou l'on ajoute simplement l'acide à la solution de substance colorante ou, ce qui est mieux, l'on brosse le cuir alternativement avec de l'acide et avec de la solution de substance colorante ; sur 50 litres d'eau on prend 500 grammes d'acide sulfurique, respectivement 1,500 grammes d'acide acétique.

Le procédé, d'ailleurs très simple, est exécuté de la manière suivante :

On étend les peaux sur les tables et y applique avec les brosses la solution de substance colorante, en opérant des coups de brosse droits ou circulaires.

Ce qui importe surtout, c'est qu'on couvre d'un coup de brosse le plus de surface possible.

Puis, le brossage doit se faire promptement, afin que la teinture ne sèche pas par endroits, tandis qu'à d'autres endroits le cuir n'en a pas encore reçu.

Le cuir entièrement teint, on laisse sécher ; et pour les nuances plus foncées, on répète le procédé si besoin est, jusqu'à ce qu'enfin les peaux puissent être introduites dans le séchoir proprement dit.

Pour obtenir des résultats uniformes, on fera bien de préparer de toutes les substances colorantes qu'on emploie, et des solutions de réserve en grande quantité, prêtes à être employées.

## POUR LES EPICIERS

Dernièrement, un épicier de mes amis me disait qu'un client qui paie ses marchandises au comptant n'est pas toujours celui qui est capable d'obtenir du crédit chez son épicier celui qui achète sur facture et paie pendant un certain temps est celui qui parviendra un crédit presque illimité. Au besoin, il le fournira à crédit pendant un, trois, six ou huit mois dans le seul but de ne pas perdre le premier montant qui lui est dû. Mais il regardera avec défiance celui qui, l'ayant toujours payé au comptant, lui demandera du crédit. Il le soupçonnera de vouloir lever le pied sans payer ou bien il pensera qu'il y a quelque chose de louche dans cette demande de crédit.

Il y a une bonne part de vrai là dedans.

N. E. GROCIER.

Un jour, un épicier bien connu de Boston publiait l'annonce suivante dans un journal : "Une jeune femme très riche désirerait convoler en justes noces avec un jeune homme de bonne famille. Au besoin, elle paierait les dettes de son futur mari. Envoyer la réponse avec photographie, à J. P., au bureau de ce journal." Par ce moyen, l'épicier s'est procuré les portraits de plusieurs pratiques qui n'étaient pas des plus enviables.

## REUNION

Le commerce extérieur de l'île de la Réunion subit des influences si diverses qu'il est intéressant d'en examiner les résultats. Une tarification douanière protectionniste, l'acuité de la concurrence internationale, une main d'œuvre presque exclusivement indienne, un port d'accès un peu difficile, des quarantaines excessives, une circulation monétaire en métal déprécié, une production ne portant guère que sur le sucre, le café et la vanille, le voisinage de Madagascar et surtout de la grande péninsule indoue, tels sont les principaux facteurs des échanges faits à la Réunion avec l'étranger et la métropole. Le régime économique de celle-ci agit aussi puissamment sur une des deux divisions du commerce extérieur de l'île. Ainsi, tout le sucre produit à la Réunion est expédié en France pour pouvoir bénéficier des primes, tandis que son débouché naturel serait l'Inde ou l'Australie.

La direction de la douane de l'île et l'Annuaire de la Réunion ne sont pas d'accord sur les chiffres de l'importation en 1893, l'écart entre les deux évaluations respectives est même très considérable, tandis que pour 1894, la dernière année dont les résultats sont connus, la valeur globale de fr. 23.295.770 paraît être acceptée des deux côtés.

Les provenances se partageraient à peu près par moitié entre françaises et étrangères. Les produits alimentaires représentent un peu plus du tiers de cette importation, les vins étant presque le seul objet de luxe figurant parmi ces produits. Toutes les bêtes à cornes, au nombre de 4.274 têtes, étaient de provenance malgache. Des 3.612.850 francs de tissus importés, la moitié environ provient de la France et l'autre moitié des Indes.

La valeur à l'importation s'est répartie comme suit :

Riz, 4.953.600 fr. ; tissus, 3.612.850 francs ; vins 2.087.950 fr. ; quincaillerie, 1.514.375 fr. ; céréales, 660.075 fr. ; bœufs, 641.100 fr. ; légumes secs, 558.425 fr. ; mulets, 224.800 fr. ; chevaux, 45.000 fr. ; et autres articles, 9.233.325 francs. Par rapport à l'année 1893, il y a eu plus value pour les mulets, les céréales, les tissus et les vins, tandis que les chevaux, les bœufs, le riz, les légumes secs et la quincaillerie ont été importés en quantités moindres. Les entrées des vins ont été plus nombreuses et ont presque doublé de valeur, la bonne récolte en France de 1893 s'étant fait ressentir jusqu'à l'île de la Réunion. Tous les mulets importés en 1894 venaient de la République Argentine. Le riz tient la tête de l'importation et sa provenance a été presque exclusivement indienne.

La valeur à l'exportation s'est élevée à 15.699.650 francs, contre 16.966.650 francs en 1893. Dans ce chiffre le sucre seul figure pour 10.591.075 francs, ou plus des deux tiers, ce qui paraît excessif. C'est d'ailleurs l'avis des colons qui s'efforcent d'augmenter les sorties des cafés et des vanilles. On s'attend même à voir la production du café croître considérablement dans l'île d'ici à quelques années. Une autre industrie, la culture maraîchère, semble devoir prendre une certaine importance à la Réunion par suite de la conquête et de l'occupation de Madagascar, qui tirera ses pommes de terre et légumes frais de l'île voisine plutôt que de la France comme pendant la guerre. La Réunion envoie quelques pommes de terre et fèves et un peu de tabac à l'île Maurice. Ce sont là à peu près

les seules sorties ayant pour destination un port britannique.

Les autres valeurs à l'exportation ont été comme suit : vanille, 1.426.925 fr.; tapioca, 1.393.700 fr.; tafia, 828.025 fr.; café, 341.900 fr.; tabac, 282.900 fr.; pommes de terre, 169.000 fr., et autres articles, 661.125 fr.

La valeur totale du commerce extérieur de l'île de la Réunion en 1894 a donc été de 38.995.350 fr., avec un excédent de 7.596.050 fr. en faveur de l'importation. L'importation et la vente du riz sont, en très grande partie, entre les mains des négociants indiens, qui, avec les négociants chinois, cherchent à s'emparer aussi du commerce des tissus. Le commerce indirect de l'île avec la Grande Bretagne est presque nul à l'importation comme à l'exportation.

Le mouvement des navires en 1894 et à l'entrée a porté sur 169 navires, dont 109 battant pavillon français, 44 battant pavillon anglais et 16 battant pavillon autre, le tout jaugeant 196.086 tonnes.

La loi du 26 juin 1889, sur la nationalité française des enfants des étrangers à leur naissance ou à leur majorité n'a pas eu un résultat économique favorable à l'île de la Réunion ; le nombre des coolies indiens tend à diminuer, ce qui pourrait nuire à la main d'œuvre, dont l'importance est primordiale aux colonies.

Les bas prix du sucre en 1893 et 1894 ont fortement atteint la prospérité de l'industrie principale de l'île, l'industrie sucrière ; elle a souffert et souffre encore pour des motifs tout particuliers et d'un caractère local. D'abord, le marché a été gêné par la protection. Tout le meilleur sucre étant expédié en France, il n'est resté sur place que les qualités inférieures. Puis la question de la main d'œuvre est devenue plus brûlante qu'en 1892. Enfin, la Réunion n'est pas aussi favorisée au point de vue du change que certaines colonies productrices de sucre. Le taux sur Paris est de 10 à 12 o/o d'ordinaire.

Les planteurs de l'île disent que ce taux devrait être de 50 o/o, ce qui leur permettrait de solder tous leurs frais d'exploitation en une monnaie dépréciée, de réaliser des bénéfices et de rendre l'agriculture prospère. Comme ils font leurs remises à la métropole au moyen du sucre, cet arrangement leur conviendrait assez jusqu'à ce que le moment de réaliser soit venu. Mais les importateurs répondent qu'ils ne veulent pas d'un change élevé. A leur tour, les planteurs répliquent

que, en somme, le négoce ne vit que sur l'agriculture, et que si celle-ci succombe, les négociants disparaîtront aussi et avant elle. Les planteurs de la Réunion voient donc leur salut dans un taux de change fort élevé. Ce ne sont pas les seuls producteurs qui aient cette opinion.

PAUL DREYFUS.

(*Economiste Français*).

### LE MALTAGE PNEUMATIQUE MALTERIE A CASES.

La distillerie de Buir, qui passe en Allemagne pour une usine modèle, vient de mouler pour le maltage pneumatique, une malterie à cases, dont voici la description, d'après la *Distillerie française* :

En premier lieu on remarque que les cuves à tremper ont été l'objet d'une modification très heureuse : le fond de ces cuves est garni de plusieurs tuyaux perforés, reliés à un compresseur d'air ; par intervalles on injecte dans la cuve de l'air ayant une pression de 2 As ; un remous se produit aussitôt dans la cuve, l'orge est violemment projetée dans tous les sens, si bien que les impuretés s'en détachent, et d'autant plus facilement que l'eau vient de les détremper.

Quand l'insufflation d'air a cessé et que la cuve est en repos, un courant d'eau claire arrive par le bas, fait déborder la cuve et toutes les matières étrangères qui surnagent se trouvent entraînées. L'opération est répétée plusieurs fois. C'est on le voit, le lavage automatique combiné à l'aération. Ce dernier avantage est à considérer, car Maerker dit à la page 205 de son ouvrage : " L'aération pratiquée pendant la trempe favorise la germination de l'orge ". A la distillerie de Buir on attribue l'absence de moisissures sur touraille à l'efficacité de ce système de lavage.

Après le lavage l'orge est amenée dans la salle de germination. Ce local est divisé en plusieurs cases. Dans chacune d'elles se trouve, à 30 cm du fond, une série de tôles perforées destinées à recevoir la couche d'orge. L'espace compris entre ces tôles et le fond de la case est garni de briques trouées qui livrent passage à l'air humide ou sec, amené par une canalisation spéciale. La germination a lieu sous l'action de l'air humide, dont la température est de 12 à 14°C. L'humidification est réalisée de la manière suivante : Un aspirateur puise l'air au dehors et le chasse à

travers une série de planches espacées de 5 mm. A la partie supérieure de cet échafaudage se trouve un distributeur d'eau qui arrose les planches ; ce dispositif est combiné de manière à ce que l'eau descende en pluie très fine, l'air, arrivant en sens contraire, se sature d'humidité. Mais comme sa température s'abaisse considérablement, il est nécessaire de le chauffer préalablement ou de se servir d'eau chaude. L'eau s'écoule par le bas où elle est reprise pour servir à nouveau.

Pour retourner l'orge dans les cases on emploie l'agitateur Saladin ; le nouveau modèle étant mobile, le retournage peut se faire dans toutes les cases avec un seul appareil. L'agitateur, posé sur rails, circule sur le mur de séparation des cases ; quand il doit fonctionner dans une case nouvelle on enlève la courroie de transmission, on le glisse sur un charriot pour le véhiculer à l'endroit voulu. Pour remettre l'agitateur en marche on le glisse sur les rails et on rétablit la transmission. Ajoutons qu'il peut être baissé ou relevé selon la distance qui le sépare de la couche d'orge qu'il doit retourner.

Un seul homme suffit pour surveiller le fonctionnement de l'appareil. Les murs de séparation sont assez larges pour permettre à l'ouvrier d'y circuler aisément.

Lorsque le malt est arrivé à la maturité complète, on remplace l'air humide par un courant d'air sec et froid. De cette façon le malt conserve sa fraîcheur et sèche plus rapidement sur la touraille. L'air qui a traversé la couche d'orge, l'air vicié pour ainsi dire, est évacué à l'aide d'un exhausteur.

Pour suivre les oscillations de la température pendant le maltage, l'ouvrier pointe toutes les heures, sur un tableau, les degrés thermométriques observés dans la case. Ce tableau est ainsi tracé. Une ligne horizontale le coupe en deux parties égales dont l'une représente le travail du jour (de 6 h. du matin à 6 h. du soir) et l'autre le travail de la nuit (6 h. du soir à 6 h. du matin) ; cette dernière moitié est escadrée de noir pour prévenir toute confusion ; chaque partie est ensuite divisée, par des lignes verticales, en douze colonnes dont chacune représente une heure. Des lignes horizontales, avec chiffres en regard, indiquent les degrés de température de 7 à 15° et de 15 à 21°. A l'aide de ce diagramme le malteur contrôle très facilement la température et peut éviter les oscillations très grandes.

Telle est la méthode de maltage adoptée à la distillerie de Buir. Comparons maintenant le maltage pneumatique à l'ancien système.

L'avantage est au maltage pneumatique sous tous les rapports. Il rend le travail tout à fait indépendant de la température extérieure, car le maltage se pratique aussi facilement en été qu'en hiver. Dans le maltage pneumatique la croissance des radicelles est absolument régulière, ce qui n'existe pas dans le maltage à la main. Dans cette dernière méthode l'écart de température qui existe entre les couches supérieures et les couches inférieures est très sensible et entraîne l'irrégularité de la croissance. Le pelletage ne peut remédier à cet inconvénient que dans une certaine mesure. Dans le maltage pneumatique, au contraire, la température est souvent la même aux différentes profondeurs de la couche d'orge ; la différence est rarement supérieure à 1° quand l'air vicié est rapidement évacué. Enfin la main-d'œuvre est sensiblement diminuée.

### LES PROGRES ECONOMIQUES DU JAPON

Les dernières statistiques permettent d'apprécier les énormes progrès qu'a faits le Japon dans ce dernier quart de siècle. On sait que la population du Japon était de 33 millions d'habitants en 1872 ; en 1893, elle avait dépassé 41 millions d'habitants. C'est un accroissement de 25 0/0 en vingt ans. Les ressources agricoles ont augmenté proportionnellement à l'augmentation de la population, comme le constate une correspondance fort intéressante de Kumamoto au *Journal de Genève*.

De 1880 à 1893, le terrain cultivé en rizières a augmenté de 2,500,000 à 2,750,000, la superficie des champs de blé et d'orge de 1,430,000 à 1,740,000 hectares ; en même temps, une grande partie des rizières était transformée en plantations de mûriers et d'arbres à thé. Pendant la même période la production du riz a augmenté de 25 0/0, la production du blé de 58 0/0, la production des patates de 84 0/0. Cet accroissement de la production agricole a été obtenu, paraît-il, par le perfectionnement des engrais.

Tandis qu'en 1880, la production de la soie s'élevait à 597,000 kokon (1 kokon = 180 litres environ), en 1894 le total était de 1,800,000 kokon. La production du thé était en 1880, de 597,000 kouammé (1

kouammé = 6 livres) ; en 1894, elle était de 1,800,000 kouammé.

Le développement de l'industrie a marché de pair avec celui de l'agriculture. En 1883, il y avait au Japon 84 fabriques et usines, avec une force motrice de 1,748 chevaux ; dix ans plus tard, il y en avait 1,100 avec 35,000 chevaux. Le progrès des filatures de coton est remarquable. De 1886 à 1894, le nombre de broches s'est augmenté de 65,000 à 663,000, et lorsque les filatures en cours de construction seront en opération, il y en aura 1,100,000.

Il y a, il est vrai, le revers de la médaille. Les profits énormes réalisés ont conduit à la spéculation ; déjà les fabriques de tissus de coton produisent plus qu'il n'en est de mandé ; l'année prochaine sera fatale à toutes les petites filatures qui ne pourront survivre à la crise qui commence.

Les capitalistes japonais prétendent faire concurrence à l'industrie européenne en Chine même, et une compagnie vient de se former avec un capital de 1 million de piastres pour établir une filature à Shanghai. L'importation du fer en lingots est un symptôme caractéristique du progrès général de l'industrie. En 1872, elle s'élevait à 50,000 catties (1 catty = 133 livres) ; en 1880, 8,828,000 ; en 1894, 61,000,000 !

On pousse activement la construction des lignes de chemins de fer. Il n'y a pas moins de 1,100 milles de voies à terminer sur les lignes déjà en exploitation partielle, et les derniers six mois ont vu l'éclosion de plus de dix compagnies nouvelles.

Au Japon, le transport d'une lettre sur le territoire de l'empire ne coûte que 5 centimes jusqu'à 15 grammes. Cependant, en 1872, les Japonais appréciait si peu les bienfaits de la poste que le nombre total des lettres, cartes correspondances et journaux passant par la poste n'était que de 2,500,000 par an pour une population de 33 millions d'âmes, à peu près une lettre pour 13 habitants. L'année passée, ce chiffre a atteint 370 millions.

Ce qui a progressé le moins au Japon, c'est l'instruction primaire. En 1893, ce grand empire, avec une population de quarante-un millions, ne dépensait que onze millions de piastres pour l'éducation publique, moins de 65 centimes par tête. Des 7,200,000 enfants en âge de fréquenter l'école, seulement 4,200,000 y allaient, soit 15 p. c. en moyenne.

L'instruction primaire n'est pas gratuite, mais elle ne revient en moyenne qu'à 1 fr 75 par enfant et

par an. Cependant, plus d'un tiers des enfants du Japon n'ont jamais mis les pieds à l'école, 1 million 500,000 étaient trop pauvres pour payer l'écolage, les autres étant empêchés, soit par la maladie, soit par d'autres causes qui ne sont pas spécifiées dans le rapport. Plus d'un demi-million sont obligés de quitter l'école avant l'âge de dix ans pour aider leurs parents.

Le salaire des instituteurs est de 225 francs par an en moyenne. Il varie de 7.50 piastres à 13 par mois pour les hommes, et de 5 piastres à 8 pour les femmes.

En 1890, la population scolaire comprenait seulement 66 0/0 pour les garçons et 32 0/0 pour les filles. Il y a donc encore beaucoup à faire sous ce rapport.

### LES BOIS D'EBENISTERIE

Le bois d'amboine est un des plus précieux qui existent. Il offre à peu près le même aspect que la loupe d'orme de belle qualité, mais il est cependant encore plus délicat. Sa cherté est cause qu'on ne l'emploie guère pour les meubles, on en fait des coffrets, caisses de pendules, etc. Viennent ensuite l'ébène noire, que le commerce tire d'Afrique, mais dont la plus belle arrive de l'île Maurice, l'ébène verte, d'un vert olive foncé fournie par Madagascar, l'ébène de Portugal, venant d'Amérique veinée de noir et de fauve ; le bois de gaiac, vert brun, varié, venant d'Amérique ; le bois de grenadille, vert foncé, provenant de Cochinchine, le bois de fer, noir brun, très dense et très pesant, production de l'Amérique ; le bois d'amourette, de la Chine, veiné de rouge et de noir, bois de grand luxe ; le bois d'agra ou de senteur, brun foncé, de la Chine également ; le cormier des îles, brun foncé, venant des Antilles ; le cocotier venant d'Afrique, d'Asie et d'Amérique ; le bois de corail ou condori, d'une belle nuance rouge et le santal avec ses variétés passant du rouge foncé au jaune pâle, tous de l'Inde ; le bambou, de diverses nuances et de divers pays ; le bois de lettres, rouge varié, d'Amérique ; le bois de perdrix, gris brun, de la Martinique.

En voilà suffisamment pour donner une idée du luxe et de la variété des bois dont l'industrie dispose ; nous dirons quelques mots sur les bois de couleur claire.

Si l'acajou peut être regardé comme le type des bois de couleur foncée, l'érable est celui des bois de couleur claire. Le plus bel érable vient d'Amérique. Il est très diffi-



cile à employer et demande des mains habiles, car la moindre maladresse fait sur sa belle nuance blanche, une tache irréparable, et l'on n'a pas, comme pour les bois de couleur foncée, la ressource des pièces ou du mastic. Mais aussi plus il est délicat, plus il a d'apparence. On distingue, comme dans l'acajou, plusieurs variétés.

La loupe d'érable, de couleur variée, est un bois excessivement rare et que l'on emploie que pour les fûts de pendules et des coffrets précieux. La loupe d'érable argenté est plus employée bien qu'assez précieuse aussi.

L'érable moucheté est quelquefois très blanc et parsemé de mouchetures assez régulières, et généralement assez rapprochées. son prix est à peu près le même que celui de l'acajou ordinaire, c'est-à-dire de \$8.00 à \$10.00 le quintal en Europe.

L'érable gris ondulé présente des marbrures en zigzag d'un bel effet et vaut à peu près le même prix que le précédent.

Enfin l'érable argenté uni qui est très recherché quand il est d'un beau blanc et bien poli, malgré l'uniformité de ses teintes, est placée dans le commerce à peu près sur le même pied que les deux autres. Ce dernier, comme la variété mouchetée, s'emploie souvent massif ; les autres sont des bois de placage.

Le bois de citron que l'on entend fréquemment nommer à tort bois de citronnier est également connu sous le nom de bois jaune ; bois rose des

Antilles, etc., il arrive en grande partie des Antilles et n'a aucune espèce de rapport avec le citronnier. Le nom de bois de citron lui a été donné soit à cause de sa couleur, soit à cause de la légère odeur qu'il exhale pendant qu'on le travaille. Il est d'un grain très fin et d'une couleur jaune tendre qui est fort agréable. C'est un bois délicat et qui contraste très bien avec le palissandre. Les meubles faits avec le bois de citron sont fort recherchés et avec raison, mais sa délicatesse le rend plus convenable pour les belles incrustations et les moulures ou rosaces ornementales.

Enfin, pour les bois de couleur claire, nous mentionnerons encore le bois de cèdre, si estimé chez les anciens. Il y en a de plusieurs couleurs, mais le plus ordinaire est le rose veiné. Nous citerons aussi le cannellier blanc de Ceylan; le gommier blanc varié de la Guadeloupe, le laurier gris de l'île Maurice, le bois de rose des Antilles, le balsamier de la Jamaïque, le cyprès jaunâtre de Grèce.

## LA GRAINE DE PSYLLIUM

Il est une graine, dit le *Moniteur Industriel*, qui, de jour en jour, prend plus d'importance pour les apprêts et convient à tous les textiles : le psyllium, aussi appelé plantain des sables (*plantago psyllium*, en latin, *fleawort*, en anglais); ce plantain a des semences qui sont noires et grosses comme des puces, ce qui leur a valu le nom de graines de puces et à la plante ceux de pucière, pulicaire, herbe aux puces.

Ces semences, comme la graine de lin, contiennent du mucilage. Leur premier emploi a été en pharmacie d'abord comme laxatif, à la dose de 15 à 45 gr., ensuite comme collyres. La parfumerie en fit ensuite usage pour préparer des bandolines. Actuellement l'industrie l'utilise pour l'ensimage et les apprêts. Voici ce que l'*Industrie textile* nous apprend sur cette dernière application :

C'est l'Angleterre qui utilisa en premier le psyllium pour les apprêts. Le mucilage est bien plus épais que celui obtenu avec la graine de lin ; il a le seul tort d'être plus coloré. Comme la solution est jaunâtre, le psyllium ne peut s'employer pour les blancs et les couleurs claires ; mais pour les gris, les bleus, les noirs, il peut remplacer avec avantage, comme résultats, la graine de lin. Le brillant obtenu avec les graines de psyllium est plus intense, plus durable également et prend encore plus d'éclat aux presses.

On fait cuire 1 kg de graines pour une proportion de 30 à 40 l d'eau; l'ébullition dure deux heures mais lentement. Le mucilage est plus gommeux lorsqu'on épuise le kilogramme de graine en deux fois. Faire cuire une heure avec 15 l d'eau ; tamiser le liquide à 100 °C, bien bouillant, et reprendre les mêmes graines avec 15 autres litres d'eau, faire encore bouillir une heure et réunir finalement les deux solutions.

Les produits acides n'ont aucune influence sensible sur ces mucilages, mais les graines de psyllium rendent beaucoup plus en présence de matières alcalines. Il n'est pas nécessaire de broyer ces petites graines, certaines parties alors passant à travers les tamis, grâce à leur extrême division. Les graines entières, de la forme d'un grain de café et de la grosseur moyenne d'une puce, gonflent beaucoup à l'eau bouillante et deviennent beaucoup plus transparentes. Ce mucilage de psyllium, mis en couche mince sur une plaque de verre, sèche en quelques jours.

Il se mélange très bien aux épaississants ordinaires, surtout à la glucose et à la gomme. Les corps gras légèrement alcalins sont bien tenus en émulsion par le psyllium. Le sulforicinate huile soluble épaissit beaucoup avec ce produit, et son emploi est avantageux comme ensimage. Il doit avoir lieu assez tôt, car le mélange se sépare lentement au bout de quelques jours. La glycérine (dont le prix élevé met obstacle à l'emploi courant), par son mélange avec ce mucilage, deviendra d'un emploi journalier, grâce au prix rendu abordable. Le psyllium se trouve surtout dans le midi de la France. Son prix est supérieur toutefois à celui de la graine de lin.

C'est un concurrent sérieux aux lichens et graines de lin, tant pour les apprêts du coton que pour les apprêts de la laine.

La souplesse qu'il laisse aux textiles et le brillant qu'il communique surtout aux noirs satins et autres rendent son emploi assuré d'ici quelques années, lorsque ce produit sera plus connu, plus travaillé, et que, par la pratique, on se sera rendu compte de sa réelle supériorité.

## L'ASPHALTE ARTIFICIEL

Depuis quelques temps, plusieurs articles sur la fabrication de différents asphaltes artificiels ont été publiés par les journaux scientifiques et industriels de petits et grands formats. D'autre part, pendant ces dernières années, un grand nombre de brevets, concernant ces mêmes produits ont été demandés, tant en France qu'à l'Étranger. On est donc tout tenté de croire, qu'en présence de ces intéressants articles et brevets, que l'asphalte artificiel est devenu de plus en plus pratique et de moins en moins coûteux. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, car, sans vouloir, contester la valeur de tous ces différents produits qualifiés du nom d'asphalte artificiel, nous pouvons dire qu'aucun par son procédé de fabrication ne peut rivaliser, comme prix de revient avec l'asphalte naturel, qui est livré sur la place de Paris, par les compagnies concessionnaires de mines, aux prix de \$14.00 à \$18.00 la tonne, et, encore moins avec le bitume factice, qui lui aussi est un asphalte artificiel, dont le prix est actuellement sur le marché de Paris à \$10.00 la tonne (compris l'octroi). Du reste aucun de ces brevets et articles, que nous mentionnons plus haut, n'ont été mis en pratique, ni comme nouvelle fabrication

ni comme amélioration dans la fabrication actuelle.

Aujourd'hui pensant être plus heureux que mes collègues ; je viens à mon tour communiquer les résultats de mes essais.

Je me suis plus spécialement attaché au bitume factice. Mes recherches ont eu pour but ; d'obtenir ce produit à un prix beaucoup moindre, et plus rémunérateur pour les fabricants tout en égalant autant que possible les qualités de l'asphalte naturel.

On sait que le bitume factice est un composé de brai provenant de la distillation du goudron des usines à gaz, de craie et de terre à four. Dans cette composition, la terre à four n'en fait partie que par une pure économie, pour suppléer à la craie qui est d'un prix plus élevé comme achat et comme main d'œuvre pour la pulvérisation. Dès le début de la fabrication du bitume factice ; la terre à four rentrait pour 40 à 50 p.c. environ du brai de gaz employé ; aujourd'hui, certains fabricants poussent jusqu'à 75 p.c. et cela bien entendu au détriment de qualité du produit.

Attendu que la craie quoique d'un prix relativement minime, est encore trop élevé pour la fabrication du bitume ; que la terre à four malgré son bon marché, n'a pas toutes les qualités nécessaires pour obtenir un bon produit. J'ai donc fait la suppression de ces deux matières et pourvu à leur remplacement par un carbonate de chaux. Celui qui jusqu'à présent a donné les meilleurs résultats, qui est d'un prix excessivement bas, que l'on trouve sur tous les points, évitant ainsi des frais de transport et le déchet de moellons.

Ce déchet, doit être pris sur carrière pendant la bonne saison c'est-à-dire de mai à fin de septembre, emmagasiné sous des hangars ouverts à tous les vents, pour bien laisser faire la pénétration de l'air qui chasse toute trace d'humidité que peut contenir ce déchet ; puis six mois après le passer au pulvérisateur pour le rendre en poudre extra fine, ensuite on le mélange par l'action de la chaleur du brai de gaz et on opère la fabrication comme elle se pratique actuellement en suivant les mêmes proportions pour le brai de gaz.

Les résultats que l'on obtient sont les suivants

1o Les résultats concernant les fabricants.

Le nouveau produit est plus brillant que l'ancien, plus lourd d'environ 65 à 110 lbs par tonne, se

moulant beaucoup mieux, ayant une plus grande résistance au soleil, une plus grande dureté au choc et point capital revenant à un prix beaucoup moindre ;

2o les résultats concernant les applicateurs.

Le nouveau produit se travaille absolument comme l'asphalte naturel demandant moins de difficulté pour son application qui se fait beaucoup plus rapidement que l'ancien produit. Ayant comme il est mentionné, en ce qui concerne les fabricants, une plus grande résistance à l'action solaire, il est préférable à l'asphalte naturel, pour les travaux de terrasses, toitures, trottoirs, se comportant très bien avec la locomobile et enfin, n'ayant aucune tendance ni à se briser, ni à se fendiller.

Il y a douze ans que j'ai fabriqué une certaine quantité de ce produit et des applications ont été faites en plusieurs endroits, à l'humidité, à l'action solaire, etc. ; et sur deux de ces applications de fortes charges ont été déposées ; le tout est encore intact.

Ce produit bitumeux a donc fait ses preuves ; il est facile aux fabricants de s'en rendre compte ; n'ayant à faire subir à leur matériel aucun changement, et il en est de même pour les applicateurs.

C. FLAUNET.

### VISIBILITE DES LUMIERES A COURTE DISTANCE

Il a été relevé en 1890 que l'observatoire de marine allemande avait fait des essais sur 3.000 feux tels que ceux employés à bords des navires et qu'il en avait trouvé les deux tiers de défectueux.

De nouveaux essais sur la visibilité à distance de lumières d'un pouvoir éclairant connu ont été faits, l'année dernière, par le comité du gouvernement allemand, et ce qu'il y a de curieux c'est que la première publication de leurs résultats a paru dans une brochure délivrée aux marins par les soins du Weather Bureau des Etats-Unis.

La loi d'émission pour une lumière blanche est que sa visibilité est proportionnelle à la racine carrée de son pouvoir éclairant, et les résultats des expériences allemandes suivent exactement cette loi, les divergences n'étant pas plus grandes que les erreurs estimées de position des navires portant ces feux d'essais.

La moyenne d'un grand nombre d'observations donne à la distance

à laquelle une lumière blanche d'une bougie devient visible, 1.4 mille par une nuit claire, et 1 mille par une nuit pluvieuse.

Des expériences entreprises en Amérique, après le congrès maritime international de 1889, donnent les résultats suivants par un temps clair :

Une lumière d'un pouvoir d'une bougie est pleinement visible à un mille nautique et une lumière de trois bougies à une distance de 2 milles.

Une lumière d'un pouvoir de 10 bougies fut visible avec une lunette ordinaire à 4 milles une lumière de 19 bougies fut visible à 5 milles et une lumière de 33 bougies fut visible sans la moindre difficulté à la même distance.

Par une autre soirée exceptionnellement claire, une lumière blanche de 3.2 bougies pouvait être facilement distinguée à 3 milles ; une lumière de 5.6 bougies à 4 milles et une lumière de 17.2 bougies à 5 milles.

Les Dutch gouvernemental expériences conduites à Amsterdam donnent les résultats suivants :

Une lumière blanche d'une bougie fut visible à 1 mille nautique ; une lumière de 3.5 bougies à 2 milles ; une lumière de 16 bougies à 5 milles.

Les expériences avec les lumières vertes donnent 0.80 mille comme distance de visibilité pour une lumière d'une bougie.

Les pouvoirs éclairants des lumières vertes vues à 1, 2, 3 et 4 milles sont respectivement 2, 15, 51 et 106 bougies.

La diminution remarquablement rapide de la visibilité de la lumière verte à distance, même par des observations en temps clair, et le décroissement encore plus rapide par le temps pluvieux que dans les mêmes conditions affecte faiblement la visibilité des lumières blanches, montre qu'il est de la plus grande importance de choisir pour les verres une teinte qui intercepte aussi peu que possible l'intensité de la lumière.

La teinte recommandée est le bleu vert clair, le vert jaune et le vert sombre ne peuvent plus être distingués du blanc à une courte distance.

Pour le rouge, une série de teintes considérable peut être admise, mais on a trouvé que le rouge cuivreux est le meilleur.

Le vapeur "South Eastern," du port de Montréal, est autorisé à changer son nom en celui de "International."

## LE PONT DE LONGUEUIL

Enfin, voilà une question réglée et qui intéresse le commerce et l'industrie de Montréal, au plus haut point. Le pont entre Montréal et Longueuil est maintenant chose décidée. Nous n'aurons plus à attendre au commencement de l'hiver que la glace soit prise et qu'à la fin elle s'en aille pour être en communications constantes avec la rive sud du fleuve.

Ce pont devra être éloigné de 200 verges du pont Victoria, avoir une hauteur de 65 pieds au-dessus du fleuve et une arche de pas moins de 330 pieds à l'endroit du chenal principal.

Il sera en communication directe avec les compagnies du Grand Tronc, des Chars Urbains et du Pacifique Canadien.

Les travaux devront être soumis à l'approbation des Commissaires du Havre.

## LA MARQUE DU FROMAGE

Les importateurs anglais de fromage insistent pour que, dans le projet de loi dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, il soit inséré une clause additionnelle. Cette clause obligerait les fabricants à indiquer le mois de fabrication sur le fromage et une pénalité serait imposée pour tout manquement à cette règle.

Nous approuvons, comme nous l'avons déjà dit, toute mesure qui a pour effet de faire distinguer le bon du mauvais fromage et d'aider au progrès dans la fabrication. Le numéro de fabrique imposé sur le fromage est, nous le répétons, un excellent moyen d'engager et d'obliger les fabricants à une fabrication de plus en plus soignée.

Mais, nous nous demandons si la marque du mois est une chose si nécessaire qu'il faille insérer une pénalité dans la loi pour punir ceux qui négligeraient de se ranger à cette règle, en certains cas désirable, mais à notre point de vue nullement nécessaire.

Dans toute transaction commerciale il existe deux intérêts souvent opposés, celui de l'acheteur et celui du vendeur, il ne faut pas au moyen de règlements, de lois et de pénalités entraver la marche régulière des transactions et faire peser tout le poids de la balance d'un seul côté.

A quoi sert de marquer le mois de fabrication sur le fromage, sinon à donner à un bon et excellent fromage d'été, qui vaudra souvent mieux qu'un fromage d'automne,

une différence de prix qui ne sera pas en faveur du fabricant.

Qu'il y ait dans la qualité du fromage une différence suivant qu'il a été fait à une époque de l'année ou à une autre, cela peut exister et existe, mais cela devrait-il exister ?

Pour nous, nous ne le croyons pas. Un fabricant qui observe toutes les conditions de température et de propreté voulues, qui fait son fromage avec du lait de vaches saines et bien nourries peut et doit faire en toutes saisons, de bon, d'excellent fromage et obtenir une qualité toujours égale et de longue garde.

On ne fait plus aujourd'hui le fromage d'une façon empirique. Les bonnes et saines méthodes ont pénétré partout et, aujourd'hui encore, l'Ecole de laiterie de St Hyacinthe forme de bons fromagers capables de faire en toutes saisons des fromages absolument identiques en qualité, du moment où ils se trouvent dans les conditions que nous avons dites.

Ce serait reculer que d'adopter la proposition des importateurs anglais, car du jour où le fabricant saurait que son meilleur fromage ne peut pas obtenir le plus haut prix, sous prétexte qu'il a été fait dans tel ou tel mois, il n'aurait plus le même intérêt à soigner sa fabrication et à faire un fromage d'une bonne et longue conservation.

Si le fromager trouve avantage à marquer la date du mois sur ses produits, il le fera de lui-même, le doute n'est pas permis, et s'il en avait reconnu la nécessité, ce serait déjà chose faite.

Que nos gouvernants ne s'en laissent donc pas imposer par les importateurs de l'autre côté de l'océan et qu'ils laissent à l'initiative et à l'intérêt de nos fromagers, le soin de régler eux-mêmes la question.

## LE PETROLE EN 1895

On a actuellement des données sur les résultats obtenus des forages aux gisements de pétrole aux Etats Unis et en Russie. Bien que les chiffres pour le mois de décembre ne soient pas encore vérifiés, ils diffèrent en tout cas si peu de la réalité, qu'on peut dès maintenant établir un parallèle entre la production de l'huile minérale dans ces deux pays, parallèle qui présente un intérêt particulier, car il met en relief les progrès de cette industrie en Russie depuis les trois dernières années.

Voici le tableau comparatif des quantités de pétrole obtenues au

cours des dernières années et résumées en milliers de quintaux :

	Etats-Unis	Russie
1885.....	27,682	19,001
1886.....	35,545	24,570
1887.....	35,872	27,027
1888.....	35,053	31,450
1889.....	44,554	33,088
1890.....	58,149	39,803
1891.....	63,960	47,502
1892.....	64,046	48,976
1893.....	61,425	55,364
1894.....	62,572	49,795
1895.....	38,842	61,715

Il résulte de ce tableau que la production du pétrole en Russie a considérablement augmenté en 1895, et dépasse pour la première fois les quantités obtenues aux Etats-Unis, où les forages ont été peu productifs. Mais il faut considérer que, depuis l'admission, par la Bourse de New-York; du pétrole Lima à l'exportation, l'Amérique a obtenu, grâce à cette mesure, un grand appoint pour maintenir sa suprématie sur le marché du pétrole international.

Les exportations de pétrole de ces deux dernières années, se résument également en milliers de quintaux, comme suit :

	Huiles minérales		Résidus naphte	
	1895	1894	1895	1894
Etats-Unis.	20,311	21,949	5,242	4,178
Russie.....	7,535	6,710	4,467	1,376

Comme le prouvent ces derniers chiffres, l'exportation du pétrole et de ses résidus a notablement augmenté en Russie, en 1895, et celle des Etats-Unis a, il est vrai, diminué, mais dans une faible proportion, sur l'année précédente.

## LE BETAIL ARGENTIN

Le bétail constitue un des principaux facteurs de la richesse agricole de l'Argentine et trouve des conditions particulières de réussite dans l'immense étendue des prairies naturelles, la qualité de l'herbe et l'absence des neiges pendant la saison d'hiver. Dans de telles circonstances, la production des animaux des espèces ovine et bovine s'est considérablement et l'on peut même dire étonnamment développée.

D'après la statistique du docteur Juraschek, la République argentine possédait, en 1888, un effectif de 22,216,678 têtes de gros bétail et de 67,900,993 bêtes à laine. En 1892, le recensement pour les cinq colonies australiennes constatait l'existence de 11,414,545 animaux de l'espèce bovine et de 114,524,482 moutons.

La baisse du prix de la laine, qui constitue le principal élément de l'exportation argentine, s'est prolongée jusqu'au mois de février de l'année 1895, pour faire place à un mouvement de hausse de 15 à 20 0/0. Mais, en dépit de cette dépréciation considérable de la valeur des toisons en 1894, l'exportation ne s'est pas moins élevée, dans cette année, à 167 millions de francs au lieu de 147 millions en 1893, d'où ressort une augmentation de 20 millions d'une année sur l'autre.

L'amélioration du bétail indigène, entreprise et poursuivie avec activité et persévérance par les éleveurs de la Plata et favorisée, en outre, par l'intensité croissante de la demande, a puissamment aidé au développement de l'exportation du bétail sur pied.

De son côté, le gouvernement, dans les principaux ports d'embarquement de la Plata et de Buenos-Ayres, a soumis le bétail présenté pour l'exportation à une surveillance rigoureuse, et a pris à sa charge l'établissement d'abris où les animaux peuvent séjourner dans de bonnes conditions d'hygiène et d'alimentation, avant leur installation à bord. Quant aux moyens de transport, il y sera pourvu par la construction de navires munis d'aménagements spéciaux, et déjà une société anglaise a mis à la disposition du commerce d'exportation six navires de ce nouveau type.

En 1889, la République Argentine livrait à l'exportation 139,526 bœufs et 19,526 moutons sur pied. En 1894, le total se montait à 220,490 bœufs, 122,218 moutons.

## COMPTES-RENDUS

Mardi, a eu lieu l'assemblée mensuelle des Commissaires du Hâvre de Montréal sous la présidence de M. H. Bulmer.

Étaient présents: MM. V. Hudon, Frank Hart, L. E. Morin, Richard White, John Torrance, H. Laporte et le maire Wilson-Smith.

Les Pères Rédemptoristes, propriétaires du couvent des Carmélites, à Hochelaga, informent la commission qu'ils se proposent de construire, au printemps, un mur en pierre entre leur propriété et celles des Commissaires du Hâvre et ils demandent l'autorisation pour l'entrepreneur de déposer une partie des matériaux de construction sur le terrain des Commissaires, étant entendu que ce dépôt ne devra gêner en rien le trafic.

Renvoyé pour examen à la prochaine réunion.

Le Secrétaire de la Commission devra remercier, au nom des Commissaires du Hâvre, M. La Coste, ingénieur en chef du département des travaux publics, à Ottawa, de son envoi d'une série de cartes indiquant les améliorations ap-

portées jusqu'à ce jour au chenal du fleuve.

Les changements devront être faits sur les cartes officielles de la Commission du Hâvre ainsi que sur les cartes qu'elle vend de temps à autre.

M. Sévère Perron, apprenti pilote écrit que, bien qu'il ait passé avec succès ses examens de pilote, depuis plus de deux ans, il n'a pas monté en grade, l'ouverture de la navigation étant prochaine, il demande que les Commissaires veuillent bien s'intéresser à lui.

Il est décidé que la demande de M. Perron sera examinée à la prochaine vacance de pilote, les cadres étant actuellement remplis.

### BOARD OF TRADE

M. R. Bickerdike a présidé l'assemblée hebdomadaire mardi. Étaient également présents, MM. John Torrance, John McKergow, Chas F. Smith, Chas Chaput, David McFarlane, Chas McLean, Wm McNally, Henry Mills, Wm Nivin, Jas. E. Rendell, G. F. C. Smith et David G. Thompson.

On lit une lettre du président de la "Canadian Marine Association" demandant au Board of Trade de s'opposer, devant le Sénat, à la construction d'un pont sur la rivière St-Clair, entre Détroit et Windsor.

Le Board of Trade ne voit pas d'inconvénient à la construction de ce pont pourvu qu'il ait une hauteur suffisante pour permettre le passage de n'importe quel navire.

M. D. G. Thompson a été choisi comme délégué du Board of Trade au Sénat pour y parler dans ce sens.

### BOARD OF TRADE

L'assemblée régulière du conseil du Board of Trade a eu lieu mardi après-midi; M. R. Bickerdike présidait.

Le secrétaire donne lecture d'une communication du ministre du commerce relative à la nomination d'une personne chargée de peser le beurre et le fromage destinés à l'exportation. Le ministre annonce qu'il fera connaître sa décision après avoir étudié la question.

Lecture a été faite du rapport préparé par le comité spécial nommé à la dernière séance concernant certaines taxes imposées aux vaisseaux faisant le service jusqu'à Terre-Neuve. Ce rapport dit que l'imposition de \$5 sur tous les vaisseaux qui voyagent dans le golfe est trop lourde. On propose de la réduire à \$1 seulement pour les vaisseaux transportant une cargaison de pas moins de 150 tonnes. Le comité demande de plus l'abolition des taxes imposées sur les vaisseaux qui quittent le port la nuit.

Le conseil approuve entièrement ces deux propositions.

On donne lecture d'une lettre de la Canadian Marine Association demandant au conseil de s'unir à elle pour s'opposer à la proposition qui doit être présentée au sénat, relativement à la construction d'un pont sur la rivière Ste-Claire, entre Windsor et Détroit.

Le conseil ne s'oppose pas à la construction de ce pont, pourvu qu'il soit assez élevé pour permettre à tous les vaisseaux de passer sous ses arches, et, pourvu aussi qu'aucun pilier ou brise lame ne soit placé dans la partie navigable de la rivière. M. D. S. Thompson a été chargé de se rendre à Ottawa pour exposer au comité du sénat les torts considérables qu'un pilier placé dans la partie navigable de la rivière causerait à la navigation.

Le projet de loi soumis au parlement

impérial, qui, s'il est adopté, empêchera l'exportation du bétail vivant en Angleterre, est ensuite discuté. Le conseil décide de démontrer au premier ministre toute l'importance qu'il y a pour Montréal de faire abandonner ce projet, et d'adresser par câble, aux autorités impériales, l'opposition énergique que manifeste le Board of Trade de Montréal, à cette législation.

### CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

L'assemblée ordinaire de cette association a eu lieu vendredi sous la présidence de M. Joseph Contant.

Après l'expédition des affaires courantes, M. Contant a expliqué la position qu'il avait prise à la grande assemblée des citoyens, lundi dernier, relativement à l'exposition. Il a approuvé le rapport des contribuables de Montréal dans lequel il est démontré qu'il est impossible d'organiser avec succès une aussi grosse entreprise à aussi brève échéance.

La conduite du président a été unanimement approuvée par les membres présents.

M. J. X. Perrault a proposé, secondé par M. L. E. Morin, qu'une conférence de toutes les chambres de commerce de la province soit annoncée aussitôt que possible. On y discuterait un programme d'études et de progrès pour le grand congrès des chambres de Commerce de l'Empire qui doit être tenu à Londres en juin prochain.

La motion a été adoptée et un comité, composé de MM. Contant, Racine, Boivin, Perrault et Morin, nommé pour organiser la conférence proposée.

Le président, M. Contant, a été chargé de voir le maire pour étudier avec lui ce qu'il y a de vrai dans la rumeur qui veut que la compagnie du Pacifique transporte petit à petit ses ateliers de réparations de Montréal à Perth, Ont. On dit même que plusieurs chars, chargés de matériel et d'outils, sont déjà partis ces jours derniers.

Ont été admis comme nouveaux membres: MM. Joseph Lafrenière, manufacturier; R. Laurendeau, avocat et M. Langlois, marchand, tous de Montréal.

### Aux épiciers en détail de la cité de Montréal

A une réunion de l'Association des épiciers de Montréal, il a été décidé d'adresser à chacun des épiciers la présente circulaire, dans le but d'encourager ceux-ci à faire partie de la dite Association; donnant par là plus de force à nos demandes et requêtes au Conseil de Ville et au Gouvernement, et pour faciliter le commerce général d'épicerie.

L'état financier de l'Association des épiciers de Montréal est florissant; et malgré le petit nombre de nos membres, nous avons réussi à obtenir plusieurs amendements au règlement du Conseil de Ville et du gouvernement provincial d'une manière avantageuse pour les épiciers en général; il ne serait pas juste, en conséquence, que tout le poids de ces démarches retombe sur les membres de cette Association.

Il n'y a pas le moindre doute que si tous les épiciers de Montréal jugent à propos de s'unir à nous, en devenant membres de notre Association, nous aurons beaucoup plus d'influence et de facilité à obtenir les amendements requis aux lois qui nous gouvernent.

En 1886, nous avons obtenu du Conseil de Ville un amendement par lequel il nous a été permis de vendre les légumes et le grain au poids, au lieu de à la mesure comme autrefois.

Après beaucoup de démarches, nous avons obtenu des manufacturiers et des marchands de gros la promesse de ne pas vendre aux consommateurs sous aucune circonstance.

En 1887, notre Association fut incorporée par lettre du Parlement.

En 1890, la délégation que nous avions envoyée à Québec pendant la session, obtint que les épiciers pussent considérer la vente des liqueurs comme faisant partie du commerce d'épicerie.

De plus que les licences seraient en proportion des loyers.

En 1894, nous avons envoyé une délégation au gouvernement d'Ottawa au moyen d'une requête signée par un grand nombre qu'un amendement fut fait à la loi rendant saisissable, pour justes salaires des employés civils. Notre délégation fut bien reçue et on leur promit de considérer leur requête. Toutefois rien n'a été fait jusqu'à présent, à cause de la mort de Sir John Thompson arrivée quelques mois après.

Nous avons de plus obtenu du gouvernement fédéral la permission de se servir des mesures graduées, ce qui était défendu.

Nous avons de plus adressé une requête au Conseil de Ville au sujet des colporteurs; l'échevin Nolan, qui était alors président du Comité des marchés, reçut notre délégation avec bienveillance; mais évidemment, il a depuis oublié ses promesses; cependant il a été renversé aux dernières élections par un des membres de notre Association.

En 1895, à la dernière session du Parlement provincial, nous avons réussi à obtenir un amendement à l'acte des licences, par lequel les épiciers peuvent vendre des liqueurs en bouteilles cachetées contenant moins d'une chopine.

Nous avons aussi obtenu un amendement à la loi électorale concernant les épiciers, licenciés, qui de vaient fermer leurs magasins durant trois jours savoir : la veille des élections, le jour des élections et le lendemain des élections; avec beaucoup de difficultés nous avons obtenu que la fermeture des magasins ne fut de rigueur que pour les jours des élections seulement.

De plus, dans l'obtention d'une licence, nous n'aurons plus besoin de caution, et il ne sera plus nécessaire d'appuyer nos applications de plusieurs noms.

Il y a encore beaucoup d'amendements à faire aux lois électorales qui seraient d'un grand avantage pour les épiciers en général; au nombre desquels serait l'amendement concernant les employés civils et les colporteurs de fruits et de légumes. Nos chances de succès semblent plus grandes maintenant que nous avons l'honneur d'avoir sur notre liste trois échevins les plus énergiques du Conseil de Ville; l'échevin Turner, l'échevin Connaughton et l'échevin Kinsella, qui tous nous ont promis de nous supporter dans la demande de nos justes droits au Conseil de Ville de Montréal.

En conséquence, nous adressons cette circulaire afin d'attirer l'attention de tous les épiciers aux avantages et bénéfices qu'ils retireraient en devenant membres de cette association. A en juger par nos succès dans le passé, malgré le petit nombre de nos abonnés, nous sommes assurés que si nous avions comme membres, disons les trois-quarts des épiciers de Montréal, nous serions tout-puissants dans nos requêtes.

Nous avons vu plusieurs échevins de la ville qui nous ont promis leur appui dans la demande de nos droits au Conseil de Ville de Montréal, entre autres les suivants : Les échevins Charpentier, Jacques, Penny, Wilson.

Les personnes qui desirant faire partie de notre Association peuvent adresser leur application à l'un ou à l'autre des officiers suivants :

S. D. Vallières, Président, 85 Green Avenue,  
John Scanlan, 1er Vice-Président, 235 rue Bleury;

J. O. Lévesque, 2ème Vice-Président, 2002 rue St-Cath-rine

John Johnson, Sec.-honoraire, 81 rue St-Hypolyte;

V. Raby, Trésorier, 1161 rue St-Jacques;  
Peter Gannon, Secrétaire, 469 Avenue Laval,  
A. Labrecque, Directeur, 1341 rue Ontario  
P. B. Mesnard, Directeur, 549 rue Richmond;  
B. Taylor, Directeur, 116 rue du Grand-Tronc  
J. P. Dixon, Directeur, 55 rue Prince Arthur  
A. D. Fraser, Directeur, 209 rue St-Jacques;  
S. Demers, Directeur, 146 rue St-Antoine.

Ou encore à aucun des commis voyageurs de la ville représentant des maisons de gros, qui nous ont offert d'intéresser tous les épiciers en faveur de notre Association et d.s bénéfices qui en résultent pour les membres.

La souscription annuelle est de deux dollars seulement.

## PETITES NOTES

L'Assomption aura, bientôt sans doute, sa ligne de téléphone. Une compagnie est en voie de formation, une cinquantaine de souscripteurs sont déjà sur la liste.

Avis à ceux qui sont sujets au mal de mer. Une préparation anglaise, le chlorobrome, s'il ne guérit pas a du moins l'avantage de soulager le mal de mer. On en prend une cuillerée toutes les minutes de 4 à 6 fois.

Les nombreux sondages faits dans la Thuringe, à la recherche de gisements de sels de potasse naturels, ont amené la découverte, le 1er octobre dernier, à Stadtlengsfeld, d'un puissant gisement de bonne qualité.

La ville de Bruxelles doit ériger sur la place de Brouckère, à Anspach, un de ses anciens bourgmestres, un monument original et unique.

Le monument Anspach sera visible le soir, la figure de l'Archange St Michel, que l'on voit dans les armoiries de Bruxelles, sera entourée d'un nimbe de lumière électrique; par le même procédé, son glaive sera rendu flamboyant, les yeux du dragon que terrasse St Michel seraient lumineux et de sa gueule sortirait un jet intense de lumière.

Un de nos confrères de la presse étrangère annonce qu'on vient de bâtir à Hambourg un restaurant en papier. Bien entendu, il s'agit de papier comprimé. La charpente est en métal, les parois, les murs sont en pâte à papier et le toit est en carton incombustible; les ornements décoratifs extérieurs, moulures, etc, sont également de papier, de même que la plus grande partie du mobilier. Il ne s'agit pas du reste d'une petite construction, car la salle à manger, qui a trente mètres sur six, peut donner place à cent-cinquante convives.

Le chauffage se fera non dans des cheminées, mais au moyen d'une circulation d'eau. Cet édifice original, qui a un grand succès, paraît-il, n'a coûté qu'un prix assez réduit.

D'après une statistique publiée par la commission pour l'exposition d'Innsbruck de 1893, la tannerie actuellement encore florissante de la maison Johann Kirchebner de Steinach, tannerie fondée il y a trois cent quarante ans, a été, depuis cette époque lointaine, toujours possédée par la même famille, sans que jamais un membre de cette famille ait été obligé à suspendre ses paiements.

Tous les rudes coups du sort qui, au cours des siècles, frappent naturellement une famille: guerre, émeutes, grande mortalité et autres fléaux de l'humanité ont trouvé dans cette maison une génération faisant face à ces tourments avec une force, une persévérance et une honorabilité vraiment tyroliennes et laissant l'héritage vénérable toujours à un Kirchebner mâle également capable.

Le propriétaire actuel, M. Johann Kirchebner, un géant vieux-tyrolien aux formes athlétiques, est toutefois sous tous les rapports un industriel moderne, qui, comme tanneur et comme négociant, est parfaitement à la hauteur de l'époque et dont les produits, une des marques de cuirs forts à semelles jouissent d'une grande faveur.

L'acide phénique, dit M. Max de Nansouty, est-il, oui ou non, un désinfectant? Oui, si l'on en croit tous les gens qui s'en servent; pas autant que l'on pourrait le croire, si l'on écoute quelques hygiénistes.

La vérité semble être que l'on en a abusé et qu'on lui a demandé plus que l'on ne pouvait exiger de cet acide. Au début de sa vogue, qui date de quelques années, on lui a attribué toutes les vertus: il passait pour préservatif de toutes les maladies contagieuses et épidémiques: typhus, choléra, fièvre maligne, variole, peste. On se lavait avec, ce qui est toujours une bonne chose; on buvait aussi des sirops phéniqués.

Puis est venue la défaveur: on s'est plu à déclarer que l'acide phénique n'était qu'un palliatif, et que germes et microbes vivaient avec lui en assez bonne intelligence, principalement lorsqu'il était impur. Il y a du vrai dans cette appréciation; l'acide phénique suspend l'action des proto-organismes, mais il ne les détruit pas, à moins que l'on n'emploie des doses excessives; c'est un médiocre désinfectant qui agit surtout contre la crainte du microbe par l'odeur forte qu'il dégage.

Il est bon de savoir, cependant, que l'on peut augmenter sensiblement sa puissance désinfectante en employant une méthode indiquée par MM. Laplace et Loffler. Elle consiste à mélanger à l'acide phénique, pour l'usage de désinfection, bien entendu, de l'acide chlorhydrique ou de l'acide tartrique dans la proportion de  $\frac{1}{2}$  à 1 p.c. de son poids. Dans ces conditions, les propriétés antiseptiques de l'offusquant acide sont vivement surexcitées. C'est un "tour de main" plutôt qu'une méthode et l'on ne risque guère à en faire l'essai.

Voici quelques détails sur les dépenses qu'entraînent les brouillards de Londres, spécialement pour les compagnies de chemins de fer. Si pour les industries ordinaires on se contente d'allumer les becs de gaz, avec un succès du reste plus ou moins complet, sur les lignes ferrées innombrables qui sillonnent Londres et ses faubourgs il faut des précautions toutes particulières et une armée de *fog-men*, "d'hommes de brouillard," qu'on répartit de faction le long de la ligne tant que le brouillard dure; ces sentinelles d'un nouveau genre sont relevées par d'autres au bout d'un certain temps. Ces employés auxiliaires ont pour mission de placer des signaux de brouillard, des pétards sur le passage des trains: ces pétards éclatent et avertissent le mécanicien qu'il faut ou ralentir ou s'arrêter, qu'un danger le menace. Pendant un brouillard de janvier 1888, la Compagnie du North-Western Railway a dû recourir à 2162 *fog-men*; dans une circonstance analogue le chemin de fer Midland a mobilisé une armée de 4,000 auxiliaires. Et au point de vue des dépenses, il ne faut point oublier le prix des pétards, que les Compagnies achètent par grosses: en novembre et décembre 1890 le chemin de fer South-Western en a employé 118,760. Certainement, ces pétards se vendent fort bon marché, une grande usine de Birmingham les livre à 18 cts la grosse; mais il en faut acheter de si grandes quantités que, dans le courant d'une année, cela entraîne une énorme dépense pour les compagnies anglaises.

# “Thistle Haddies”

LA MARQUE BIEN CONNUE

HADDIES CHOISIS, MIS EN BOITES



De beaucoup supérieure au Saumon, au point de vue de la diète, et bien plus facilement digéré...

EN VENTE PAR LES MARCHANDS DE GROS DU DOMINION

A. P. TIPPET & CO., Montreal

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 12 mars, 1896.

### FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 11/16 à 3/4. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est à 2 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 109 3/4 au comptant et à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à 102 82 1/2.

A Montréal, les prêts à demande sont plus faciles et se cotent encore de 5 à 5 1/2 p.c.; les billets de clients s'escomptent toujours aux taux de 6 à 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours, à une prime de 9 5/16 à 9 1/2; à demande, de 9 1/2 à 9 3/4 et par le câble à 9 1/2. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours; de 9 1/2 à 9 3/4; à vue de 9 1/2 à 10 et par câble à 10 1/2.

Les traites à vue sur New-York paient entre banques un escompte de 1/4 à 1/10 et font le pair sur le comptoir.

L'argent en barre vaut à New-York de 68 1/2 à 69 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 69 à 69 1/2 pour celle provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 31 7/16d, l'once.

La Bourse a présenté cette semaine un peu plus de mouvement, on s'aperçoit déjà que l'argent est moins rare. Toute la liste à peu près a été touchée, mais les opérations se sont surtout portées sur les valeurs de spéculation. Le ton du marché est ferme à la clôture d'aujourd'hui, bien que les transactions n'aient pas été aussi nombreuses qu'à certains jours de la semaine.

Nous enrégistrons les prix des ventes pendant la semaine, les prix sont ceux des dernières ventes opérées :

#### Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	219
“ Toronto.....	239
“ Commerce.....	136
“ des Marchands.....	165 1/2
“ Molsons.....	177

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple.....	6	2
“ Jacques-Cartier.....	90	.....
“ Hochelaga.....	126	121 1/2
“ Nationale.....	75	70
“ Ville Marie.....	100	72 1/2

#### Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal.....	204 1/2
Colored Cotton (bons).....	99 1/2
“ “ actions.....	65

Montreal Cotton, ex-d.....	128 1/2
Dominion Cotton.....	93
Royal Electric.....	.....

#### Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	55 1/2
Toronto St. Ry.....	77 1/2
Montreal St. Ry.....	219 1/2
Duluth, pref.....	13
Rich. & Ont.....	88

#### Valeurs diverses :

Montreal Telegraph.....	165
Câble.....	163 1/2
Postal Telegraph.....	86
Loan & Mortgage.....	131
Bell Teleph.....	158

Toutes les valeurs, sauf le C. P. R. que nous avons laissé la semaine dernière à 56 1/2 sont en hausse.

### COMMERCE.

Encore une semaine très tranquille. La température n'est pas faite pour provoquer les échanges; le temps ne reste pas au beau toute une semaine et rien n'est plus variable que notre hiver cette année. Les alternatives de temps froid et de temps plus ou moins doux ne nous donnent pas de bons chemins; s'il tombe de la neige, un vent qui souffle en tempête balaie tout sur son passage et ne laisse, à la campagne, que des

AUGMENTEZ.....

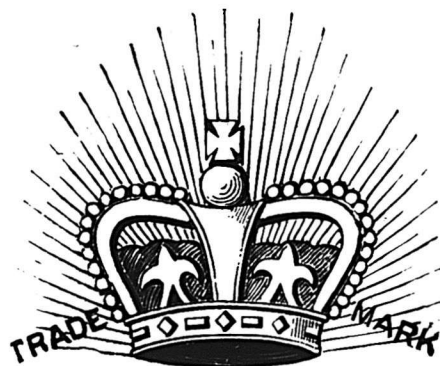
Votre POPULARITE et votre PROSPÉRITÉ

EN VENDANT LES

## Essences Culinaires “Crown Brand”

EU EGARD A LA QUALITÉ CE SONT LES MOINS CHÈRES.

MANUFACTURÉES PAR



REGISTERED

ROBT. GREIG & CO. 456 ST-PAUL, MONTREAL

voies cahoteuses et, à la ville, que des rues et des trottoirs glissants et dangereux.

L'état des chemins, à la campagne, s'était un peu amélioré et le marché de la place Jacques-Cartier s'est ressenti en bien, mais cela n'a pas duré et nous aurions cependant bien besoin de tous nos moyens d'action pour secouer le marasme des affaires.

La semaine, pourtant, est moins nulle, sous le rapport des transactions que sa devancière, mais elle n'est guère meilleure au point de vue des paiements. A la ville, cela se conçoit encore un peu, car bon nombre d'ouvriers sont sans travail et ils vivent sur le crédit que leur font les marchands, mais à la campagne et surtout dans certaines régions, il est assez difficile d'expliquer les causes de tant de renouvellements de billets chez les fournisseurs. Le foin cependant s'est bien vendu et en quantité assez fortes pour amener de l'argent en circulation; les cultivateurs ont dû payer leurs dettes chez les marchands, ceux-ci ne devraient donc pas être si gênés qu'ils semblent l'être pour le moment.

Nous devons donc supposer qu'il reste encore de grandes quantités de foin à vendre et que les cultivateurs vont avec l'argent de celui déjà vendu, rencontrer leurs obligations sur les emprunts qu'ils ont pu faire et dont les échéances semestrielles ont lieu en septembre et en mars, et que les marchands auront leur tour dès que d'autres ventes se produiront.

Pour pouvoir payer leurs fournisseurs qui, à la longue se fatiguent, les marchands ont tout intérêt à hâter la rentrée des crédits; qu'ils surveillent donc de près leurs débiteurs.

**Bois de construction.**— On constate une amélioration aux clos de la ville; on ne s'attend pas encore à voir se rétablir le courant d'affaires qui existait, il y a quelques années, mais on espère

voir un printemps plus actif que celui de 1895.

En effet, la construction était gênée par quelques clauses de la loi Augé, qui ont été heureusement modifiées depuis, et ceux qui, il y a un an, auraient volontier bâti pourront le faire maintenant qu'ils sont débarrassés des entraves qui les liaient. Les ventes de propriétés sont aussi plus nombreuses et il est permis de supposer que, parmi ceux qui achètent des terrains vacants, il se trouvera des propriétaires qui construiront. Mais il y a tant de maisons non louées et tant de locataires qui ne paient pas leur loyer qu'il serait peu prudent de compter sur une forte poussée dans les travaux du bâtiment.

Les prix à la ville restent les mêmes et il serait prématuré de rien préjuger quant aux prix qui seront pratiqués dans les scieries. Les stocks sont plus considérables que jamais à pareille époque et la coupe des bois a été bonne. Il est un peu tôt pour parler de diminution, car, si la descente des bois se fait mal, les stocks pourront s'épuiser assez vite surtout si les demandes qu'on attend de l'étranger se réalisent.

**Charbon et bois de chauffage.**— Pour le charbon la demande est très active; elle l'est moins pour le bois de chauffage qui cependant présente un assez bon courant d'affaires.

Les prix sont sans changement.

**Cuir et peaux.**— Il y a un peu moins d'activité que la semaine dernière dans ce commerce. Les manufactures de chaussures de la ville sont peu affairées. Il y a un peu de faiblesse dans les prix des cuirs spanish lourds No 1, et dans les buffs d'Ontario qu'on peut obtenir à 1 cent de moins qu'à nos prix courants. Les collections ne se sont pas améliorées non plus.

**Draps et nouveautés.**— Il y a un peu d'amélioration et dans les affaires et dans les paiements. Mais l'amélioration dans les paiements est due en grande

partie à l'énergie déployée par les maisons de gros pour obtenir de l'argent; elles commencent à se fatiguer de ne rien recevoir et elles ont entamé avec leurs débiteurs une correspondance quelque peu ferme qui a rapporté en partie ses fruits.

**Epiceries**— Affaires calmes; collections assez difficiles.

Pour les vins de Tarragone, on n'a pas encore eu le temps de constater l'effet de la réduction des droits que nous avons signalée la semaine dernière et qui ne diminueront les prix que de 5c ou moins, suivant les qualités, par gallon. Les vins français qui, depuis quelques mois, ont joui d'une réduction des droits de 30 p. c. *ad valorem* n'ont guère pu profiter de l'abaissement du tarif, il ne s'est guère consommé plus que d'habitude. Il est vrai de dire que l'argent étant rare, les consommateurs ont plutôt modifié leurs habitudes dans la voie de l'économie que dans celle de la dépense. D'un autre côté, les vieilles habitudes sont longues à déraciner et, pendant longtemps encore, beaucoup de gosiers préféreront les alcools au vin, au détriment de leur bourse et de leur santé.

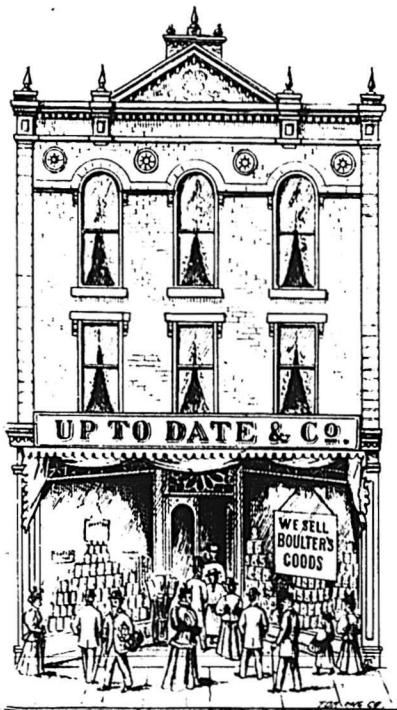
Les sucres restent fermes aux mêmes prix, bien que la demande soit des plus modérées; les raffineries, en présence des prix pratiqués pour les sucres bruts dans les pays producteurs, seraient plutôt disposés à donner une cote plus élevée, l'absence des acheteurs les retient.

Les mélasses sont sans changement dans les prix ici et n'ont qu'un courant d'affaires restreint.

Le marché des Barbades a ouvert à des cotes supérieures aux anciennes pour les mélasses de la nouvelle récolte. Comme nous avons eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, les mélasses seront rares cette année, d'abord la production des plantations de canne à sucre est forcément

## " PAS BON MARCHÉ MAIS BON "

Les Fruits  
et les Légumes  
de Conserve  
de la Marque  
**SANS RIVALE**  
" LION "  
de **BOULTER**  
sont connus  
pour leur  
supériorité,  
leur  
**PURETÉ**  
et leur  
**SAVEUR**



Les Marchands  
actifs, Up-to-Date  
vendent nos  
Marchandises  
et cela les paie.  
C'est que  
nos articles  
sont connus  
pour leur  
supériorité  
leur  
**PURETÉ**  
et leur  
**SAVEUR**

Il ne nous reste que quelques Fruits. Ces **Quelques Mots** en disent plus que des **Volumes** en faveur de notre marque Sans Rivale " LION. "



TELEPHONE 6057

**E. L. ETHIER & CO.**

MANUFACTURIERS et importateurs de marchandises de Billards et font aussi les réparations. Tables d'occasion de \$100 à \$200 chacune, aussi bonnes que les neuves.

N. B.—Nos bandes de billards électriques Columbus sont les plus nouvelles et les meilleures connues.

No 88 rue St-Denis, MONTREAL.

Maison fondée à Paris en 1827

**ROYER & ROUGIER FRERES**

IMPORTATEURS DE

**PRODUITS FRANÇAIS**

QUINCAILLERIE, ARTICLES DE PARIS  
PRODUITS PHARMACEUTIQUES,  
NOUVEAUTÉS, SOIERIES,  
TISSUS, RUBANS

SIÈGE SOCIAL.

9, Place des Vosges  
PARIS

SUCCURSALE

55, rue Saint-Sulpice  
MONTREAL

NOTA—La maison se charge d'importer sur ordre tous articles de provenance française, à des prix très réduits.

restreinte par la révolution cubaine et beaucoup de planteurs préféreront faire du sucre, qui obtiendra de hauts prix, que de vendre des mélasses.

**Fers, ferronneries, métaux.**—Les affaires sont assez tranquilles, il y a meilleure apparence que précédemment. On se plaint toujours que les échéances laissent fortement à désirer.

**Pas de changement dans les prix.**

**Huiles, peintures, vernis.**—L'huile de lin crue est encore en baisse et nous la cotons de 54 à 55c, au lieu de 55 à 56c. Les huiles de foie de morue de Norvège, sont très fermes aux prix précédents.

Pour le reste rien de particulier à noter.

**Produits chimiques**—Le vert de Paris est ferme de 14 à 15c; les affaires dans les différents produits sont assez restreintes et les prix n'ont pas varié.

**Poissons.**—Peu d'activité dans le commerce; les achats faits pour les besoins du carême ne sont pas encore épuisés, les demandes de l'épicerie sont à peu près nulles.

**Saisons.**—Pas de changements dans les prix, affaires à peu près nulles.

## Revue des Marchés

Montréal, 12 mars 1896.

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHÉS ÉTRANGERS

Les importations dans le Royaume-Uni, la semaine dernière, ont été de 1,800,000 boisseaux de blé; 1,656,000 boisseaux de blé-d'inde et de 228,000 barils de farine. Les importations et les apports des fermiers ont formé un total de 3,726,000 boisseaux de blé pour les approvisionnements de la semaine, soit une diminution de 774,000 boisseaux sur le blé visible en Angleterre.

Les derniers avis par câble au *Board of Trade*, donnent ainsi la cote au marché des chargements.

Londres : chargements à la côte, blé aisé, 3d plus bas; maïs, tranquille. Chargements en route : blé, pas d'affaires, 3d plus bas; maïs, ferme. Marchés anglais de l'intérieur, blé facile, en baisse. Liverpool : blé disponible, terne; maïs disponible, facile. Farine première à boulanger de Minneapolis, 18s 6d. Livraisons futures, tranquilles; mars, 5s

5½d; avril, 5s 5½d; mai, juin et juillet, 5s 5½d; maïs, tranquille; mars, 2s 11½d; avril, 3s ½d; mai, 3s ½d; juin 3½ juillet, 3s 1½d; août, 3s 2d. Paris : blé, mars, 18.50; avril, 18.75. Farine, mars, 41.15; avril, 41.25. Marchés français de l'intérieur, tranquilles et soutenus.

Nous lisons dans le *Marché Français*:

“Le temps a été splendide pendant toute la période des fêtes du carnaval; depuis lors, quelques petites pluies se sont produites un peu partout, mais la température n'en est pas moins restée très douce, trop douce même au gré de la culture qui, tout en constatant l'aspect luxuriant des céréales en terre, continue cependant à nourrir quelques craintes au sujet de cette végétation exagérément avancée, qui lui fait redouter une production trop forte en paille au détriment du grain.

“Par contre, la température actuelle est on ne peut plus favorable aux travaux des champs; la préparation des terres en vue de semailles de printemps s'effectue dans les meilleures conditions possibles et est activement poussée par la culture.

“Nos marchés de l'intérieur ont été, par suite, un peu plus désertés encore qu'auparavant, mais, malgré la rareté des offres qui en est résultée, la fermeté signalée pendant la semaine précédente s'est difficilement maintenu; maints cas de baisse se sont même produits.

“La meunerie, en effet, éprouve toujours les mêmes difficultés à vendre ses farines et le placement de ses issues est plus laborieux que jamais, dans ces conditions, elle ne s'approvisionne qu'au fur et à mesure de ses besoins.

“Le marché des farines douze marques, après deux jours de congé pour les fêtes du carnaval, a repris ses séances mercredi avec des prix en baisse de 50 centimes pour le rapproché et de 30 centimes pour l'éloigné sur les derniers cours du samedi précédent. La hausse si rapidement acquise la semaine dernière a eu pour effet d'attirer des offres plus abondantes et d'augmenter le désir de vendre; la faiblesse n'a fait que s'accroître depuis lors, sous l'influence de l'augmentation du stock de place et de la mévente persistante des farines de consommation.

“Aujourd'hui les prix d'ouverture dénotaient, sur la clôture de samedi dernier, une baisse de 90 centimes à 1 fr. pour le rapproché et de 75 centimes environ pour l'éloigné.”

De son côté, le *Sémaqore*, de Marseille, dit, quelques jours après :

“Blés indigènes.—Le temps est plus froid. Le thermomètre a dépassé 10 degrés au-dessous de zéro en plaine et la végétation est, pour le moment, arrêtée. Comme ce froid nous est arrivé après une assez longue période de sécheresse, la gelée n'a rien qui doive nous inquiéter, d'autant plus que l'on signale des chutes de neige dans le Sud-Est et l'Est et que les avis de l'observatoire nous font prévoir que la neige va s'étendre aux autres régions. C'est là un hiver qui commence bien tard. Néanmoins, ce changement de température est bien accueilli par la culture qui ne voyait pas sans inquiétudes une végétation aussi avancée à cette époque de l'année.

“D'une façon générale, les cours des blés se maintiennent assez bien sur les marchés de province; mais cette bonne tenue est plutôt causée par la résistance de la culture que par une amélioration de la demande qui reste toujours très calme. Il en est de même sur la place au marché libre tenue cette après-midi. La culture demande le même prix que la semaine dernière pour les échantillons qui sont offerts, mais la meunerie est toujours très réservée dans ses achats et la tendance est plutôt lourde, quoique les cours soient sans changement notable. On cote de 18 25 à 19 25 les 100 kil. à Paris. Les blés étrangers sont sans affaires.”

Le *Times*, de Buenos Ayres, publie les chiffres de la récolte de l'année et, d'après ses estimés, la production ne serait que de 65 p. c. de celle de l'année dernière; il resterait 400,000 tonnes pour l'exportation.

D'après d'autres avis reçus de Buenos Ayres, la récolte du blé-d'inde serait excellente dans la province du même nom.

Le marché du fret à Buenos Ayres était bien faible ces temps derniers, mais la baisse continue du change a empêché les transactions sur le grain.

A Odessa, on s'attend à une ouverture tardive de la navigation et on prétend que les froids rigoureux ont été défavorables aux récoltes insuffisamment protégées par la neige.

En Hongrie, le commerce des farines est en mauvaise situation. Le blé étant bon marché, les meuniers ont dû réduire leurs prix, mais les acheteurs se sont néanmoins tenus sur la réserve ayant confiance dans une nouvelle baisse.

Aux Etats-Unis, le Département de l'Agriculture a publié, avant-hier mardi, un rapport de la distribution et de

## LES MATINEES DE FRIMAS

# FLEUR DE SARRASIN

DE LA

## CIE IRELAND

TORONTO, ONT.

En paquets de 2½ lbs. 2 doz. par caisse.

“ 5 “ 1 “ “

L'emballage le plus attrayant sur le marché. Se vend à première vue.

HOWE, McINTYRE CO, Agents pour la vente, =:==: 461 rue St-Paul, MONTREAL.

Suggèrent à la bonne ménagère de faire de chaudes galettes de sarrasin. Vous devez avoir — et même vous avez — des demandes pour une fleur préparée **BONNE** et sur laquelle on peut compter.

(Self Raising)

Nous faisons cet article depuis de longues années. Il a toujours donné satisfaction. Cette année nous en avons vendu plus que jamais

Vous ne regretterez jamais de commander une caisse de



# MAISON DE GROS ..... EN ..... **Epiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

**THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.**

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

**HUDON, HEBERT & CIE,** 41, rue St-Sulpice, et  
22, rue De Bresoles,  
**MONTREAL**

la qualité de la récolte de 1895 en blé et blé-d'inde. Il en résulterait que 49.8 pour cent de la récolte du blé-d'inde sur un total de récolte de 1,072,000 boisseaux se trouve encore entre les mains des fermiers. On n'avait jamais vu ni une telle proportion, ni une réserve semblable chez les fermiers; l'année dernière cette réserve n'était que de 476,000,000 boisseaux. Le blé aux mains des fermiers est estimé à 26.3 p. c. de la récolte, soit 123 000,000 boisseaux.

La publication de ce rapport et les bonnes nouvelles reçues de la récolte sur pied ont amené une réaction en baisse, à Chicago. Le marché a ouvert avec 1/2 c. de moins que la cote en clôture de la veille.

Nous donnons les prix du blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

New-York, No 2, roux d'hiver,	79 1/2 c
Chicago, No 2, du printemps,	83 1/2 c
Détroit, No 1, blanc.....	72 c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago,	64 1/2	65 1/2 c
New-York,	71 1/2	71 1/2 c
Détroit,	72 1/2	65 1/2 c

#### MARCHÉS CANADIENS

Dans le Manitoba, les chemins sont encore bons et permettent le transport des grains qui sortent plus librement, le mouvement est favorisé, d'ailleurs, par une nouvelle hausse. La meunerie

qui commençait à tirer la langue et qui voyait, en outre, le moment où les chemins ne permettraient plus les arrivages du grain, achète tout le blé offert en vente. Les prix actuellement payés sont de 50 à 51 c pour blé dur No 1.

La dernière dépêche de Toronto cote le marché de l'Ontario comme suit :

Marché tranquille ; farine, terne ; straight rollers offerts au dehors à \$3 50. fret moyen. Son au char, nominal à \$11.25 et gru de \$12.50 à \$13, ouest. Blé tranquille ; blanc, au dehors, vendu à 80c, et rouge coté à 79c ; No 1 dur, Manitoba, coté de 80 à 80 1/2 c, sur eau ou rail, et de 76 à 76 1/2 c à l'intérieur. Un char vendu à 81c. en transit, Sarnia ; No. 2 dur offert à 66c, à Fort William en chargement, à livrer en mai. Orge terne et facile, No. 1, offert au dehors à 40c et 3 chars de No. 2 vendus à 32c. Avoines tranquilles et prix soutenus ; blanches offertes à 23 1/2 c au dehors et 23c option sur avoines du Nord. Pois soutenus ; vendus au dehors à 50 1/2 c. Sarrasin, soutenu : vendu au dehors de 31 à 32c. Farines d'avoine, tranquilles ; prix sans changement de \$2.90 à \$3.00 sur rails et par petits lots à \$3 25. Blé-d'inde, assez actif ; 10,000 minots en jaune vendus à 39c, Toronto, à livrer en mai, et 5 chars à 39c, Toronto, livraison en mai. Seigle, terne ; 45c option par lots de char, au dehors.

A Montréal, les affaires sont tranquilles, les blés sont sans changement aux prix précédemment indiqués.

L'avoine est faible de 29 à 30c, les

offres sont abondantes, mais les acheteurs sont rares et le seront sans doute encore jusqu'à l'ouverture de la navigation.

Les pois sont toujours assez tranquilles, l'orge et le sarrasin sont calmes et les prix restent les mêmes.

En issues de blé, il n'y a pas eu de variation, on constate cependant une bonne demande de son.

Pour les farines de blé, nous ne pouvons que nous répéter. Malgré les achats excessivement restreints, les prix restent fermes, par suite de la hausse dans les blés au Manitoba et des ordres antérieurs qu'ont à remplir les meuniers.

Les farines d'avoine sont calmes et aux mêmes prix.

Les stocks à Montréal, samedi dernier, étaient :

Blé, 826 034 minots ; en augmentation de 14,221 minots sur la semaine précédente.

Blé d'inde, 27,070 minots ; en augmentation de 19,764 minots.

Pois, 6362 minots ; en augmentation de 480 minots sur la semaine dernière, et en diminution de 90,170 minots comparativement à la même semaine, l'année dernière.

Avoines, 262,628 minots, en augmentation de 45,856 minots.

Orge, 52,607 minots, en augmentation de 891 minots.

Nous cotons en gros :

#### GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2. \$0 85 à 0 88  
Blé blanc d'hiver " No 2. 0 88 à 0 90



## VOILA LE TEMPS

D'examiner votre Stock et ordonner de l'**EMPOIS**

**SOUVENEZ-VOUS DU BRANTFORD** Empois pour Glacer  
EN CANISTRES DE FER BLANC EMAILLE  
**CHALLENGE CORN**

THE BRANTFORD STARCH CO., Ltd. = = = Brantford, Ont.

# VERRET, STEWART & CIE

✦ MONTREAL ✦

Importateurs et Commerçants de SEL EN GROS

## COWAN'S CACAOS ET CHOCOLATS EXQUIS CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 82 à 0 84
" " No 2 dur...	0 75 à 0 76
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 76 à 0 78
Avoine nouvelle No 2.....	0 29 à 0 30
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 37½
Blé d'inde, droits payés.....	0 44 à 0 45
Pois, No 1.....	0 72 à 0 75
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 58 à 0 59
Orge, par minot.....	0 38 à 0 39
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 36 à 0 38
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

**FARINES**

Patente d'hiver.....	\$4 25 à 4 30
Patente du printemps.....	4 25 à 4 40
Straight roller.....	4 10 à 4 25
Extra.....	3 90 à 4 00
Superfine.....	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (cité).....	0 00 à 4 00
Forte du Manitoba.....	3 75 à 3 85

**EN SACS D'ONTARIO**

Medium.....	\$3 60 à 3 75
Superfine.....	0 00 à 0 00

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 15 à 3 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 50 à 3 60
Avoine roulée en barils.....	3 15 à 3 25

**MARCHÉ DE DÉTAIL**

Le marché du mardi est, depuis un certain temps, délaissé par les cultivateurs; les mauvais temps, d'ailleurs, en ont été la cause, la plus grande partie

de cet hiver. Cependant, cette semaine, nous avons pu constater un heureux changement et nous pourrions presque répéter mot pour mot, ce que nous disions du marché du vendredi précédent, dans notre dernier numéro.

Si l'affluence des vendeurs était grande, celle des acheteurs ne l'était pas moins, surtout pour les grains.

Les avoines arrivent toujours sur notre marché en grande quantité, elles ont été vendues au sac de 75 à 80c. suivant l'importance des lots. Le sarrasin s'est mieux vendu que précédemment et a fait de \$1.00 à \$1.15 le sac.

**BEURRE**

**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 29 février:

" Les beurres Danois ont avancé de 1 Kroner pendant les deux dernières semaines et toutes les marques ont eu bonne demande à prix soutenus:

" Nous cotons:

Crémeries canadiennes de choix, en boîtes.....	98 à 104s
Crémeries des E. U. d'été.....	70 à 80s
" bonne imitation... d'Irlande, boîtes, 109 à 112s	65 à 70s
Beurre Danois, en quarts.....	109 à 112s
Importations: 2051 paquets, semaine finissant le 19 février.	90 à 106s
" 820 paquets, semaine finissant le 26 février.	

**MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS**

New-York, 10.—Beurre, ferme: Crémeries de l'Ouest, 14 à 16c; Elgins, 22c; les autres sans changement.

New-York, 11.—Beurre sans changement.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Il se fait toujours peu d'affaires, encore le peu qui se fait est-il plutôt en lots de détail.

Les cotes pour le gros sont donc plutôt nominales.

On demande aux épiciers de 16 à 16½c pour le beurre en rouleaux, soit une augmentation de 1c sur les prix précédents.

**FROMAGE**

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 29 février:

Il y a eu un peu plus de demandes pendant les deux dernières semaines, mais le commerce de passage a encore le caractère du détail. La nouvelle de gros arrivages provenant des glaciers de Montréal nous est parvenue et en conséquence il y a une faiblesse générale sur les marchés anglais.

Nous cotons:

D'été, blanc ou col. irrégulier...	32 à 35s
" " net, mûr	36 à 38s
Juin, Ontario fin, pâle ou blanc..	39 à 40s
Juin, choix, de glaciers.....	41 à 42s

## La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

**CAPITAL ACTIONS, \$50.000**

**BUREAUX**

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

**2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008**

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

**PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2348 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00**

**PRIX DU BILLET, 10 CTS**

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

.....THE.....

## OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulee, Avoine Roulee, Feves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....



Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

# Vous Augmenterez

VOTRE COMMERCE, EN VENDANT  
LES TABACS A PRISER

## ROSE No 1, ROSE EXTRA, ROSE & FEVE, NATUREL No 2

Manufacturés par **B. HOUDE & CIE, Québec.**

Août, choix, canadien, blanc ou pâle 42 à 43s  
Sept., " " " 43 à 44s  
" " " coloré.... 43 à 44s  
" strictement choix, cand., très coloré..... 45s  
Importations : 18378 boîtes, semaine finissant le 19 février.  
15277 semaine finissant le 26 février.

### MARCHE DE MONTRÉAL

Il n'y a pas de marché au fromage, les prix sont absolument nominaux.

Les épiciers trouvent à acheter chez leurs fournisseurs du gros à un peu meilleur marché que précédemment soit à 9c pour fromage de l'ouest et de 8 à 9c pour fromage de Québec, grosses meules ; les petites meules valent toujours de 9½ à 10c.

### ŒUFS.

Le commerce des œufs est assez actif ; la reprise du froid donnent de la fermeté aux prix des œufs frais, que nous cotons de 17 à 18c; Les œufs chaumés sont aux mêmes prix que la semaine dernière pour le détail et font environ ½ de moins en gros.

### LEGUMES

En légumes secs, les pois cuisants et les haricots sont sans aucun changement sur les prix de la semaine dernière.

Les pommes de terre se cotent au char de 30 à 32c rendues sur rail à Mont-

réal ; les cultivateurs de l'île de Montréal peuvent suffire encore, à la demande, pendant un certain temps.

Les cultivateurs éloignés de notre centre n'ont donc pas avantage de se dessaisir de leur récolte à des prix aussi peu rémunérateurs, surtout quand, de ce prix, il faut déduire le fret par le chemin de fer.

Les navets se vendent au baril de 90c. à \$1.00 et les carottes et les betteraves de \$1.00 à \$1.25. On peut acheter, en gros, des navets de l'Ontario, à 60c. et même moins par lot de char.

Les oignons rouges valent, au baril, de \$2.25 à \$2.50 et les jaunes, de \$2.00 à \$2.50 ; les oignons d'Espagne, en caisses, valent, suivant quantités, de 40 à 50c.

### FRUITS VERTS

Il n'y avait guère que des oranges plus ou moins atteintes par la gelée, dans ces dernières semaines ; aussi, étaient-elles cotées à un prix au-dessous de la valeur marchande réelle.

Maintenant, on cote les oranges de Valence de \$5.00 à \$6.00, et celles de Californie de \$2.00 à \$4.00, suivant caissage. (Voir nos prix courants).

Les citrons se cotent à la caisse de \$2 à \$3.00.

En fruits du pays : les atocas font, au baril, de \$6 à \$7, et les pommes varient suivant l'espèce de \$2.50 à \$3.50, au baril également.

Pour les autres fruits portés à nos prix courants les cotes ne changent pas.

### VOLAILLES

La demande est très modérée ; l'offre est peu importante, ce qui, d'ailleurs, est de règle à cette saison. Les belles volailles font facilement 10c la lb.

### PORCS ABATTUS

Nous cotons toujours les porcs en carcasse à \$5 par lots de char et à \$5.25 pour quantités moindres. Si nous n'avons pas à enregistrer des prix plus bas, c'est grâce à la température qui est plus froide ; car il se fait peu d'affaires et les offres continuent, tant du Haut-Canada que de la province.

### FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson et Cie, de Boston, nous écrivent à la date du 5 courant :

" Les arrivages de la semaine dernière ont été de 293 chars de foin et 18 chars de paille, correspondant à 248 chars de foin et 17 chars de paille et 17 chars à l'exportation.

" Les arrivages de la semaine dernière ont à peu près égalé la demande. La plus grande partie du foin provient de l'Etat du Maine. Nous avons une très bonne demande pour les meilleures qualités. Les qualités ordinaires sont en abondance et les prix ont une tendance plus facile. Il arrive une grande quantité de foin mélangé de trèfle et la conséquence est qu'il y a encombrement.

Le foin extra obtiendrait un prix supé-

...Pour les Semences...

## WILLIAM EVANS

GRAINETIER

ENCOIGNURE

Rues McGill et Enfants Trouvés, Entrée sur chaque rue

Grains et Graines de Semence de toutes sortes. Choix parfait

Demandez le Catalogue.....

### Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos Ordres du Printemps, avec le plus beau choix d'Echantillons que vous ayez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

## SEGUIN, LALIME & CO.

--- MANUFACTURIERS DE ---

### CHAUSSURES

ST-HYACINTHE, P.Q.

Préparez-vous pour le

# Commerce de Paques

COMMANDEZ CHEZ VOTRE FOURNISSEUR DE

GROS UN ASSORTIMENT COMPLET DE.....

## Gelées de Table de Batger

ROSE & LAFLAMME, AGENTS,

400 Rue St-Paul, MONTRÉAL

# C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

**TOUJOURS EN MAINS :** Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Furnitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

rieur à nos cotes. Les arrivages attendus ces jours-ci seront peu importants par suite des fortes pluies.

" Nous avons un marché soutenu pour paille de seigle. Paille d'avoine, terne.

Nous cotons :

Choix à fancy en grosses balles..... \$18 00 à \$19 00

Choix à fancy en petites balles..... 17 50 à 18 50

Beau à bon..... 16 00 à 17 00

Pauvre à ordinaire..... 13 00 à 15 00

Mêlé..... 14 50 à 15 50

Paille de seigle..... 17 00 à 18 00

" d'avoine..... 10 00

" de seigle mêlée..... 10 00

Le marché de Montréal, tout en ayant un assez bon courant d'affaires pour la demande locale, est plus faible, et nous cotons le foin No 1 de \$13 50 à \$14 00 pour le détail, et au char \$13 00.

Les cultivateurs qui, il y a une huitaine de jours, escomptaient une hausse et préféraient garder leur foin plutôt que de le vendre à \$13 00 pour l'exportation, sont devenus beaucoup moins exigeants ; ils demandent maintenant \$12 00 et le laisseraient peut-être aller pour quelque chose de moins. C'est au tour des exportateurs maintenant à faire la sourde oreille : les marchés extérieurs sont faibles et assez bien approvisionnés ; seuls, les foins No 1 extra sont recherchés, et, encore, ne les paie-t-on rendus à Boston ou à New-York que

\$18 et \$19. Il est bien rare même que les foins canadiens obtiennent ces prix pour tout le lot.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne..... 13 50 à 14 00

do do No 2 do .... 12 50 à 13 00

do do No 3, do .... 0 00 à 00 00

Paille do do .... 7 50 à 8 00

Moulée, extra la tonne..... 18 00 à 21 00

Gru blanc do ..... 00 00 à 17 00

do No 2, do ..... 00 00 à 16 00

do No 3, do ..... 00 00 à 00 00

Son (Manitoba) do ..... 15 00 à 16 00

do (Ontario) do ..... 15 50 à 17 00

do au char ..... 14 00 à 15 00

Blé-d'inde jaune moulu..... 00 00 à 24 00

Farine de blé-d'inde, granulée 100 lbs..... 1 00 à 1 25

Farine de blé-d'inde commune 100 lbs..... 0 90 à 0 95

Blé-d'inde broyé, la tonne..... 00 00 à 23 00

Et au char :

Foin pressé No 1..... 00 00 à 13 00

do do No 2..... 12 00 à 13 00

do do No 3..... 11 00 à 11 50

Paille vieille..... 1 75 à 7 00

**AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.**— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

chez **E. DUROCHER.**  
Tel. Bell 2664

## PROVINCE DE QUEBEC

### Cour Supérieure.

#### ACTIONS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

#### Ascot

Camerand Geo. E. .... Hon. E. T. Brook 955

Terrill Geo. F. .... Eastern Townships Bank 300

#### Campbelltown

Belisle P. C. .... Hon. T. C. Casgrain 299

#### Chicoutimi

Gauthier Frs. .... Crédit Foncier 306

#### DeLorimier

Melançon Joseph. .... C. Bourdon 210

#### Granby

Foraut Léandre ..... J. B. Plamondon 1573

#### Lacolle

Boucher Dame Thais et vir. .... T. Bolduc 425

#### L'Ange Gardien

Robert Joseph. .... Dame P. Daigueau 350

#### Montréal

Archambault J. .... C. A. Geoffrion esq. 250

Arpin Dme V. .... J. H. Jones 149

Aubry O. .... A. Bissonnette 200

Barré H. et al. .... H. B. Riville 330

Beemer H. J. .... A. Bowie 500

Bonneau N. .... N. Rogers et al 676

Brogan M. J. .... P. Kenny 228

Burns E. .... C. W. Lindsay 2e cl. 2e cl.

Bury Geo. .... A. Descamps 2e cl. 105

Cairns A. E. .... A. Lapierre 181

Chenette C. .... Cité de Montréal 311

Charron R. et al. .... Banque du Peuple 310

Crowe J. et al. .... Banque Nationale 310



# BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

## Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.

SAUCES " " " "

CONFITURES " " " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie, Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES et de la SAUCE..... **NABOB**

.....AGENTS AU CANADA.....

**J. Alex. Gordon & Co.**  
MONTREAL

## ALFRED GERVAIS, C.M.P. B.E.

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRE.

Telephone 2936.....

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

## WILLIAM EWING & CO., MARCHANDS DE SEMENCES

142 rue McGill, MONTREAL

..... PRIX SPECIAUX SUR DEMANDE

Trefle et Mil, Grains de Semence nettoyés pour la culture. Toutes les variétés les plus nouvelles. Catalogue de graines illustré envoyé gratis sur demande. Correspondance sollicitée.

## LES JAMBONS, LE BACON, ET LE SAINDOUX

DE LA MARQUE "THISTLE"

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité. Ferivez ou téléphonez pour les prix à.....

## JAMES HARPER

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTREPÔT D'EMPAQUETAGE:

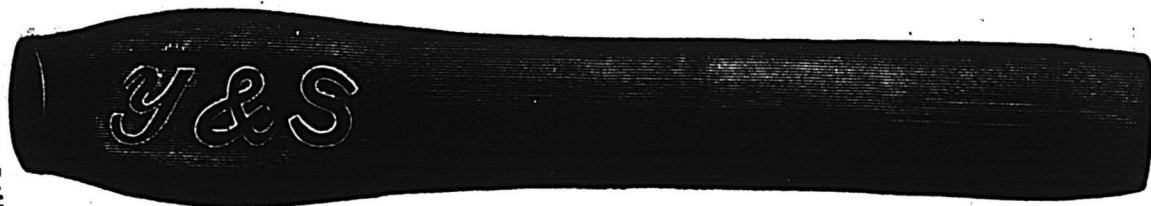
18, rue St-Philippe, MONTREAL



Avez-vous donné votre commande.....



**REGLISSE**



POUR votre approvisionnement d'hiver? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à . . . . . et vous reconnaîtrez que la meilleure Réglisse donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

**YOUNG & SMYLYE**

**BROOKLYN, N. Y.**

<b>St Jean I. O.</b>		
Rousseau David. . . . .	P. Déry	900
<b>St Jean</b>		
Grégoire Arcade. . . . .	N. Gibeau	104
<b>St-Jérôme</b>		
Prévost Meichivi. . . . .	Ville St-Jérôme	110
<b>St Léonard</b>		
Lauzon Léandre. . . . .	P. Corbeil	2e cl.
<b>St Lin</b>		
Chaput Chas. . . . . (dommages)	J. J. Grady	200
Gervais Jos. . . . . (dommages)	J. J. Grady	200
Gauthier Chas. . . . . (dommages)	J. J. Grady	200
<b>St-Marcel</b>		
Desrosiers J. Bte. . . . .	N. Raymond	302
<b>St-Sauveur</b>		
Charbonneau Philias (dom.) . . . . .	J. J. McKeown	100
Pont B. J. J. . . . .	Banque du Peuple	110
<b>Ste Sophie</b>		
Kennedy P. N. . . . .	N. Bickerdike et al.	409
<b>St-Stanislas</b>		
Rifret Ernest. . . . .	Credit Foncier	2152
<b>St Tite</b>		
Hardy Isidore. . . . .	G. Lasalle esqual.	120
<b>Ste Thérèse de B.</b>		
Lacas Frs. . . . .	L. Godfroi	141
<b>St-Théodore</b>		
Maclure Moise. . . . .	A. Chouinière	730
<b>Trois-Rivières</b>		
Smardon Dame Myra. . . . .	Dame Maria Sawtell	2575
<b>Cour Supérieure.</b>		
<b>JUGEMENTS RENDUS</b>		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Arthabaskaville</b>		
Beaudette Eleucippe. . . . .	L. P. E. Crépeau	760
<b>Cleveland</b>		
Therrien Pierre. . . . .	Dame C. McKenty	400

<b>Compton</b>		
Grenier Méril. . . . .	L. Latulippe	407
<b>Dudswell</b>		
Weyland C. E. & H. G. . . . .	W. W. Oughtred & Son	172
<b>Lachine.</b>		
Leduc Benj ar. . . . .	Cure et marguilliers de N. D. de Grâce	245
<b>Maisonneuve</b>		
Laflamme Euchariste. . . . .	Alte Desjardins	2168
<b>Montebello</b>		
Papineau L. J. A. . . . .	D. E. Papineau	522
<b>Manchester, Ang.</b>		
Watts S. J. & Co. . . . .	Brousseau et Bergeron	159
<b>Montréal.</b>		
Back Dame O. E. . . . .	E. C. P. Guy	351
Blyth Wm A. . . . .	J. L. Morris	113
Bourdon J. E. . . . .	J. Bérard et al.	125
Cairns Dame C. C. . . . .	Dame M. A. C. Symes et vir et al	141
Can. Fire Extinguisher Co. . . . .	Dame S. A. McIndoe et vir et al	217
Chouillon C. A. . . . .	E. Leisier	109
Corbière L. P. . . . .	W. Delisle	163
Corwall Dame W. C. . . . .	J. Z. Resth r	106
Cullinan James. . . . .	A. Robert	108
Dufort Dame Denis. . . . .	Atlantic & North Western Ry Co	637
Gervais Paul. . . . .	J. L. Caverhill	127
Hayes Patrick. . . . .	L. Lauzon	125
Hunter H. S. . . . .	V. Picard	111
Jeannotte Damas. . . . .	A. Lamarche, esql.	100
Laurin Gédéon. . . . .	J. H. Sykes	126
Maynes John C. . . . .	Hon. J. McShane	215
Morache Joseph. . . . .	N. Morin	114
Morin J. B. . . . .	Dame Aline Fortier et al	150
Renaud M. J. A. . . . .	J. Leveillé	280
Rose J. B. . . . .	L. P. Morton et al	46488
Young Wm. . . . .	R. S. C. Bagg esqual	395
<b>Sault aux Recollets</b>		
Fatt Dme S. C. . . . .	J. R. Reay	203

<b>Sherbrooke.</b>		
Doherty J. J. et T. K. . . . .	M. Read	1000
<b>St Alexandre</b>		
Manseau Hormisdas. . . . .	F. Ouimet	122
Manseau Hermisdas & Noel . . . . .	A. Gosselin	2:5
Martel Frédéric. . . . .	C. Martel	274
<b>St Maurice</b>		
Biron Trefflé. . . . .	W. Jacob	118
<b>St. Théo</b>		
Thibeault W. H. et al. . . . .	E. Mongrain	833
<b>Windsor</b>		
Ward Chas. et al. . . . .	J. Noyce	100
<b>Cour de Circuit</b>		
<b>JUGEMENTS RENDUS</b>		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Batiscau</b>		
Laquerre Théodore. . . . .	F. X. Bruneau	58
<b>Bécancour</b>		
Landry Amé ée. . . . .	D. Précout	6
<b>Bord à Plouffe</b>		
Plouffe Janvier. . . . .	W. E. Wellington	57
<b>Chambly Canton</b>		
Jeanneteau Olivine . . . . .	S. Mennier	23
Provost Moise. . . . .	P. S. Hardy	72
<b>Farnham.</b>		
Braut Henri . . . . .	H. H. Grinsdale	6
<b>Halifax Nord</b>		
Mailhot Alfred . . . . .	J. Fortier	67
<b>Kingsy</b>		
Blanchette Jno et al. . . . .	G. A. LeBaron	31
<b>Longueuil</b>		
Fryer Wm. R. . . . .	G. T. Harland	10
<b>Lennoxville</b>		
Bernier Adolphe. . . . .	S. W. Perry	16
<b>Lac à la Tortue</b>		
Dubois Louis. . . . .	J. Lamothe	57
<b>Lachine</b>		
Champagne Aristide. . . . .	H. Larin	20
Jeffrey H. J. . . . .	D. McEntyre	58



**G. G. GAUCHER**  
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME  
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.  
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
 TIVE et VERMIFUGE.  
 ET 83 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

**THIBAudeau BROTHERS & CO.**

Importateurs de

**Marchandises Seches**

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

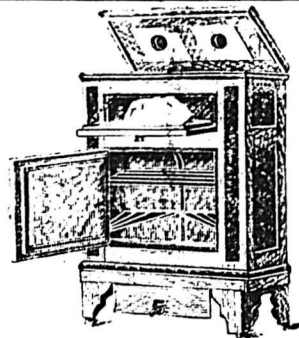
— QUEBEC —

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

**TAPIS & PRELARTS**



**Glacière Brevetée AUBIN**

Faite en plusieurs grandeurs, la plus moderne et la plus utile.  
 INDISPENSABLE AUX EPICIERs pour la conser-  
 vation du beurre, du lait, des fruits, de la bière, etc

C. P. FABIEN, Fabricant et Propriétaire

3167, rue Notre-Dame STE-CUNÉGONDE

Glacières pour familles, hôtels, etc., faites sur commande

La Poudre à Pate



de McLAREN ✦

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: :

UN CERTIFICAT DE PRIX=====

DANS CHAQUE BOITE DE

Gomme a Macher **BANNER DE ADAMS**

115 MORCEAUX: 75 Cts.

ADAMS & SONS, 11 et 13 Jarvis St., TORONTO, Ont.

Demandez-là à votre Marchand de Gr

<b>Maisonneuve</b>	Richard Moise..... C. Pevery	40	Collins Henry..... G. Chapleau	24	Lamarche Alcide et al..... A. Champagne	42
<b>Mégantic</b>	Hara Walter..... J. B. Payne	40	Crevier Albert..... N. K. Fairbank Co.	31	Lanthier Dame Rose Alba..... Montreal	36
	Hara Walter..... D. P. Matheson	61	Carpenter Geo..... R. Egan	25	Waterproof Clothing Co	15
<b>Mile End</b>	Bélaïr Delphis..... J. B. Taillifer	20	Cléroux Adrien..... W. L. Messier	11	Lessard Theo..... Dame C. Bernard esql.	16
<b>Montréal</b>	Adelson C. et al..... A. Campbell	68	Compagnie Imprim. Désaulniers. A. Kanzy	15	Lamarre Gilbert..... A. Fleury	10
	Arcand C..... A. M. Gagner	28	Dunn Dame E. et vir..... E. N. Cusson	37	Laporte Nap. et al..... A. McArthur	78
	Andrews Wm M..... W. W. Lockerby et al	35	Daveluy Geo. A..... E. Globensky	49	Lebrun Joseph..... C. Lamothe	49
	Anderson Albert B..... C. A. Workman	19	Deslaurie s Nap..... A. Monjeau	18	Lefebvre Jean te..... A. Lemieux	18
	Authier Misael E. et al..... F. C. Wilson et al	19	Desmarais J. R..... J. N. L'Heureux	38	Lefebvre Léonidas..... N. Laveillé	18
	Bédard Godfroi G..... A. St. Martin et al	21	D'Orsonnens Arthur..... Dame P. Gendreau	18	Levinsky Max..... N. Weisburgh	15
	Bélaïr Delphis et al..... J. Lavergne et al	18	Dufresne Omer..... Dame M. Irw n et vir	71	Matthews Geo. H. et al..... W. Vipond	22
	Bélanger Dame S..... S. A. Morin	44	Donahue Dame Frances..... N. Pauzé	14	Matth ws Geo. H. et al..... J. Ward	15
	Berthelot Dame E. et vir..... Dame C. Terreglis	20	Duclos Geo. A..... W. Bryce	66	Maroil Edouard..... L. Larue	76
	Berthelot Dame E. et vir..... J. Terreglis	39	DeRepentigny J. Max..... A. Leger	48	Mooney Frank..... A. J. Darling et al.	12
	Boileau David et al..... J. Cusson	39	Dejardins Eugène..... E. Massé	24	Monette Jos..... Dame A. Menard et vir	10
	Bousquet Aug et al..... Laprairie Pressed	96	Emblem Alf. E..... Dame S. G. Holdstock	15	Mor-au Edouard..... J. Underdown	29
	Brick & Terra Cotta Co	29	Emblem Alf. Edouard..... L. F. Richer et al.	18	Quimet Damase..... J. L. N. Chiveau	24
	Bernard Horace et al..... W. Beck	19	Geddes Chs. G..... J. A. Harte	17	Petelle Victor, fils..... A. Corriveau	15
	Barbour Matthew..... P. Glickman	13	Grenier Geo. E. et al..... V. H. Dupont	43	Parker John H..... Royal Electric Co	30
	Blain Louis..... J. D. Labreche	35	Godel Jno..... E. J. Ekersley	55	Parker John H..... Royal Electric Co.	23
	Bourleau Ant. alias Jos. sr..... E. M. Glauberson et al	24	Guenette Alfred..... N. Michel	45	Picotte Pierre..... H. Hamilton et al.	33
	Brunet Jos. E. et al..... L. J. O. Beauchemin	24	Gungeon Michel..... D. Beaupré	11	Poitras Dame Octavie et vir et al..... A. Vogel	36
	Beatty Wm..... J. A. Denis	45	Galipeau Theophilus et al..... C. Langlois et al	93	Renaud Anatole..... Dme C. Marcotte et vir	40
	Beckingham Dme Mary A..... P. Vandal	59	Hardy Alph..... A. Champagne	60	Rintoul Joséphine..... Dame B. Bardon	61
	Bélaïr J. P..... S. P. Belair	20	Harkins Wm A..... A. E. Patno	14	Ranger O. Bolivard..... J. Marion	14
	Bissonnette J. S. et al..... L. J. Harel	10	Herr Jacob..... F. M. Cool	15	Robert Adolphe..... E. Masse	18
	Brazeau Emile..... La Cie Letourneux fils et Cie	17	Houle Edouard et al..... R. J. Demers	10	Roberts James..... D. Weisburg	15
	Campbell C. et al..... C. Honau	49	Jarvis Wm..... E. Ferland	44	Rochon Cyrille et al..... Dame V. Prézeau	10
	Campbell C. et al..... Bank of Nova Scotia	65	Johnson W..... C. Massey	41	Scott Dame Anne M..... H. T. Evans et al	32
	Campeau Amable..... J. Fletcher	21	Jobin Jos..... Copp. B os Co.	51	Shipton Frederick..... J. Nugent	20
	Cadioux Léon..... S. Brunette	40	Jeannotte Damase..... P. Guevr. mont	12	Tees David..... A. S. Robertson	12
	Cléroux Adrien..... L. H. D sjardins	71	Jobin Jos..... A. E. Kemp et al	81	Trottier Alex. A..... L. R. Baridon	11
			Jutras Joseph, 1è e..... T. Cushing	20	Trudel Horace..... P. Alarie	17
			La Cie Canadienne d'Extincteur..... La Société du Théâtre Français	46	Trudel F. X. et al..... Williams Mfg Co.	28
				11	Trestler Chs F..... J. B. Laliberté	94
				65	Tremblay Albert..... W. H. D. Young	40
				10	Trudel Louis..... A. Delorme	38
				60	Vaudry Chs et al..... Thos Davidson Mfg Co	81
					Warshaw r Nathaniel..... Dame A. Beech	55

95 A ete notre meilleure Année  
Merci Messieurs



Vous nous trouverez a la tete en..... 96

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

Webster Robt .....	F. Crisson	10
White Richard J.....	R. E. Boyd	19
<b>Montreal West</b>		
Lancaster James E.....	A. Dewitt	19
<b>Napierville.</b>		
Burn La. Isaie et al.....	E. Roe et al	53
<b>N. D. de Lourdes</b>		
Brunelle Louis.....	J. D. Lacerte	43
<b>Orford</b>		
Robidoux Honoré et al.....	F. Campbell	7
<b>Sault aux Récollets</b>		
Brassard Dme Lea.....	J. G. D'Amour	88
<b>Stanford</b>		
Lamy Dame Eliza .....	E. Lachance	96
Michaud Léon.....	E. Lachance	36
<b>Ste Adèle</b>		
Despatie Jérémie.....	Banque du Peuple	19
<b>St-Antoine</b>		
Delvecchio Pietro A.....	D. Madore	50
<b>Ste Angèle</b>		
Lacourse David et al.....	J. Lavergne	80
<b>St-Basile le Grand</b>		
Huet dit Dulude Mathurin.....	R. Danduraud et al.	26
<b>St-Césaire</b>		
Dupuis Alex.....	P. S. Hardy	59
<b>Ste Clothilde.</b>		
Gélinas Camille.....	Banque Jacques-Cartier	92
<b>Ste Cunégonde</b>		
Smart Dame Elizabeth.....	E. H. Barker	33
<b>St-Faustin</b>		
Chalou Edmond.....	L. Corbeil	99
<b>St Henri.</b>		
Brunet Arsène et al.....	D. S. Hislop et al.	24
<b>St Hyacinthe.</b>		
Gonville Félix Dame M. Piuonnault et al.		84
<b>St-Isidore</b>		
Marcel Valérie.....	S. Harris	26
<b>St Jérôme</b>		
Boivin J. T. & Cie.....	T. B. B. Prevost	16
<b>St Joachim</b>		
Charlebois Arsène J.....	J. H. Wilson	51
<b>St. Léonard</b>		
Desautels Noé.....	W. W. Ogilvie	35
<b>St Louis</b>		
Belair Delphis et al.....	J. O. Beausoleil	10
Belair Delphis et al.....	W. A. Lenard	10
<b>St-Pierre de Durham</b>		
Lachapelle J. B.....	Dme Martha Ayr	17
<b>Trois-Rivières</b>		
Hassen Assad.....	D. George	17
Fortin Edouard.....	A. Tremblay	63

<b>Vaudreuil</b>		
Mallette L. Z .....	J. B. A. Martin	44
Valois Michel.....	J. Luttrell	18
<b>Westmount</b>		
Hurtubise Flavien.....	E. Tongas	65

NOTE SPECIALE

Dans l'affaire de J. N. Duguay, failli, La Baie du Febvre. L'actif appartenant à la faillite ci-dessus, a été vendu ce matin aux salles de MM. Benning et Barsalou, encanteurs, (MM. Lamarche et Benoit, curateurs) et a rapporté les prix suivants :

Lot No 1 — Magasin principal à La Baie du Febvre, à 62½ cents.

Lot No 2 — Magasin de Châtillon à 50 cents.

Lot No 3 — Magasin de hardes faites, à 65 cents.

Lot No 4 — Manufacture de broche pour clôture, à 35 cents.

Lot No 5 — Manufacture de boîtes à fromage, machineries, etc., à 75 cts.

Lot No 6 — Dettes de livres, à 55 cts dans la piastre.

M. F. W. Smith est l'acquéreur du tout.

VENTES PAR LE SHÉRIF

DISTRICT D'ARTHABASKA

L. O. Pépin & fils vs. Eleucippe Beaudette

St-Christophe d'Arthabaska.—Lot off. No 11 du village d'Arthabaskaville, paroisse de St-Christophe, sis et situé dans le 2e rang du canton d'Arthabaska.

Vente le 19 mars, à 10 h. a. m. à la porte de l'église.

Arthabaskaville.—1o Lot off. No 242, 4e rang du canton d'Arthabaska, village d'Arthabaskaville avec bâtisses etc..

2o Lot off. No 250, 4e rang, même canton et villages avec maison, hangar et autres bâtisses.

Vente le 19 mars à 11 h. a. m., au bureau du Shérif à Arthabaskaville.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Ludger Roy vs Joseph Noël

St-Cajétan d'Armagh.—1o Lot off. No 51 ; 2o Lot off. No 53 avec circonstances et dépendances.

Vente le 16 mars à 10 h. a. m. à la porte de l'église de St-Cajétan d'Armagh.

DISTRICT D'OTTAWA

Cléophas Cousineau vs Dme Jos Labelle Ange-Gardien — Lopin de terre étant la moitié de la moitié ouest du lot off. No 2, du 4e rang du canton de Templeton, 50 acres en sup. avec bâtisses.

Vente le 17 mars à 10 h. a. m. à la porte de l'église de l'Ange-Gardien.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Crédit Foncier Franco-Can. vs Dme Ang. Mongeau.

St-Hugues—1o Terre située au 2e rang de la dite paroisse, lot off. No 242, 60 arpents en super.; 2e Terre située au 2e rang de la dite paroisse, lot off. No 399, 90 arpents en super, avec bâtisses sur les deux terres.

TOUR DU MONDE.—" Journal des voyages et des Voyageurs"—Sommaire du No 9 (29 février 1896).

1o Une expédition avec le Négous Ménélik (Vingt mois en Abyssinie), par M. J. Gaston Vanderheyin, avec dix gravures d'après les photographies de l'auteur.

2o A Travers le Monde.—Vacances de Pâques du "Tour du Monde": Quinze jours en Grèce; Le concours de Tourisme: La Seine à Paris; Le chemin de fer de Bakou à Batoum, etc. Sept gravures d'après des dessins ou photographies et une carte.

Tour du Monde-Guide et Tableau graphique.—La semaine Sainte à Seville et à Madrid.

Chaque Livraison, 50 centimes.

ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Hachette et Cie, boulevard Saint Germain, 79, à Paris.

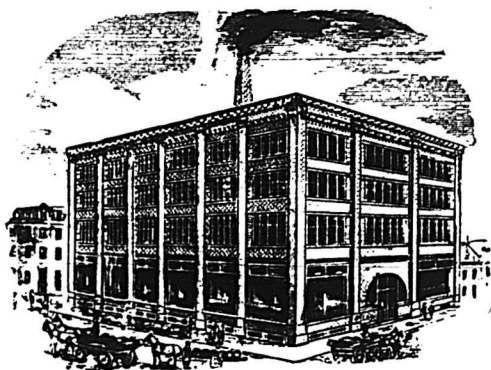
JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1213e livraison (29 février 1896).—Fleur de France, par Pierre de Mar.—L'enveloppe transparente, par St-J. de l'Escap.—La bicyclette, par Edmond Renoir.—Le roman de l'armurier, par Danielle d'Arthez.—La loutre, par Mme Gustave Demoulin.—Chaque numéro, 4 cent.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

ROBIN, SADLER & HAWORTH,



MONTREAL & TORONTO

MANUFACTURIERS DE

...Courroies en Cuir

TANNÉES AU CHÊNE

Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux. En donnant l'ordre, indiquer où les courroies doivent tourner.



## Renseignements Commerciaux

## PROVINCE DE QUEBEC

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Eastman*—Eastman Lumber Co., L. D. Phelps, se retire.

*Lachine*—R. Michaud & Cie, mag. gn.

*Montréal*—J. Harris & Cie, médecines. Turner, St-Pierre & Cie, meubles, Turner & Frères continuent Dews & Paquette, fabr. de bleu. Imprimerie du Syndicat Mont-Royal. Montreal Trunk & Bag. Mfg. Co. Stereo Cosmorana, C). Aberdeen Printing Works. E. Gohier & Cie, immeubles.

Levesque & Pichette, épiciers, Geo. Pichette, continue seul.

*Québec*—Noel & Cie, ferronnerie. *St-Albert de Warwick*—Demers et Martel, bois.

*St-Hyacinthe*—Archambault & Therrien, plombiers.

*St-Jean*—Langellier & Decelles, liq. en gros.

*St-Louis du Mile-End*—A. Gravel & Cie, poêles.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Deschambault*—A. Naud & Cie, moulin à carder; Alex, Célanire et Caroline Naud.

*Eastman*—Phelps Machine Co; Loren D. Phelps seul.

*Farnham*—L. Prowse & Cie, plombiers; Maggie Flood & Leonard Prowse.

*Hereford*—F. L. Young & Cie, mag. gn.; Frank L. Young et Elias L. Bean.

*Montréal*—Jas. Kimber & Fils, peintres; Leonora L. Morrison, épouse de Jas. Kimber et Albert W. Kimber.

Geo. Childs & Cie, épiciers en gros; Geo. A. Childs et Arthur E. Childs.

The Diamond Drug Co.; Samuel Duncan seul.

The Elevating Clothes Horses Mfg Co.; Nicholas Shearley jr., seul.

Ohas R. Ellacott & Fils, fabr. clous; Ohas R. Ellacott seul.

A. Paquette & Cie, entrep.; Théophile Paquette et Dame Angelina Pichette, épouse de Adolphe Paquette.

A. Riendeau & Cie, fondeurs. Auld Muclage Co., Jennie Paton, épouse de Wm Angus seule.

Grunspan & Singer, boulangers; C. Grunspan & Israel Singer.

Haines & Cie, produits chimiques; Fred S. Haines et Melancthon Seymour.

S. E. Marsan & Cie, provisions; Marie L. Wells, épouse de Sylvia E. Marsan, seule.

Alex. H. Nelson & Cie, fourrures; Alex. H. Nelson, seul.

J. Skeith & Cie, drogues; John Skeith, seul.

Begin & Guillemette, encadreur; Chas. A. Begin et Ls. P. Guillemette.

Devos, Paquette & Cie, fabr. de bleu; Wincelas Paquette et J. Bte Tétrault.

Moore & Holbrook, meubliers; Richard Holbrook et George Moore.

Stereo Cosmorana Co; Francis A. Sills et Edward Riel.

Aberdeen Printing Works; John A. Strang et Wm Carnochan.

Campbell & Gilday, couvreurs; John M. Campbell et Thos. Gilday.

G. E. Jacques et Cie, exportateurs; Ohas A. Jacques continue seul.

L. Cousineau et Ed. Gohier, immeubles, Ludger Cousineau & Edouard Gohier.

Eaton, Foster & Co, comm., Walter B. Pettingall seul.

Montbriand & Gratton, tailleurs, Eugène Montbriand & Olympe Gratton.

Turner Bros, meubles, Wm H. & Jos. M. Turner.

G. Hurel & Cie, libraires, Gustave Hurel et Guillaume Mann.

Le *Passé-Temps*, éditeurs, Joseph Emile Belair et Pierre H. Dallaire.

*Québec*—Robitaille & Paradis, épiciers, Alfred Robitaille et Jules Paradis.

Wm Mann & Cie, boulangers; Esther Burns seule.

Quebec Photo Engraving and Printing Co; Jos. L. Savard seul.

Alf. Martineau & fils, bois; P. A. & A. A. J. L. Martineau.

*Sherbrooke*—Darche & frère, mag. gn; G. A. & E. L. Darche.

Canadian Standard Crayon Co; Joseph Rosenbloom, seul.

*St-Cunégonde*—Aumond & Lalonde, nouv.; Romuald Aumond et Jos. N. Lalonde.

*St-Etienne de Lauzon*—Guay & Lapointe, mag. gn.; Zoile Guay & Louis Lapointe.

*St-Henri*—Melançon & Cie, bouchers; Napoléon Melançon, seul.

*St-Louis du Mile-End*—Hamelin & Cie, confiseurs; Hubert et Isidore Hamelin.

Gravel, Carle & Cie, poêles, etc; Adé- lard Gravel et Napoléon Carle.

*Weedon*—Tanguay & Cadieux, mag. gn.; Antoine Tanguay et Laurent M. O. Lemieux.

# Pour la Cuisine ou pour la Table



Il y a toujours eu un besoin pour les raisins secs. Aucune cuisinière ne peut s'en passer. Il vous faut lui donner les meilleurs si vous tenez à sa clientèle, car le succès de tous ses pudding et gateaux dépend de ses matériaux. Nous avons un grand choix de qualités variées pour la cuisine ou la table.

## RAISINS "VALENCIA"

Les meilleurs du Marché.  
Première qualité garantie.

Off Stalk .... Fine Off Stalk

Finest Off Stalk, Four Crown Layers

## RAISINS "MALAGA"

En boîtes et quart de boîtes.  
Une qualité supérieure pour la table.

Selected London Layers

Choice Clusters

# LAPORTE, MARTIN & CIE

72 rue St-Pierre, MONTREAL

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

**Berthierville**—L. G. Ferland, chaus.  
**Harrington**—R. Campbell, mag. gnl.  
**Ile d'Orléans**—La Société de la Scierie de St Pierre, scierie.  
**Johns-on's Stn**—Eus. Lacasse, scierie.  
**Joliette**—O. H. Flamand, épiciers succède F. X. Flamand.  
**Lacolle**—Bongie, moulin à farine.  
**Lévis**—Levis Knitting Co., incorporée.  
**Montréal**—M. A. Brodeur, tailleur; succède Gustave Brault.  
**J. O. Déziel**, épicier.  
**Moore & Langlois**, nouv., etc.  
**Jos. Roman**, fabr. boissons gazeuses.  
**A. Abraham**, buvette.  
**Papineauville**—Ovila Gauthier, mag. gnl.  
**Québec**—Couture & Fils, ferronnerie.  
**Léonard Frères**, chaus.  
**Richmond**—Joseph C. Michaud, meubles.  
**St Eustache**—F. X. Beaucaire, mag. gnl.  
**St Jean**—Langelier & Decelles, liq. en gros; Narcisse Lord, seul.  
**Sherbrooke**—Moore & Langlois, nouv. etc.  
**St Henri**—J. C. Primeau, thés et vaisselle.  
**St Hyacinthe**—John Dephour, nouv.  
**A. Monarque**, confiseur.  
**Ste Luce**—J. B. E. Danjou & Cie, mag. gnl.  
**St Marcelle**—Cyriac Methot, scierie.  
**St-Pierre**—La Société de Fabrication de la Paroisse; fabr. de beurre.  
**Ste-Thérèse**—Didace Sanche, chaus.  
**Thetford Mines**—Larbranche & Lemieux, mag gnl.  
**Warwick**—J N Coulombe, ferblantier.

**CESSIONS**

**Agnes**—M. S. Persons, mag. gnl.  
**Coaticooke**—H J. Marshall, modes, à Kent & Turcotte.  
**E. H. Paquette**, nouv.  
**Montréal**—André Lefebvre, provisions; ass. 14 mars.  
**H. M. Penfold & Cie**, fabr. boîtes.  
**Thomas S. Tait**, tailleur.  
**T. Taylor & Cie**, tailleur; demande de cession.  
**F. Duclos**, plombier.  
**Anthime Robillard** comm.  
**G. Bertrand & Cie**, épiciers; à Kent et Turcotte.  
**Victor Lemay**, hôtel; Henri Dubois gardien provisoire.  
**Pigeon, Gendron & Cie**, épiciers en gros; demande de cession.  
**Québec**—Homer Cloutier, épicier.  
**Robitaille & Laperrière**, mag. gnl.  
**Richmond**—Jos Alexander & Cie, mag. gnl.  
**St-Casimir**—Jos D. Trottier, mag. gnl., volontaire à Lefalvre et Taschereau  
**St-Jacques V'achigan**—J. A. Dugas, mag. gnl.

**EN DIFFICULTÉS**

**Cap St-Ignace**—G. Caron, mag gnl.  
**Montréal**—Compagnies d'Approvisionnement Alimentaires de Montréal; ass. 26 mars  
**W. R. Outhbert**, fondeur en cuivre.  
**Jos. E. Bourdon**, foin &c.  
**Gagnon Frères**, nouv.  
**Emile Bourret**, tabacs; ass. 14 mars.  
**Philippe Hébert**, nouv.  
**André Lefebvre**, prov.; ass. 14 mars.  
**Jean Archambault**, bijoutier.  
**J. O. Hémond & Cie**, fabr. chaus.  
**Troy Steam Laundry**.  
**Alex Nelson & Cie**, fourrures en gros.  
**Pointe au Chêne**—Dame Thos Mathews, épicier.

**Québec**—Omer Cloutier, épicier.  
**Richmond**—Succ. J. Keegan, mag. gnl.  
**Ste Cunégonde**—Jos Chartrand, épiciers.  
**St Jacques Lachigan**—J. A. Dugas, mag. gnl.  
**St Jean**—T. McConkey & Co, tailleurs, préparent un état.  
**St Vincent de Paul**—M. Auclair, commerçant.  
**Ovide Papineau**, boulanger.

**FONDS VENDUS**

**Fraserville**—E. G. Leprohon, mag. gnl.  
**Hudson**—Albert Vipond, mag. gnl.  
**Johnston's Stn.**—Succ. W. B. Johnston, scierie.  
**Québec**—Lortie & Frère, chaus.  
**K. L. Savard**, chaus.; à 65c.  
**Montréal**—A. A. Lefebvre, épicier.  
**J. H. Parker**, inst. de musique.  
**A. Belasco**, hardes.  
**M. Blumenthal & Cie**, hardes.  
**Bodega Wine Co.**, restaurant; à G. H. Wray.  
**A. J. Josephson**, hardes.  
**Abraham Workman**, hardes.  
**Peerless Shoe**.  
**H. Brien dit Durocher**, épicier.  
**G. A. Duclos & Cie**, vaisselle; à 50c.  
**J. A. Trépanier**, nouv.; à 59c.  
**Succ. R. Aumond**, nouv.; à Aumond et Lalonde.  
**Dame Jules Champagne**, buvette.  
**Zénophile Dupuis**, épicier.  
**Dupuis, Lanoix & Cie**, nouv.; à 54c.  
**Thomas Gauthier**, épicier.  
**J. E. Taillefer**, nouv.; à 57c.  
**R. Valois**, bijoutier; à 40c.  
**Dame Mantha**, buvette.  
**Sherbrooke**—F. R. Darce, nouv.  
**St-Tite**—S. H. Frigon, mag gnl, à 69c.

**FONDS A VENDRE**

**Bic**—Jos Lafrance & Cie, mag. gnl.  
**Boucherville**—M. Bourdon, épicier.  
**Drummondville**—G. L. Lemire, mag gnl, encan 13 mars.  
**Lac Mégantic**—J. H. O'Hara, hôtel.  
**Louiseville**—J. A. Boulanger, meubles  
**Magog**—L. H. Grenier, chaus., 19 mars  
**Marieville**—Dlle V. Arpin, mag. gnl., 16 mars.  
**Montréal**—F. D. Meunier, modes; par huissier.  
**Thos. Linklater**, plombier; par huissier.  
**Alfred Blais**, plombier.  
**Mason & Cie**, ferronnerie.  
**Canadian Fire Extinguisher Co.**  
**Fortier & Cie**, meubles; 23 mars.  
**A. Lalonde & Cie**, nouv.  
**O. A. Willie**, fourrures.  
**J. W. Gravel**, meubles; encan 13 mars.  
**Jas. McDougall & Co.**, laines en gros.  
**Max Weiss**, hôtel.  
**John Wilcock**, ferronnerie.  
**P. Desormiers**, épicier; succ. rue Sherbrooke.  
**Succ. Henry Porter**, tanneur etc.  
**W. J. Cook**, plâtrier; par huissier.  
**F. Demers**, restaurant; par huissier.  
**Holler & Hecker**, ferronnerie; 18 mars.  
**La Cie d'Imprimerie Desaulniers**, par huissier.  
**Henry Owen**, imprimeur; par huissier.  
**Murray Bay**—A. Dufour & Fils, mag. gnl, 20 mars.  
**Québec**—L. B. Morency, tailleur.  
**Dame L. Giguère**, maître charretier.  
**H. P. Whitney**, meubles.  
**J. A. Lynch & Cie**, musique etc, 14 mars.



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— RN —

**Marchandises Sèches**

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL

**AVIS DE FAILLITE**  
 DANS L'AFFAIRE DE  
**ARPIN FILS & CIE**, faillis. Marieville.

Les soussignés vendront par encan public, aux salles d'encan de MARCOTTE FRERES, No 69 rue St Jacques, Montréal.

**Lundi, le 16 Mars 1896, à 11 heures a. m.**

L'actif des susdits faillis, comme suit :

Dettes de livres par liste et billets recevables	\$539 51
Billets recevables à recevoir	101 84
	\$641 35

La liste pourra être vue à nos bureaux.

Pour autres informations s'adresser à  
**BILODEAU & RENAUD**, Curateurs,  
 15, rue St-Jacques, Montréal.  
**MARCOTTE FRERES**, Encanteurs.

**AVIS DE FAILLITE**  
 DANS L'AFFAIRE DE  
**L. H. GRENIER**,  
 Marchand de Chaussures et de Modes,  
 de Magog, P.Q.

FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, en trois lots.

**Judi, le 19 Mars 1896, à 11 heures a. m.**

à leur salle d'encan, No. 69 rue St Jacques, Montréal, tout l'actif mobilier du dit failli, savoir :

Lot 1.—Stock de chaussures d'après inventaire	\$1244 66
Lot 2.—Stock de modes et (fixtures \$27)	518 92
Lot 3.—Les dettes de livres suivant liste	260 49
	\$2024 07

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, mercredi, le 18 courant.

Pour autres informations s'adresser à

**CHARLES DESMARTEAU**,  
 Curateur,  
 1598, rue Notre-Dame, Montréal.  
**MARCOTTE FRERES**, Encanteurs.

**AVIS DE FAILLITE**  
 DANS L'AFFAIRE DE  
**HOLLER & HECKER**,  
 Marchands-Ferronniers, Montréal.

Des soumissions seront reçues jusqu'à Mercredi midi, le dix-huitième jour de mars 1896, au bureau du curateur, pour l'actif mobilier des faillis sus-nommés, comme suit :

Stock de ferronneries, coutellerie, etc	\$8,597 89
Fixtures et ameublement	215 80
Dettes de livres	9,434 21

Conditions: argent comptant.

Aucune des soumissions ne sera necessairement acceptée.

L'inventaire de l'actif et la liste des dettes de livres peuvent être consultés et toute information obtenue au bureau du curateur

**ROMEO PREVOST**,  
 Curateur.

Bureaux de Romeo Prevost & Cie:  
 Comptables,  
 No 7 Bâtisse New York Life,  
 Montréal.

Dame Vve J. Légaré, maître charretier.  
*Ste Ounégonde*—J. E. Taillefer, nouv.  
*St François*—Adelard Lachance, forgeron.  
*Ste Marie de Monnoir*—Arpin, Fils & Cie, mag. gnl., encan 16 mars.

## CONCORDATS

*Cap St. Ignace*—Godfroi Caron, mag. gnl. à 65c.  
*Boucherville*—M. Bourdon, épiciers à 50c.  
*Montréal*—W. Bergholdt & Cie, tabacs à 20c.

## CURATEURS

*Baie des Pères*—John Mann, à M. Rotchschild & Cie, commerçants.  
*Cap St. Ignace*—Paradis & Jobin à Godfroi Caron, mag. gnl.  
*Hull*—Chas. Desmarteau à H. Larocque, chauss.  
*Montréal*—Chas. Desmarteau, à Emile Bourret, cigares.  
 Chas. Desmarteau à Mercier & Villeneuve, épiciers.  
 Jos. R. Fair à Rudolphe Bros, tailleurs.  
 F. W. Radford à M. Ellenson, hardes.  
 F. W. Radford à J. M. Inglis & Co, bijoutiers.  
 J. McD. Hains à J. S. Cowan & Co, ferronnerie.  
 Thos Gauthier à Jos Chartraud, épicerie.  
 Kent & Turcotte à J. E. Bourdon, foin &c.  
 H. J. Ross à R. Penk, comm.  
*N. D. de Grâce*—J. M. M. Duff à J. G. M. Prud'homme, comm.  
*St Vincent de Paul*—Chas Desmarteau à M. Auclair, comm.  
 Lamarche & Benoit à Ovide Papineau boulanger.  
*Trois-Rivières*—Kent & Turcotte à P. Cerutti, march. tailleur

## INCENDIES

*Montréal*—Guillemette & Gelin, épiciers, ass.  
 Wm Rourke, épicier.  
 John Lewis & Co, drogues.  
 Fred. McLaughlin, caoutchouc.  
*Plessisville*—François Rousseau, scierie.

## DÉCÈS.

*Chicoutimi*—Dame V. N. Martin, hôtel.  
*Montréal*—Wm. Anderson, buvette.  
 Jos Emond, hôtel.  
*Québec*—B. Lepine, chauss.  
 C. Chouinard, chauss.  
*St Joseph de Lévis*—P. Guay, peintre.  
*Stours*—J. B. R. Chapdelaine, hôtel.

## PROVINCE D'ONTARIO

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Almonte*—Drynan & McEwan, marbres; Hugh McEwan, continue seul.  
*Brampton*—Wallace & Orr, bouchers.  
*Dunnville*—Zeiter & Eggleston, fab. portes et châssis, Christopher Zeiter continue seul.  
*Gananoque*—Grant & Labelle, chauss.  
*Mount Forest*—Thornhill & Woodhall, ferblantiers  
*Ottawa*—Crosby & Gemmell, mercerie.  
*Stratford*—Gordon & Orr, nouv.; Wm. Orr continue seul.  
*Strathroy*—Mihell, Gill, Malone & Co., épiciers et nouv.  
*Toronto*—Hooper & Co., drogues.  
 Chalcraft, Simpson & Co., hardes en gros; R. R. E. Simpson se retire.  
 Crean & Rowan, tailleurs.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

*Bethany*—D. Adams, épicier, succède T. Brownley.  
*Bondhead*—Hipwell & Soblaw, mag. gnl., M. B. Hipwell & J. E. Soblaw.  
*Burford*—N. Cornish, hôtel, succède Charles Lowell.  
*Burketon*—Peter Holt, hôtel, succède James Gallagher.  
*Georgetown*—J. O. Drinkwater, succède de People's Planing Mill Co.  
*Goderich*—Geo Buxton, hôtel, succède Alex Robinson.  
*Mount Salem*—W. E. Hughes, hôtel, succède Alvin Parker.  
*Moorefield*—W. Brumpton, mag gnl, succède Edwards & Husband  
*Ottawa*—Dame M. E. Burgess, chauss.  
 Sproule & O'Connor, photo.  
 J. H. Doherty, nouv.  
 Hurley, Bros, mercerie.  
*Port Rowan*—Pierce & Ellis, inst agricoles, succèdent Buck & Pierce.  
*Sarnia*—C. A. McArthur & T. A. Cairns, photo.  
*St Catharines*—Malcolmson & Everson, hôtel; succèdent G. O. Voisard.  
*St Thomas*—C. Robertson, fruits en gros, etc.; succède John McColl.  
*Strathroy*—Mihell, Gill & Co., épiciers et nouv.  
*Toronto*—The Rain Book & Stationery Co; succède James Bain & Son.  
 Jacques & Co., libraires; succèdent Dame E. Newton.  
 Saunders & Rowan, tailleurs; succèdent Crean & Rowan.  
*Welland*—Peart & Giles, plombiers, succèdent J. Peart.  
*Wingham*—J. Sleeman, boulanger.

## EN DIFFICULTÉS

*Amherstburg*—C. F. Wilcox, épicier.  
*Cobourg*—Annie Bickle, modes.  
*Cornwall*—Z. P. Poitevin & Cie, chauss.  
*Drayton*—J. O. Hefkey, chauss.  
*Midland*—Nap. Laurandeau, chauss.  
*Niagara Falls*—D. S. Skidmore, épicerie.  
*Ottawa*—W. J. Fitzpatrick, épicier.  
*Prescott*—D. E. Carman, nouv.  
*Stratford*—Jeffrey Bros, ferronnerie.  
*Tilsonburg*—L. R. Short, tailleur.

## CESSIONS.

*Aberarder*—D. V. McPhail, mag. gnl., à Robt. Kerr.  
*Acton*—L. G. Matthews, épicier, à R. J. McNabb.  
*Albion Tp*—John Wilson, à L. Hutton.  
*Baden*—Alfred Kaufman, bois, à F. Holliwell.  
*Berlin*—Alex Roy, épicier, à J. B. Dalzell.  
 Halman & Brown, furniture d'écoles, R. Dunke.  
*Bognor*—E. F. Hemming, mag. gnl., à J. W. Lawrence, Toronto.  
*Bracebridge*—Catherine Wright, épicerie, à James W. Bettes.  
*Cardinal*—Casselman & Go, mag. gnl., à Geo. Reid.  
*Cobourg*—Michael Quinn, march. tailleur, à Henry Barber & Co. Toronto.  
*Dwight*—E. J. Gouldie, mag. gnl., à Henry Barber & Co, Toronto.  
*Frankford*—Searles & Grass, mag. gnl., à R. Grass.  
*Glencoe*—John N. Sexsmith, chauss., à W. A. Campbell.  
*Gorrie*—David Sanderson, ferronnerie, à Wm. Stinson.  
*Hensoll*—Ann DeLion, modes, à John E. McDonell.  
*London*—Wm. Spence, ferblantier, à M. F. Irwin.  
*Mornington*—R. J. Armstrong, à W. B. Freeborn.

*Mount Brydges*—Bartlett & Robinson, mag. gnl., à D. M. Cameron.  
*Ottawa*—Dame A. Frendenburg, bijoutier, à Jas. Baillif.  
 W. E. Brown & Co, chauss., à P. I. Bazin.  
 Switzer, Bros., nouv., à P. Larmouth.  
*Palmerston*—Adam Zilliax, bijoutier à Fred. Zilliax.  
*Ponty Pool*—J. H. Williamson, mag. gnl.; à D. Blackley.  
*Port Perry*—Taber Bros, laiteries; N. F. Paterson.  
*Smith's Falls*—Geo. A. Torrance, ferblantier, à Ogle Carss.  
*Sturgeon Falls*—W. J. Harvey, bijoutier; à M. LeMoyno.  
*Teumesseth*—Francis Janisse, agent; à R. Peuchen.  
*Toronto*—The McCrea, Hakes Co., médecines brevetées; à D. Blackley.  
 Wm. Pearson, hardes; à J. P. Lang'ey.  
 R. Reilly, fourrures; à C. H. Francis.  
 Brough Printing Co. Ltd., à W. A. Campbell  
 G. E. Gibbard, drogues; à Henry Barber & Co.  
 James Bain & Son, libraires.  
 Mena Rosenthal, nouv.; à W. A. Campbell.  
*Tossorontio*—Geo. McGirr, mag. gnl.; à J. Stewart.  
*Weston*—H J T Wardlaw, mag gnl, à A O Neff.  
*Windsor*—Francis Lefaiivre, boucher, à Frank St-Louis.  
 Chas Hendrick, boucher, à Frank St-Louis.  
*Woodville*—Angus Grant, chauss., à A. E. Staback.  
*Woodstock*—Arthur Oline, à E. W. Nesbitt.

## FONDS À VENDRE

*Brantford*—E A Grace, épicier  
*Castleford*—J B Dickson, mag gnl.  
*Chatsworth*—S Foster, mag gnl.  
*Dunnville*—Helen Lockie, mag gnl,  
*Meno Centre*—Denton & Co.; mag. gnl, 18 mars.  
*Newmarket*—Light, Heat & Power Co, Ltd.  
*Oakville*—Wm Nicholas, chauss.  
*Ottawa*—Geo. Ashfield & Cie; vaiselle &c.  
*Princeton*—Wm Holt, hôtel.  
*Peterborough*—Armstrong & Cie; nouv. 18 mars.  
*Pakenham*—J. B. Dickson, mag. gnl.  
*Shakespeare*—Mowat & Rossister, mag. gal. 16 mars.  
*St-Catharines*—St - Catharines Clothing Mfg. Co.; par soum.  
*Teviotdale*—James Rennie, mag. gnl.; 14 mars.  
*Toronto*—H. Benham & Cie, bijoutiers.  
 Robert Dixon, mercerie.  
 Toronto Shoe Co.  
 Elliott & Son, peintures, etc.  
 The Hemming Bros Co., fabr. regalias, etc.  
 Geo. Woolson & Co., bijoutiers.  
*Tottenham*—H. J. Turner, ferronnerie.  
*Wallaceburg*—Dame Annie McLean, modes, 13 mars.

## FONDS VENDUS

*Acton*—A. L. Hermstreet, épicier, à Thomas C. Moore & Son.  
*Atwood*—T. Douglass, chauss, à James Ferguson.  
*Bluevale*—Jos Peigh, épicier, à R. G. Casemore.  
*Brantford*—H. Johnson, charbon etc, à Geo Bonsfield.  
*Colborne*—V. G. Cornwell, march. tailleur.  
*Derwent*—E. Watterland, forgeron, à T. S. Stanley.

**Dunnville**—Delos Middaugh, voitures, à David Paton.

**Glencoe**—W. A. Currie, mag. gnl., à 55c.

**Goble's Corners**—W. J. Goble, mag. gnl., à J. O. Trotter.

**Gorrie**—D. Sanderson, ferronnerie, à T. D. Edgar.

**Grimsby**—W. W. Kidd, entrp., à Allan Bros.

**Hamilton**—G. Smallwood, tabacs. Succ. Duncan Robertson, fabr. paquetage.

**Delle Mary Noble**, modes.

**Lakelet**—John Haskett, hôtel, à G. Gallagher.

**New Sarum**—James Peters, hôtel; à L. Caughill.

**Ottawa**—Geo. Ashfield & Cie, vaisselle. John Casey, épiciier; à J. Burke.

**Oterville**—John Matheson, mag. gnl. **Owen Sound**—W. J. Creighton, libraire; à R. J. Edgar.

**Orillia**—Harkness & Cie, libraires; à R. O. Smith.

**Pakenham**—Fred. Burrows, forgeron; à Forbes Burrows.

**Perth**—M. Breeze & Son, épiciiers; à Stone & Kerr.

**Peterborough**—G. A. Schofield, drogues; à J. D. Tully.

**Pictou**—J. A. Stirling, drogues; à C. J. W. Karn.

**Port Arthur**—E. J. Neelin, épiciier. **Seaforth**—McCosh & Jeffrey, nouv.; à E. McFaul Dry Goods Co.

**Sarnia**—John Barron, photo. J. G. McCrae, libraire, à T. Wood.

**St Catharines**—J. W. Robertson, hôtel, à W. M. Hodson.

**St Thomas**—John McColl, fruits, à C. L. Robertson.

**Thornbury**—Dame S. Farwell, modes. W. C. Chapman, boulanger, etc., à Geo. Musgrove.

**Toronto**—Toronto Window Shade Co. J. S. A. Whaley, boulanger, à J. E. Rander.

**Warton**—E. Humphries, bois, à T. Moore.

**Windsor**—John Milens, hôtel. **Woodstock**—D. Davidson, nouv., à 43½c.

#### CONCORDATS.

**Castleford**—J B Dickson, mag gnl., à 70c.

#### INCENDIES.

**Burk's Falls**—Dme H. Walton, sellier. Dlle Mary Wilton, modes.

**Brighton**—Wm Wade, fruits. **Brucefield**—C. R. Wetts, hôtel.

**Castletown**—Newman Bros, nouv. Jacob Moore, épiciier.

**H. Manning**, bijoutier. **Fergus**—Fred Morrice, épiciier.

**Fordwich**—John O. Bell, ferronnerie. A. W. Spence, drogues.

**Hamilton**—Lovell Bros, fabr. cigares. Hamilton Bisquit & Confec. Co.

**Melbourne**—Joseph Long, boucher. **Orangeville**—McMaster Mfg Co, inst. agricoles.

**Sarnia**—M A Hitchcock, poissons. **Toronto**—J S Robertson, meubles.

#### DÉCÈS.

**Brampton**—Thomas Beamish, hôtel. **Brockville**—George Farrar, forgeron.

**Collingwood**—John Henderson, ferronnerie. **Goderich**—Matthew Hutchison, menuisier.

**Hamilton**—John McDonnell, farines, etc.

**Kincardine**—G. E. Swan, tailleur. **Kingston**—Patrick Clint, épiciier.

**Milton**—Isaac Cartmer, épiciier, etc. **Paisley**—D. P. Clute, hôtelier.

## PEINTURE A BASE DE GOUDRON

Nous espérons intéresser nos lecteurs par une découverte récemment faite, d'un procédé consistant à se servir du goudron comme base dans la préparation des peintures vernissées.

Obtient de ce procédé des peintures qui peuvent être employées, dans tous les cas où l'on fait usage de la peinture à base d'huile, et présentent sur cette dernière de très grands avantages.

Au point de vue économique, elles protègent, à poids égal, une surface de 25 0/0 supérieure à celles que couvrent les peintures à l'huile; d'autre part, elles sont par elle-mêmes brillantes et vernissées et dispensent par ce fait du supplément de travail et de dépense qu'impose l'emploi des vernis.

Leur siccativité est très grande: une couche sèche en 2 ou 3 heures, et l'on peut facilement donner 3 couches dans la même journée sur les surfaces que l'on a à enduire.

Ce qui fait aussi remarquer ces peintures, c'est qu'elles sont d'un emploi très facile et qu'elles s'appliquent sans préparation préalable sur les plâtres frais et les murs humides et de plus empêchent la salpêtration de ces derniers. Elles sont hydrofuges au plus haut degré.

Les peintures à base de goudron ont une très grande propriété qui consiste à tenir aussi sur le ciment, ce qu'on ne peut obtenir sans peine avec la peinture à l'huile, elles adhèrent et font parfaitement corps sur le bois et les métaux.

Enfin la durée extrême qu'elles acquièrent rapidement leur permet de supporter tous les lavages, lessivages, qualité exceptionnelle lorsqu'il s'agit du revêtement des murs d'hôpitaux et de casernes.

Au point de vue de ces emplois, les peintures à base de goudron empruntent à la forte proportion d'acide phénique contenu dans le liquide qui lui sert de véhicule des propriétés antiseptiques remarquables.

Il n'entre d'ailleurs dans leur composition aucun sel de plomb, ce qui les rend inoffensives pour les ouvriers. Ces peintures se préparent dans toute la gamme des couleurs; il n'y a pas moins de 18 nuances, depuis le blanc supérieur jusqu'au noir.—*Mon. du Gaz.*

#### NOTES COMMERCIALES

Par un ordre du gouverneur-général en conseil, le comté d'Hochelega cesse d'être une division pour l'inspection des cuirs et peaux vertes et est annexé à la cité de Montréal pour la dite inspection.

Conversation entre un colon et un voyageur:

—Vraiment! vous avez gagné 5 millions dans le commerce des peaux?

—Oui, oui, dans le commerce des peaux. Seulement, il y avait des nègres dedans.

Le cercle agricole de Ste-Elizabeth vient d'établir une assurance mutuelle de paroisse calquée sur le système déjà éprouvé à St-Paul.

De plus, il vient de former un syndicat pour l'établissement dans la paroisse d'une beurrerie et d'une fromagerie.

Trois jeunes garçons font des projets d'avenir.

—Moi, dit l'aîné, je veux être boulanger: je serai sûr d'avoir du pain.

—Moi, dit le cadet, je veux être tailleur: je serai sûr d'avoir des habits.

—Et moi, dit le plus jeune, je veux être millionnaire: je serai sûr d'avoir de l'argent.

Mardi a eu lieu l'assemblée annuelle des actionnaires de la Canada Paper Co. Après la lecture des résultats de l'année qui sont satisfaisants, il a été procédé à l'élection du bureau des Directeurs pour cette année.

Ont été élus: M.M. John MacFarlane, président; Andrew Allan, vice-président; J. C. Young, secrétaire-trésorier; directeurs: Hugh McLennan, H. Montague Allan, Robert Anderson, Hugh A. Allan et W. D. Gillelan.

## NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU:

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

## CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

## BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal!

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

## SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

## MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

## RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le " PRIX COURANT."

## Chronique de Québec

Mercredi, 11 mars 1896.

Cette semaine, nous avons eu une bonne moyenne d'affaires pour la saison. C'est tranquille, en somme, dans toutes les lignes de commerce, mais il y a comme un avant-coureur de réveil printannier.

Il se fait déjà des commencements de réparations aux vaisseaux emprisonnés dans les glaces du havre, et la belle température de ces derniers jours, laisse entrevoir une ouverture hâtive de la navigation.

En attendant, les ponts de glace qui unissent l'île d'Orléans à la terre ferme, et la côte sud à Québec, sont constamment employés au transport du trafic considérable qui ne cesse de se faire avec la ville. Ce va et vient ininterrompu est tout à l'avantage du commerce de la ville, et tout le monde en bénéficie plus ou moins. Cela explique que, malgré le calme des affaires, il n'y a aucune cause immédiate de plaintes.

La grosse bordée de neige de la saison est tombée cette semaine, mais n'a pas eu trop de durée. Cela a constitué une petite aubaine pour les charretiers. Je note ces mêmes faits pour la raison que ce sont eux qui font aller le petit commerce, et que c'est le petit commerce qui fait vivre le gros. On dit qu'à chaque jour suffit sa peine; à chaque négoce, également, suffit la petite recette qui l'alimente. On pourrait désirer mieux, et c'est ce que nous faisons; mais on pourrait craindre infiniment pis.....

La Banque du Peuple a fait encore un

peu parler d'elle, cette semaine. Nous félicitons franchement les intéressés de Québec de surveiller les opérations des directeurs à Montréal, au moins en ce qui concerne les affaires nues et transigées à Québec. Cette transaction Dumoulin parfaitement honorable—avait pour but le transport des crédits de la banque dus et collectables à Québec, dans des conditions considérées désavantageuses pour les intéressés, hors la connaissance l'approbation des directeurs chargés par eux de les représenter. Il y avait, dans l'opinion des déposants: 1o Un sacrifice de leurs intérêts; 2o un procédé pour le moins indelicat à leur égard.

La dénonciation faite par l'honorable L. P. Pelletier et sa protestation endossée en assemblée spéciale des déposants québécois, ont eu pour effet de faire entrer tout dans l'ordre. De consentement mutuel, la transaction a été annulée. Dans cette circonstance, les intéressés se sont montrés hommes d'affaires et méritent des félicitations. L'action a été prompte, énergique, efficace; le résultat y a pleinement répondu.

### EPICERIES

Cette ligne de commerce est dans le calme. Peu de changements à noter. Les prix n'ont pas beaucoup variés non plus cette semaine. Les sucres sont stationnaires. Collection difficile et une couple de petites faillites à l'horizon:

Sucres: Brun, 3½c; jaunes, 4 à 4½c; Powdered, 5½c; extra ground, 6½c; granulé qrt, 4½ à 5; "Paris lump" qrt, 6½c.

Sirops: "Barbades," 34 à 35c; "Porto-Rico," 33 à 34c; "Neuvitor," 40c; Nouvelle-Orléans, 25 à 30c.

Conserves en boîtes: Saumon, \$1.50 à \$1.60; Homard, \$2.00 à \$2.25; Pois, 95c à \$1; Blé-d'inde, 85 à 95; Sardines domestiques, ½ boîte, 5c; do, importées, ½ boîte 10 à 12c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois No 1, 4½c; do, satin, 7½c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2 à 2½c.

Allumettes: Cartes, \$3.00; Telegraph, \$3.75; Telephone, \$3.50; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Huile de charbon: Canadienne, 14½ à 15c; Américaine, 21c gal.; Huile noire, 8½c gal; Coal Tar, \$3 le qrt; Huile à machine, 20c gal; Huile de morue 32½ à 33c gal; Huile de Loup-Marin 32½ à 33c.

Raisins: Valence, "fine off stalk" 5 à 5½c; do, Selected, 5½c; do, Layers, 6c; Currants, 4c; do, extra, 5c; Californie, 3 couronnes, 5 à 5½c; Californie, 2 couronnes, 4½c.

### FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

La semaine a été tranquille; les farines sont sans changements. Les poissons sont ferme; la morue cependant a faibli quelque peu, dû un peu à l'abondance de stock et à l'époque assez avancée du carême. Collection difficile.

Farines (en poche): Patente, \$1.90 à \$2.20; Forte de boulanger, \$2.00 à \$2.10; S. Roller, \$1.90 à \$2.00; Extra, \$1.65 à \$1.75; Superfine, \$1.40 à \$1.45; Commune, \$1.35 à \$1.40.

Farines en baril: Farine (patente), \$3.90 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.90 à \$4.10; Extra, \$3.60 à \$3.70; Superfine, \$3.00 à \$3.10.

Lard: Short Out, \$15.00 à \$16.00. Lard en carcasse 5 à 5½c.

# JOBIN & ROCHETTE

## Manufacturiers de CHAUSSURES

ATELIER et BUREAU:.....

Coin rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch, QUÉBEC.

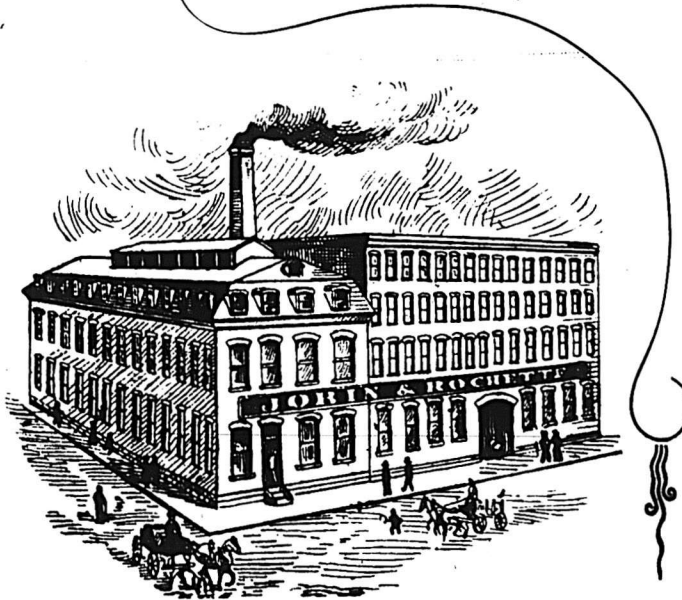
SUCCURSALE:.....

Bâtisse de la Rich. & Ont. Nav. Co. Rue Dalhousie, B.-V., QUÉBEC.

ET MARCHAND DE

MARQUE... CLAQUES J.-CARTIER

EN GROS SEULEMENT.



Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts.

SPÉCIALITÉS:—Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages, les bouts "RAZOIR," "AIGUILLE" et "PICCADILLY," qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au *Goodyear Sock Stich*.

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provinciale, offerte par l'Honorable Joseph Shehyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est

Les commandes par lettres recevront toujours notre plus grande attention.

**Saindoux** : Pur, \$1.90 à 2.00 le seau. Composé, \$1.30 à \$1.40.

**Beurre** : de crèmerie 18 à 19c ; de la ferme No 1, 12 à 13c ; do marchand, 11c.

**Poisson** : Morue No 1, \$4.75 à \$5.00 ; do No 2 \$3.50 à \$3.75 ; saumon No 1 \$18.00 ; No 2 \$15.50 ; Hareng No 1, \$4.75 à \$5.00 ; anguille 5c à 5½c ; truite \$8 à \$9.

**Grains** : Avoine Ontario par 34 lbs 34 à 35c ; avoine de province, 32 à 34c ; gru, \$1.10 à \$1.20 ; blé d'Inde jaune, 50c ; do moulu, \$1.00 à \$1.10 ; orge, 60 à 70c. Pot Barley, \$1.65 à \$1.75 ; son, 75 à 80c.

Le quartier ouvrier est toujours très actif. Il y afflue constamment des matériaux de toutes sortes propres à la confection ; on y travaille avec acharnement et presque sans interruption ; puis on expédie sur tous les coins du pays et même à l'étranger. C'est vraiment beau de voir surtout vers la fin de la semaine, cet interminable défilé de lourdes voitures bordées de caisses portant l'adresse de Montréal, de Kingston, de Hamilton, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. C'est le produit québécois de l'industrie de la chaussure qui s'éparpillent un peu partout et qui crée des revenus pour les patrons et pour les employés.

Des renseignements particuliers nous permettent de dire que certaines manufactures augmentent considérablement leurs affaires. L'élan est donné, la crise semble finie et la perspective est des plus encourageantes. On se plaint encore, quant à la collection, que l'argent n'est pas abondant. On trouve facilement à vendre à crédit, l'embaras est de faire rentrer ces crédits. Il y a tendance générale à faire disparaître l'obs-

taclé, en n'opérant dans le détail au moins, que des ventes au comptant. C'est le meilleur système, et le plus avantageux à la fois pour le vendeur et l'acheteur.

Les hommes d'affaires suivent avec un intérêt palpitant les négociations relatives à l'établissement d'un service rapide de steamers océaniques. Peut-être serait-il à propos de faire plus encore et d'organiser un mouvement dans le but d'assurer à notre port la plus grande somme possible d'avantages. Puisque la nature des choses indique Québec, comme le port terminus du service d'été, il faut que ce service soit tel que le pays entier soit appelé à en bénéficier par notre entremise. Or, ce résultat ne pourra être obtenu que si nous savons demander et exiger une ligne de premier ordre. C'est notre devoir et l'intérêt général qui commande, et nous aurions tort, croyons-nous, de nous contenter de quelques chose de moins.

L. D.

Le gouverneur-général en conseil a approuvé le statut suivant du bureau des commissaires du Hâvre de Québec, passé le 11 octobre 1895, qui est mis en force :

1. Aucun vaisseau ne pourra jeter l'ancre dans cette partie du hâvre de Québec bornée au nord par une ligne tirée du coin sud-est du quai, la propriété de la succession de feu James Gibb, communément connue sous le nom de quai Crawford, jusqu'au coin sud-ouest du quai, la propriété de la succession Lagueux, communément connue

sous le nom de quai Barra, à Lévis et au sud par une ligne tirée du centre de la Halle du marché Champlain jusqu'au coin nord-ouest du quai, la propriété de la succession D.D. Young, communément connue sous le nom de quai Simpson, à Lévis, soit une distance d'environ 400 yards anglaises ou un cinquième de mille marin.

2. Tout vapeur et tout voilier à la remorque montant ou descendant le Hâvre sur le côté nord (Québec) du fleuve devra, entre la chapelle des Mariniers et l'entrée des docks Louise, se tenir à une distance d'un demi-câble de longueur du front des quais.

3. Le maître, propriétaire ou pilote en charge de tout vaisseau ou toute personne quelconque qui enfreindra le présent statut encourra pour chacune des offenses ci-dessus une pénalité n'excedant pas quarante (\$40) dollars.

**Ventes enregistrées de Québec.**

Pendant la semaine terminée le 7 mars 1896.

QUARTIER ST-ROCH

Rue St-Roch. Partie du lot 886, avec bâtisses. Succession de l'honorable John Hearn à Joseph Archer, senior ; \$500 [95792]

Coin des rues du Roi et Ste-Anne. Lot 901, terrain 1160 pieds en superficie. Alfred Bédard à François Xavier Allaire ; \$600 [95807]

**D. RATRAY & SON,**

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

**CHARLES E. ROY** MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS 413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPECIALITÉ :—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

AUSSI :—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures. CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

**GRAINS DE SEMENCE**

PLATRE A TERRE

Blé fife, rouge et blanc du Manitoba, Blé blanc de Russie, Blé à barbe d'Écosse, Avoine Pois, Sarrasin, Lentille, Graine Mil canadien et américain, Graine Trefle rouge, Alsike, blanc, Vermont, etc.

—AUSSI—

FLEUR, LARD, JAMBON, SAINDOUX, BARLEY, ETC., ETC.

**J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec**

Nous mettons le public en garde contre un certain imposteur qui colporte par les villes et les campagnes, se servant de notre nom pour vendre des THÉS, SUCRES, etc.

Ce poltron n'est nullement autorisé et nous vous conseillons de ne pas vous laisser tromper par cet intrus qui sera bientôt en prison.

**NAZAIRE TURCOTTE & CIE, - QUÉBEC.**

**Demandez nos BALAIS** Les plus beaux, les meilleurs et les moins chers.

Voyez nos échantillons et nos listes de prix avant de donner vos commandes.

.....NOS VOYAGEURS SONT SUR LA ROUTE.....

**BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS**

SUCESSEURS DE BOISSEAU & BELAND

41 ET 43 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

**J. H. JACQUES**

MARCHAND DE

**CUIR**, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de M.M. Amyot & Frère)

Prix réduits et déflant toute compétition.....

.....Une visite est sollicitée

— TELEPHONE 708 —

**GEO. BROUSSEAU**

FERBLANTIER,

PLOMBIER

ET .....

COUVREUR



MANUFACTURE ET REPARATION DE BALANCES..... ESTAMPES FAITES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE

Seul Manufacturier du Célèbre Poêle "L'ÉTOILE."

79-83 rue St-Paul, B. V., QUÉBEC.

## QUART. DU PALAIS ET JACQUES CARTIER

Lots 2983b et 2985 du quartier du Palais, avec maisons etc., le 1er rue Collins, 2675 pieds en superficie et le 2d, rue St-Jean, 3840 en superficie et lot 1541 et partie du lot 1542 du quartier Jacques Cartier, rue du Pont, avec maisons etc., le 1er 26 x 32.6 et le 2d 30 x 53. Napoléon Matte, es qualité de curateur aux biens de Joseph Benjamin Trudel à la Compagnie de l'Hôtel Victoria; \$7,850 [95801].

## QUARTIER DU PALAIS

Rue des remparts. Lot 2856, avec maison, etc, terrain, 2584 pieds en superficie. Frédéric Billingsley à Louis Terreau; \$6000 [95803].

## QUARTIER ST-PIERRE

Rue St-Pierre. Lot 2166, avec maison de pierre à trois étages, etc, terrains, 853 pieds en superficie. Succession de Owen Murphy à Joseph G. Couture; \$2075 [95808].

## QUARTIER ST-JEAN

Rue St Réal. Lots 3726-1 et 3726-2, avec maison, etc., terrains, le 1er 1375 pieds en superficie et le 2nd 1898 pieds en superficie. Joseph Martel à Patrick Grace; \$1,025 [95814].

## ST-SAUVEUR

Rue Morin. Lot 869, avec bâtisse, terrain 2712 pieds en superficie. Le Shérif du district de Québec à Moïse Dupuis dit St Michel; \$825 [95805].

Rue Kirouac. Lot 1395 avec maison etc., terrain 40 x 60. Mme Marie Alma Joséphine Patry, épouse de Gaspard Dion à Mme Virginie Bérubé, épouse de Jean Berthiaume; \$315 [95812].

Rue Châteauguay. Lot 595, avec bâtisses. François Emile Godin à Antoine Arsenault; \$125 [95813].

## ST-AMBROISE

Lot 1367, avec bâtisses. Terrain, 16 arp. 57 pchs en superficie. Xavier Savard à Olivier Rhéaume; \$300 [95794].

Lot 1367, avec bâtisses. Olivier Rhéaume à Joseph Vermette (à réméré) \$235 [95796].

## BEAUPORT

Lot 456. avec maison, etc., terrain 1 arp. 4 pchs. en superficie. Mme Vve Charles Auguste Verge à Edmond Giroux; \$500 [95798].

## NOTES SPECIALES.

M. E. Houle dont nous publions le nom dans les actions la semaine dernière, n'est pas M. E. Houle, marchand tailleur, rue Ste-Catherine.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," Montréal.

Une bonne farine préparée, voilà ce que veut la ménagère pour le déjeuner du matin des siens. Rien n'est meilleur ni plus nourrissant que les galettes de farine de sarrasin, mais pour cela il faut une bonne farine et la meilleure est celle de la Ireland National Foot Co. Cette compagnie dont les produits sont d'ailleurs avantageusement connus de nos lecteurs apporte tous ses soins aux articles de sa fabrication qui sont bien emballés et se vendent bien et laissent un bon profit.

Nous appelons tout spécialement votre attention sur l'annonce de la Pure Gold Mfg Co. Cette maison vient de mettre sur le marché une nouvelle ligne de véritable Café Parisien, vendu dans des Pots à Café.

M. H. H. Livingstone, de Québec, le représentant de la Pure Gold Mfg Co. est en ce moment en tournée dans la province et obtient un réel succès avec les nouvelles spécialités apportées sur notre marché par cette maison.

La Pure Gold Mfg Co. rapporte que ses ventes de Catsup à la Tomate sont de beaucoup plus considérables que celles de l'année dernière.

M. T. M. Sibbald, de Montréal, agent pour la Pure Gold Mfg Co., a placé un

lot important de Café Parisien dans le commerce de gros de Montréal.

Messrs Baker Bros, de Halifax, viennent de faire un voyage à Terre-Neuve pour la Pure Gold Mfg Co. et ils rapportent que les affaires ont été très bonnes et qu'ils ont établi un bon courant de transactions pour la Pure Gold Mfg Co.

Pendant un séjour que nous avons fait, ces jours derniers, à Toronto, où se trouve le bureau principal, pour le Canada, de la "Sunlight Soap" nous avons appris de la bouche du gérant que les ventes de cette compagnie en 1895 avaient plus que doublé, en égard au chiffre de 1894; l'augmentation exacte a été de 102 p.c.

Nous attirons l'attention des épiciers sur l'annonce de MM. Lever Bros, qui se trouve dans une autre page et nous les prions de se reporter à nos listes des prix-courants où ils trouveront les côtes de leur savon. Il y a un profit pour les épiciers à vendre ce savon qui d'ailleurs donne toute satisfaction à la clientèle.

Le marchand qui veille à ses intérêts et qui ne s'engourdit pas dans les vieux errements et dans la routine, qui, en un mot, est à la hauteur des progrès (up-to-date), voit la clientèle affluer à son magasin, c'est ce que MM. W. Boulter & Sons nous font voir dans l'annonce qu'ils publient cette semaine, dans ce numéro.

Les conserves jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce d'épicerie et le marchand doit s'attacher à ne tenir que les articles donnant à sa clientèle satisfaction et à lui-même profit. Sous ce double rapport, les conserves de la marque "Lion" de MM. W. Boulter & Sons sont insurpassables. La supériorité de ces produits est tellement reconnue du public que les stocks des fabricants sont presque totalement épuisés; ils n'ont plus qu'un petit approvisionnement de conserves de fruits. Les épiciers feront bien de se hâter de passer leurs ordres s'ils veulent être suffisamment approvisionnés jusqu'à la prochaine récolte.

HARENGS, MORUE, SAUMON, TRUITE. AUSSI Fleur de blé nouveau de toutes sortes pour familles et Boulangers

PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE D'UN CHAR

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

LA FABRIQUE DE SACS EN PAPIER de Quebec

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

Etablie en 1841.

L'AGENCE MERCANTILE

R. G. DUN & Co., Montréal,

La plus ancienne et la plus forte-150 agences. Collections faites dans toutes les localités.

A. C. MATTHEWS, Gérant.

POISSON

DERNIERS ARRIVAGES

HARENG, EXTRA LARGE, QUARTS ET DEMI-QUARTS  
HARENG No 1, MORUE,  
SAUMON, TRUITE, ETC.

PAR... GEO. TANGUAY  
QUEBEC

Bureau: 48, rue St-Paul.  
Magasins: 33 et 35, 34 et 36, rue St-André.  
Quais: rues St André et Dalhousie.

LES AVEZ-VOUS VU Nos échantillons de Chaussures, de Claques, de Lacets et de Vernis? Si non VOUS POUVEZ LES VOIR

Nos voyageurs n'ont peut-être pas été vous voir, ou vous n'étiez pas prêt à donner votre commande, écrivez-nous si vous avez besoin de quelques-unes de nos spécialités. Nos chaussures sont sur les formes les plus nouvelles et toute en étant solides, durables et à bon marché, ont cette apparence de nouveauté tant désiré.....

CLAQUES PREMIERE QUALITE. LACETS DE TOUTES SORTES. VERNIS JAUNES ET NOIRS DANS TOUTES LES QUALITES.

Ecrivez, quand bien même vous n'auriez besoin que de peu de choses, vous serez aussi bien servi.

J. H. BEGIN, CHAUSSURES EN GROS ----- QUEBEC

**NOS PRIX COURANTS**

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

**PRIX COURANTS. — MONTREAL, 12 MARS 1896.**

**Allumettes.**

Télégraphe, la caisse.....	\$3 50
Tiger " ".....	3 00
Telephone " ".....	3 30
Star No. 2 " ".....	2 50
Carnaval " ".....	2 80
Parlor " ".....	1 75
Louiseville " ".....	\$2 50 à 2 65

**BRYANT & MAY.**

Robert Greig & Co., agents.

Safety No 9 grosse	2 00
" 10 " "	1 10
Tiger " 2 " "	5 00
" 4 " "	2 00

**Articles divers.**

Briques à couteaux, doz.	\$0 35	0 37½
Bouchons communs gr.	0 18	0 30
Bleu Parisien.....	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.....	0 00	1 00
No 2, " ".....	0 00	0 75
No 3, " ".....	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.....	0 11	0 11½
London Sperm.....	0 10	0 10½
Câble coton à pce., lb.....	0 13½	0 14
Manilla, lb.....	0 12	0 14
Sisal, lb.....	0 37½	0 08½
Jute, lb.....	0 08½	0 09
Chandelles suif, lb.....	0 00	0 09½
Cartes à jouer, doz.....	0 25	3 50
Épingles à linge, bt. 5 gr	0 00	0 60
3 fils, 4 fils.		
Ficelles.....	30 pieds	0 40
40 " ".....	0 50	0 70
48 " ".....	0 60	1 20
60 " ".....	0 75	1 35
72 " ".....	0 90	1 60
100 " ".....	1 25	2 10
Graine de canari, lb.....	0 04	0 05
canari paq., lb.....	0 06	0 08
chanvre, lb.....	0 04	0 05
Rapée, lb.....	0 06	0 07
Lessis concentré, com.	0 30	0 40
pur.....	0 65	0 70
Mèches à lampes No. 1.	0 16	0 20
No. 2.....	0 13	0 15
No. 3.....	0 12	0 13
Pipes, en boîtes.....	0 65	0 90

**Cafés.**

Cafés rôtis.

Standard Java.....	36c
Old Gov.....	34½c
Imperial.....	31½c
Arabian Mocha.....	36c
Pure.....	33c
Standard Java et Mocha..	36c
Old Gov. Java et Mocha..	35½c
Java Siftings.....	31½c
Jamaïque.....	28c
Maracaibo.....	30c
Rio.....	25 à 27c

**Chocolats et Cacaos.**

Cacaos Cowan.

Hygiénique, en tins de ½ lb dz.	3 75
" " " " ¼ lb " "	3 25
" " " " 5 lb lb.	0 55
Essence cacao, non sucré, p. dz	1 40
" " sucré, tins ¼ lb dz	2 25

Chocolats Cowan :

Queen's dessert, ¼ et ½ lb.....	0 40
6 div.....	0 42
Mexican Vanilla, ¼ et ½ lb.....	0 35
Fry's Diamond, ¼ et ½ lb.....	0 24
6 div., la lb.....	0 24
Parisien, morc. à 5c la lb.....	0 30
Royal Navy, ¼ et ½ lb.....	0 30
Chocolat icing paq. 1 lb. la dz.	2 25
Pearl Pink Icing " " " "	1 25
White Icing " " " "	1 75

Cacao Rowntree's Elect.

Robert Greig & Co., agents.

Petites boîtes..... doz.	1 65
½ lbs..... doz.	2 40
¼ lbs..... doz.	1 60
Chocolat " Diamond " lb	0 24
Queen..... lb	0 40

Felix Potin :

Chocolat, qualité No 1, lb.....	0 27½
" 3, lb.....	0 35
Cacao, boîte ¼ lb.....	0 27½

Chocolat Fry.

Caracas ¼ boîte de 6 lbs..... la lb	0 42
Vanille " "..... la lb	0 42
Gold Medal (sucré) " "..... la lb	0 25
Pur non sucré ¼ " "..... la lb	0 42
Diamond ¼ " "..... la lb	0 24
Monogram ¼ " "..... la lb	0 24

Cacao Fry.

Concentré ¼ ½ lb boîte de 1 doz	2 40
Homéopathique ¼ bte 14 lbs la lb	0 33
½ bte 12 lbs la lb	0 33

**Confitures et Gelées**

Confitures :

Crosse et Blackwell, doz... 1.90 à 2.50

De Michel Lefebvre et Cie :

Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb.	0 13
do 3, 4 et 5 lbs..... " "	0 12
do 6, 7 et 10 lbs..... " "	0 11
Seaux de 7 lbs..... la lb.	0 12
do 14 " "..... " "	0 11½
do 28 " "..... " "	0 11
Tumblers de 8 onces..... la douz.	\$1 25
do de 1 lb..... " "	2 25

D. A. C. Dionne :

Canistres de 1 lb..... douz	1 50
do de 2 lb..... douz	2 60

Gelées

Michel Lefebvre & Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb.	0 11
do 3, 4 et 5 lbs..... " "	0 10
do 6, 7 et 10 lbs..... " "	0 09½
Seaux de 7 lbs..... la lb.	0 10
do 14 " "..... " "	0 09½
do 28 " "..... " "	0 09
Tumblers de 8 onces..... la douz.	\$1 25
do de 1 lb..... " "	2 25

Lazenby.

Tablettes de Gel., 13 variét. pts

1 20

**Conserves alimentaires.**

Légumes.

Blé d'Inde..... doz.	0 75	0 90
" Yarmouth 2lbs.....	0 00	1 50
" Windsor " ".....	0 80	0 85
Hoegg Baked Beans.....	1 20	1 25
Windsor " ".....	1 20	1 25
Haricots de Boston.....	2 10	2 25
Pois canadiens 2 lbs.....	0 90	1 05
Petits pois français..... botte	0 10	0 11
Petits pois extra fins..... botte	0 15	0 16
extra surfins.....	0 17	0 18
Tomates..... doz.	0 75	0 90
Haricots verts.....	0 80	0 90
Champignons la botte	0 14	0 24
Truffes la douz.....	4 80	5 00
Olives.....	4 00	4 50
Citrouilles, 3 lbs.....	0 90	0 95

Fruits :

Ananas, 2 et 3 lbs..... doz.	2 25	3 00
Bleuets, 2 lbs.....	0 00	0 80
3 lbs.....	0 00	1 05
Fraises, 2 lbs.....	2 00	2 10
Pêches, 2 lbs.....	2 00	2 10
3 lbs.....	2 75	3 00
Poires, 2 lbs.....	1 75	2 10
3 lbs.....	2 30	3 10
Pommes, gal.....	1 90	2 20
3 lbs.....	0 85	1 00
Prunes, 2 lbs.....	1 50	2 00

Poissons :

Clams, 1 lb..... doz.	1 50	2 00
Homards boîte ronde.....	0 00	2 00
boîte plate.....	2 50	2 60
Huitres, 1 lb..... dz	1 30	1 40
2 " ".....	0 00	2 40
Maquereau.....	1 30	0 40
Sardines ¼ françaises.....	0 06	0 25
¼ françaises.....	0 16	0 35
Smelts (Eperlans)..... doz.	0 50	0 00
Saumon boîte ronde.....	1 30	1 40
plate.....	1 50	1 60
Hareng marine.....	1 60	1 65
Anchois.....	3 25	0 00

Union Sardinier.

Sardines à l'huile ¼ caisse	0 00	9 50
" " " " " " " "	0 00	13 00
salée, quarts 3 min.	0 00	8 00
" " " " " " " "	0 00	3 50

**Viandes en conserve :**

Corned Beef, 1 lb..... doz.	0 00	1 45
" 2 lbs.....	0 00	2 55
" 4 lbs.....	0 00	0 00
" 6 lbs.....	0 00	8 25
" 14 lbs.....	17 50	0 00

Dinde, 1 lb.....	0 00	2 30
Langue, 1 lb.....	3 25	3 35
2 lbs.....	6 65	6 75
Langue de bœuf, ¼ lb.....	7 00	0 00
" " 2 lb.....	0 00	8 60
English Brawn.....	0 00	1 65
Bœuf émietté sec.....	0 00	2 65
Pâtés de foie gras.....	6 00	8 00
Pieds de cochon, ¼ lb.....	0 00	2 30
Poulets, 1 lb.....	0 00	0 00

Lazenby's.

Soupes Real Turtle..... doz	0 00	9
assorties.....	3 00	3 75
boîtes carrées	3 00	1 65

Johnston's.

Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz	3 00	0 00
" No 2 " 4 " " "	5 00	0 00
" No 3 " 8 " " "	8 75	0 00
" No 4 " 1 livre " "	14 25	0 00
" No 5 " 2 " " "	27 00	0 00
Staminal, bouteille 2 onces " "	3 00	0 00
" 4 " " " "	6 00	0 00
" 8 " " " "	9 00	0 00
" 16 " " " "	12 75	0 00
Fluid Beef (ordjal, bt. 20 on. " "	15 00	0 00
Milk granules, caisse de 1 douz	6 00	0 00
" avec céréales " "	5 55	0 00

Wetley's.

Condensed mince meat, grosse

12 00

Société " La tilia."

Poudre de viande, le flacon.....	1 25
Chocolat à la viande, lb.....	1 50
Cacao à la viande, la botte.....	1 25

Sauces et Marinades.

Marinades Morton..... doz. 2 30 2 70

Crosse & Blackwell,

doz. 0 00	3 25
Suffolk, 20 oz..... doz.	3 00 2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	0 00 1 80
Espece d'anchois, dz.....	0 00 3 25
Catsup de champignons dz	0 00 2 15
Sauce Worcester, ¼ chop.	3 50 3 75
" chop.....	6 25 6 50
Harvey, ¼ chop.....	3 25 3 50
Catsup de tomates.....	1 00 4 00
de champignons.....	1 00 3 40
Sauce aux anchois.....	3 25 3 50
Sauce Chili.....	3 75 4 00

Catsup de Robert Greig & Co.

B. B. bouteille grosse	7 20
" " " " " "	10 20
En flute " " " "	12 00
Couvercle vissé " " " "	21 00
St L. high grade doz.	3 20
Pepper sauce grosse	15 00
Marinades de L. A. Dansereau & Cie	
Horse Head Brand No. 1 20 oz doz	1 60
" " " " " "	2 " " 1 40
Gladstone " " " "	1 05
Ketchup " " No 2 20 oz doz	90

A. C. Dionne.

Cornichons arom..... doz. 0 00 1 50

# La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

**CAPITAL - - \$150.000**

**REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, IMPORTATIONS EN GROS.**

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION



FRANCE — PARIS — 20 rue Richer.  
ALLEMAGNE — NUREMBERG — 15 Theresienstrasse.  
BELGIQUE — ANVERS — 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

**5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.**



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 MARS 1896

Cirages, Mines et Vernis.		
Cirages français doz.	0 25	0 70
canadiens "	0 20	0 60
Mine Royal Dome g.	1 70	0 00
" James "	2 40	0 00
" Rising Sun large doz.	0 00	0 70
" " small doz.	0 00	0 40
" Sunbeam large doz.	0 00	0 70
" " small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 00	0 75
Vernis à harnais, gal.	0 00	1 80
" doz.	1 10	1 20
" à tuyaux, gal.	0 00	0 90
" Parisien, doz.	0 70	0 75
" Royal polish, doz.	0 00	1 25
Drogues et Produits Chimiques		
Acide carbonique	0 30	0 40
" citrique	0 50	0 55
" oxalique	0 10	0 12
" tartrique	0 33	0 35
Aloés du Cap.	0 14	0 15
Alun	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude, brl.	2 35	2 75
Bichrom. de Potasse.	0 10	0 12
Bleu (carré)	0 10	0 16
Borax raffiné.	0 05	0 09
Bromure de Potass.	0 56	0 60
Campbre américain.	0 80	0 90
Campbre anglais.	0 85	0 95
Cendres de soude.	0 01	0 02
Chlorure de chaux.	0 02	0 05
Chlor. de Potasse	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 00
Crème de tartre.	0 30	0 35
Extrait de Campêche lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12	0 14
Glycérine	0 22	0 26
Gomme arabique.	0 50	1 25
Gomme épinette.	0 00	0 25
Indigo Bengal.	1 50	1 75
Indigo Madras.	1 60	0 80
Iodure de potasse.	4 00	4 25
Opium	4 50	4 75
Phosphore	0 06	0 75
Salpêtre	0 08	0 75
Sels d'Epsom.	100 lbs	1 50
Sel de soude.	100 lbs	0 90
Soda caustique 60°	100 lbs	1 75
Soda caustique 70°	100 lbs	2 00
Soda à laver par 100 lbs.	0 75	0 85
Soda à pâte par baril.	0 00	2 50
Soufre poudre lb.	0 01	0 03
Soufre bâtons	0 01	0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 50	2 00
Strychnine.	oz.	0 90
Sulfate de cuivre.	lb.	0 01
Sulfate de morphine.	lb.	1 90
Sulfate de quinine.	oz.	0 40
Sumac.	la tonne	65 00
Vert de Paris.	lb.	0 14
Vitriol.	0 05	0 08
Empois et Fécules.		
De la Brantford Starch Co. Ltd.		
Empois de buanderie :		
Canada Laundry btes de 40 lbs.	0 04	0 04
White Laundry, qualité extra :		
Cartons, 3 lbs., caisses 36 lbs.	0 05	0 05
Barils, 175 lbs.	0 01	0 01
Quarts, 101 "	0 04	0 04
Lily White Gloss :		
Quarts, cristaux extra grands.	0 06	0 06
Cartons, fantaisie, 1 lb., caisses 36 lbs.	0 07	0 07
Boîtes à couvercle mobile, 8 à la boîte de 48 lbs.	0 07	0 07
Canistres de fer blanc émaillé, 8 à la caisse de 48 livres.	0 07	0 07

Cartons de fantaisie, 6 livres caisses 36 livres	0 07
Brantford Gloss :	
Boîtes fantaisie, 1 lb, cais. 36 lbs.	0 07
Brantford Cold Water Rice Starch :	
Boîtes fantaisie, 1 lb, cais. 36 lbs.	0 09
Canadian Electric Starch, boîtes de 40 paq. font.	3 00
FECULES (pour la cuisine)	
Challenge Prepared Corn Starch paq. 1 lb., boîtes 40 lbs.	0 06
No. 1 Pure Prepared Corn, paq. 1 lb., boîtes 40 lbs.	0 07
Fret payé en lot de 10 boîtes pour toute localité de Québec, d'Ontario à l'est de North Bay.	
Epices pures.	
Poivre blanc, lb.	0 15
" noir, lb.	0 10
Cannelle, lb.	0 15
Clous de girofle, lb.	0 18
" ronds, lb.	0 13
Cassia en nattes.	0 12
Gingembre Jam. moulu.	0 25
" racines.	0 00
Muscade blanche.	0 00
" non blanche.	0 75
Macis moulu.	0 00
Piment.	0 10
Anis.	0 09
Essences et Extraits.	
Crown Brand	
Robert Greig & Co.	
1 once London grosse	6 00
2 " Anchor	12 00
4 " "	20 00
1 " plate crown	10 80
2 " "	18 00
1 " carré	21 00
2 1/2 " ronds	24 00
4 " bouchée doz.	3 00
8 " bouchon verre	3 50
4 " bouchée	6 00
8 " bouchon verre	7 00
Fruits Sees.	
Abricots Calif.	la lb. 0 12
Amandes 1/2 molles.	0 10
" molles.	0 12
Dattes, en boîtes	0 03
" en sacs et paillons	0 03
Figues, sèches en bts.	0 08
" en sacs	0 03
Noisettes (Avelines).	0 08
Noix Marbot.	0 09
" Grenoble.	0 11
" du Brésil.	0 09
" Pecan.	0 09
" do polles.	0 10
Peanuts rôtis (arachid.)	0 07
Pommes sèches.	0 05
Pommes évaporées.	0 06
Pruneaux Bordeaux.	0 04
" Bosnie.	0 06
" Californie.	0 00
Raisins Calif. 3 cour.	0 05
" 4 "	0 06
Corinthe Provincials.	0 04
" Filigras.	0 04
" Patras.	0 05
" Vostizzas.	0 06
Malaga Loose Muscat bte	1 35
" London Layers.	1 65
Malaga Black Baskets	2 15
" Connolssours)	
" Clusters.	2 15
" Buckingham do.	0 00
" Royal Cluster.	0 00

Sultana	lb.	0 06
Valenco off stalk	"	0 00
" fine off stalk	"	0 00
" selected	"	0 05
Fruits Verts		
Atloca, baril	\$6 00	à 7 00
Bananes en baril, régime	0 09	à 3 00
Citrons Messine, (360)	2 00	à 2 50
(300)	2 50	à 3 00
Pommes Greenings, brl.	2 50	à 3 00
" Baldwins	3 00	à 3 50
" Spies	3 00	à 3 50
Oranges Valence (120 cse	5 00	à 5 50
" (714)	5 50	à 6 00
" Calif. (96)	2 00	à 2 50
" (125)	2 50	à 3 00
" (176)	3 00	à 3 50
" (200)	3 50	à 4 00
Oignons rouges, baril.	2 25	à 2 50
" en sacs.	0 00	à 2 00
" jaunes, baril.	2 00	à 2 50
Prunes Cal. bte 25 lbs, lb	0 81	à 0 90
" autres, lb.	0 54	à 0 06
Raisins Alm. ptes gr. qt	0 00	à 5 50
" grses	6 75	à 7 00
Gomme à Mâcher.		
Adams Sons & Co.		
Tutti Frutti, 36 marc. de 5c bte	1 20	
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. de 5 "	0 75	
boîte vitrée de 5c bte	0 80	
Horehound Tutti Frutti, boîte vitrée 36 marc de 5c bte	1 20	
Cash Register, 390 m. à 5c et paq.	15 00	
Vitrine Tutti Frutti, 180 marc. à 5c et paq.	6 50	
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paq. à 5c	3 75	
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 marc. et paq. à 5c	6 00	
Boîte à argent Tutti Frutti, 160 marc. et paq. à 5c	6 00	
Gomme Variété (nouvelle) 150 marc. à 1c	1 00	
Fleur d'Oranger, 150 marc. à 1c	1 00	
Gomme Flirtation, 150 marc. à 1c	0 05	
Monte Christo, 180 marc. à 1c	1 30	
Mexican Fruit, 36 marc. à 5c	1 20	
Sappota, 150 marc. à 1c.	0 90	
Sappota Orange, 160 marc. à 1c.	0 75	
Rose Jack, 115 marc. à 1c.	0 75	
Rose Rouge, 115 marc. à 1c.	0 75	
Magie Trick, 115 marc. à 1c.	0 75	
Red Spruce Chico, 200 marc. à 1c	1 00	
Grains et Farines		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 85	0 88
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 88	0 90
Blé du printemps	0 40	0 41
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 82	0 80
" No 2	0 75	0 76
Blé du Nord No 1	0 76	0 78
Avoine	0 29	0 30
Blé d'inde, en douane.	0 00	0 37
Blé d'inde, droits payés.	0 44	0 45
Pois, No 1	0 72	0 75
Pois No 2, ordinaire p.60 lb.	0 58	0 59
Orge à mouture par 48 lbs.	0 50	0 52
Orge à mouture par 48 lbs.	0 38	0 39
Sarrasin, par 48 lbs.	0 36	0 33
Seigle, par 56 lbs.	0 00	0 00
FARINES		
Patente d'hiver	4 25	4 30
Patente du printemps.	4 25	4 40
Straight roller.	4 10	4 25
Extra	3 90	4 00

Superfine.	0 00	0 00
Forté de boulanger, cité.	0 00	4 03
Forté du Manitoba.	3 75	3 85
EN SACS D'ONTARIO		
Medium.	3 61	3 75
Superfine.	0 00	0 00
FARINES D'AVOINE		
Farine d'avoine standard, en barils.	3 15	3 25
do en sacs.	1 50	1 55
do granulée en barils	3 51	3 60
do en sacs.	1 70	1 75
Avoine roulée en barils.	3 15	3 25
do do en sacs.	1 50	1 55
ISSUES DE BLE		
Son d'Ontario au char.	15 00	15 00
" de Manitoba	14 50	15 00
Grue de Manitoba, char	15 03	16 00
Grue d'Ontario char	16 00	17 00
Moulée	18 00	20 00
Farines préparées.		
Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.	2 70	
" " " 3 "	1 40	
" " " superb 6 "	2 50	
" " " 3 "	1 30	
Orge mondée (pot).	1 75	2 00
perlée	3 75	4 00
Ireland's National Foods :		
Par paq. No de lbs à la cse	No de dz	
Dessicated Rolled oats	2	\$1 20
" " wheat	3	2 1 45
" " " 2	2	1 20
" " " 3	2	1 45
" wheat (granul)	3	2 1 45
" rolled barley	2	2 1 20
Breakfast Hominy	3	2 1 45
Buckwheat fir (self rsg.)	2 1/2	2 1 20
Farina	1	2 1 00
" " " 1 1/2	1	1 25
Gluten Flour ssc	50	lb. 0 05
" paquets.	4	1 3 00
" biscuits.	25	lb. 0 12
Fleur de pois préparée.	2 1/2	1 1 45
Orge perlée XXX.	2	1 1 20
Harvena Milk Food.	1	1 2 25
Patent Prepared barley.	1	1 1 45
groats.	1	1 1 45
Huiles et graisses.		
HUILES.		
Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40	\$0 45
" loup-marin raffl.	0 42	0 45
" paille	0 35	0 37
Huile de lard, extra gal	0 65	0 75
" " No. 1.	0 60	0 70
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
" à salade.	0 70	0 00
" d'olive à lampion	1 20	2 60
" de spermaceti	1 35	1 60
" de marsouin	0 50	0 60
Huile de pétrole, par char.	0 15	
" " p. 20 qrt.	0 16	
" " de 1 à 19 qrt.	0 16	
" Américaine, par char 19 à 22 1/2	0 23	
" olive Bar'on et Guestier, caisse qrts	8 50	
" " pints	9 50	
Huile de foie de m. Nor. g. 2 50	2 75	
" Ter. g. 0 00	1 75	
Huile à salade Lazenby.		
" 1 pt.	doz.	0 00
" 1 pt.	doz.	0 00



**LION BRAND**

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**

MONTREAL.

Négociants Industriels.

**AVIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**R. G. FRIGON, Ste-Thécle.**

FAILLI

Les soussignés vendront par encan au No. 69 rue St-Jacques, Montréal.

**Mercredi, le 18 mars 1896, à 11 hrs A.M.**

L'actif mobilier du failli, consistant en :

10. Marchandises sèches, chapeaux et fourrures.	\$522 79
Chaussures	62 65
Papeterie et librairie	14 98
Epiceries	43 32
Ferronnerie	376 46
Vaisselle et verrerie	68 42
Mobilier du magasin	52 05
	\$1580.67

Droit de propriété sur un hangar..... 15.00  
20. Dettes de livres par liste..... 421.49  
Billets recevables..... 27.58

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock les 16 et 17 courant.

Pour plus amples informations, s'adresser à  
**LAMARCHE & BENOIT,**  
Curateurs Conjoints.  
1709 rue Notre-Dame, Montréal.

**MARCOTTE FRERES, Encanteurs.**





PRIX COURANTS.-MONTREAL 12 MARS 1866

Table listing various types of wine and their prices, including 'cassis fin à choix', 'Moyen à bon', 'Commun', 'Nagasaki Pekoc', 'Oolong', 'P. à can.', and 'Poussière'.

Vinaigres.

Table listing vinegars and other products from 'De MM. M. Lefebvre & Cie.', including 'Imperial triple', 'Côte d'Or', 'Extra Crystal Pickling', 'Ordinary', 'Vin blanc XXX', 'Cidre clarifié', and 'Spécial X'.

Spécialités de Rose & Lafamme.

THÉS PURS DE L'INDE RAM LAL'S

Etiquette d'or.

Table listing products with 'Etiquette d'or' and 'Etiquette Lavande', including various sizes of wine and other goods.

Etiquette verte.

Table listing products with 'Etiquette verte', including various sizes of wine and other goods.

R. Paterson & Sons, Glasgow.

Table listing products from 'R. Paterson & Sons', including 'Sauce Worcester', 'Ess. de café', 'Mar. Eureka India Chutnee', and 'Lemon squash'.

Snider's.

Table listing products from 'Snider's', including 'Soupe tomates', 'Catsup de tomates', 'Sauce Chili', 'Petit John's Breakfast food', 'Gruau Quaker', 'Fould's wheat germ meal', and 'Grand pots'.

Fruit Puddine.

Table listing 'Fruit Puddine' and other food items like 'Variétés, p. 1/2 lb.', 'Fruit saliné', and 'Empois de buanderie'.

Batger & Co.

Table listing products from 'Batger & Co.', including 'Gelées solidifiées', 'Compotes', 'Gelée de gadelles', and 'Marmelade d'or'.

Table listing various types of jelly ('Gelée de fraises', 'de framboises', 'd'abricots', 'de cassis', 'de gadelles', 'de prunes').

Vins.

Table listing various types of wine ('Non Mousseux', 'Mousseux'), including 'Bordeaux ord.', 'Bordeaux Médoc', 'Bourgogne', 'Sicille', 'Sherry', 'Porto', and 'Champagnes'.

Table listing 'Mousseux' wines, including 'Bourgogne Mousseux', 'Moselle Mousseux', 'Hock Mousseux', and 'Saumur'.

Champagnes.

Table listing 'Champagnes' and other wine products, including 'J. Mumm', 'G. H. Mumm', 'Arthur Röederer', 'Vve Cliquot', 'Eug. Cliquot', 'Pommery', 'Frémint', 'Morizet', 'Louis Röederer', 'Gold Lack Sec', 'Piper Heidsieck', 'Perrier-Jouet', and 'E. Mercier & Cie.'.

Vins toniques.

Table listing 'Vins toniques', including 'Vin de Chevrier' and 'Stimulant au vin de Rancio'.

Cuirs et peaux.

Table listing various types of leather and fur ('Cuirs à semelles', 'Spanish No 1', 'Spanish No 2', 'Zanzibar', 'Slaughter sole', 'Harnais finis', 'Harnais No. 2', 'Vache cirée', 'Vache grain', 'Taure française', 'canadienne').

Table listing various types of meat ('Veau can.', 'Vache fendue', 'Cuir verni', 'Mouton mince', 'Dongola glacé', 'Kid Chevrete', 'Chèvre des Indes', 'Kangourou', 'Dongola dull', 'Buff d'Ontario').

Peaux. Prix payés aux bouchers.

Table listing 'Peaux' and 'Laines', including 'Toison du Canada', 'Arrachée', 'A. extra supérieure', 'B. supérieure', 'Noire', 'Cap de B. E.', 'Australie', 'Buenos Ayres', 'Natal'.

Pelleteries brutes.

Table listing 'Pelleteries brutes', including 'FERRONNERIE ET QUINCALLERIE'.

Fers et Métaux.

Table listing 'Fers et Métaux', including 'Fers à cheval', 'Ordinaires', 'En acier', 'Fers à repasser', 'Fiches', 'ressées'.

Table listing 'Fils de fer', including 'Poli, de No 0 à No 8', 'Galvanisé', 'Brûlé', 'Charnières', 'CLOUS, ETC.', 'Clous coupés à chaud', 'Clous coupés à froid', 'Clous à rivet'.

Clous de broche.

Table listing 'Clous de broche', including '1 pouce', '1 1/2', '2', '2 1/2', '3', '3 1/2', '4', '4 1/2', '5', '5 1/2', '6', '6 1/2', '7', '7 1/2', '8', '9', '10'.

Mèches de tarière.

Table listing 'Mèches de tarière', including '1ère qualité', '2me qualité', 'Tarières', 'Boulons à voiture', 'Boulons à bandage', 'Boulons à lisses'.

Métaux.

Table listing 'Métaux', including 'Cuivre', 'Lingots', 'En feuille', 'Etain', 'Lingots', 'Barres'.

H. C. LeTOURNEUX, prés. C. LeTOURNEUX, vice-prés. J. LeTOURNEUX, sec.-tr. LeTOURNEUX, FILS & CIE MARCHANDS-FERRONNIERS Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

TELEPHONE 2435.



ATELIERS DE CONSTRUCTION: St-Columban et Canal. BUREAU: 17 Cote Place d'Armes, Montréal.

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS-CIVILS

Ponts et Charpentes

METALLIQUES.

Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin.

Plans et Devis préparés.

J. B. NADEAU

MANUFACTURIER DE



Harnais, Colliers...

Bottes et Couvertes

POUR CHEVAUX

No 479, rue Wolfe,

MONTREAL

LISTE DES PRIX EN CROS SEULEMENT

Table listing prices for various horse equipment: 'Harnais de Buggy', 'de Coupe', 'simple, de travail', 'double, de travail', 'double, de Buggy', 'double, de Coach'.



# BERNIER & CIE

## Marchands de Grains

EN GROS  
ET DETAIL

GRAINES DE SEMENCE,  
GRAINES FOURAGERES, Etc.

271 et 273, rue Cascades

ST-HYACINTHE, QUE.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

A. DEMERS. T6L. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

## DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

## THE JAMES ROBERTSON CO., LUM

MARCHANDS DE METAUX,  
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coudees en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,  
Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

## GAGNIER & LEFEBVRE

Successors de H. A. MILLER.

PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES  
et de RIDEAUX,

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers  
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 MARS 1896.

Chaussures.		Prix en gros.			
		Hommes.	Garçons.	Enfants.	
Brogans.....		\$0 80 à 0 90	\$0 65 à 0 85	\$0 60 à 0 65	
Cobourgs.....		0 90 1 10	0 65 0 90	0 65 0 70	
Split Balmorals.....		0 90 1 20	1 00 1 20	0 55 0 60	
Kip.....		1 20 1 40	1 00 1 20	0 80 0 90	
Buff.....		1 25 2 00	1 10 1 25	0 90.....	
Veau.....		2 00 3 85			
Buff Congress.....		1 35 2 00			
Veau.....		2 25 3 40			
Split boots.....		1 40 2 15	1 25 1 60		
Kip.....		2 00 2 90	1 60 2 00	1 25 1 50	
Veau.....		2 15 3 90			
Bottes en feutre.....		1 60 2 00			
Wigwams.....		1 75 2 50			
Mocassins.....		0 65 0 90			
		1 50 2 15			
A CHEVILLE.		Femmes.	Filles.	Enfants.	
Split Boots.....		\$0 70 à 0 80	\$0 70 à 0 85	\$0 45 à 0 6	
Split Balmorals.....		0 80 0 95	0 70 0 89	0 50 0 65	
Kip.....		1 10 1 20	0 80 1 05	0 65 0 80	
Buff.....		0 90 1 30	0 90 1 05	0 60 0 75	
Pebble.....		0 90 1 30	0 95 1 10	0 50 0 0	
Buff Bals clous en cuivre.....		1 10 1 25	0 95 1 10	0 50 0 00	
A COUTURE.					
Pebbles Boutonnées.....		1 15 1 40	0 95 1 05	0 65 0 80	
Buff Instré.....		1 20 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80	
Pebble.....		1 20 1 60	0 85 1 00	0 65 0 80	
Lustré.....		1 35 1 60	0 80 1 10	0 70 0 80	
Chèvre.....		1 75 2 00	1 25 1 40	0 90 1 15	
Veau poli.....		1 40 2 00	1 25 1 50	0 85 1 00	
Chevreau français.....		1 90 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70	
canadien.....		1 50 2 85	1 20 0 00	1 00 0 00	
Bois durs.					
Prix de détail.					
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied.....			22 à 24	
Cèdre rouge 1 pouce	do.....			10 à 12	
Noyer noir 1 à 4 pouces	do.....			10 à 14	
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do.....			14 à 16	
Cerisier 1 à 4 pouces	do.....			9 à 11	
Frêne 1 à 3 pouces	le M.....			21 00 à 25 00	
Merisier 1 à 4 pouces	do.....			20 00 à 25 00	
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do.....			20 00 à 25 00	
Erable 1 à 2 pouces	do.....			20 00 à 30 00	
Orme 1 à 2 pouces	do.....			18 00 à 25 00	
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do.....			30 00 à 50 00	
Cétonnier 1 à 4 pouces	do.....			40 00 à 45 00	
Bois blanc 1 à 4 pouces	do.....			18 00 à 22 00	
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do.....			30 00 à 50 00	
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do.....			40 00 à 50 00	
Chêne scié sur grain	do.....			60 00 à 70 00	
Plaquage (veneers):					
Uni	par 100 pieds.....			60 à 1 00	
Français	la feuille.....			50 à 1 25	

Américain		do		25 à 30	
Erable piqué	le pied.....			04 à 06	
Noyer noir ondé	do.....			04 à 05	
Acajou (mahogany)	do.....			8 à	
Pin.		Bois de Service		Prix en gros	
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.		\$12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do		12 00	15 00
1 pouce shipping cull siding	do	do		14 00	16 00
1 1/2 et 2 pces	do	do		15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	do		20 00	30 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do		20 00	30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do		10 00	10 50
1 1/2 et 2 pces.	do	do		10 00	10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do		12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do		12 00	15 00
3 pces.	do	do		10 00	12 00
do No 2	do	do		6 50	8 50
Epinette.					
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do		9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do		10 00	11 00
3 pces mill cull	do	do		9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do		12 00	13 50
Pruche.					
1, 2 et 3 pouces	do	do		9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4—aux char.	do	do		10 00	11 00
Lattes—1ère qualité	do	do		1 60	1 75
2ème do	do	do		1 35	1 50
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do		2 90	3 00
do XX	do	do		2 40	2 50
do X	do	do		1 50	.....
do 1ère qualité	18 pouces	do		3 00	.....
do 2ème do	do	do		1 75	.....
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do		2 90	3 00
do XX	do	do		2 40	2
do X	do	do		1 50	.....
Bardeaux pruche marchande	do	do		1 75	.....
Charpente en pin.					
de 18 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do		16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	do		18 00	18 50
de 31 à 35 do do do	do	do		21 00	22 50
de 18 à 24 do—3 x 12 à 3 x 11	do	do		18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	do		20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	do		23 00	24 00
Bois carré—pin.					
de 18 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré	do	do		17 00	18 0
de 25 à 30 do do do	do	do		19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	do		21 00	22 00
de 18 à 24 do—de 12 à 14 pouces carré	do	do		19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	do		21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	do		23 00	24 00
Charpente en pruche.					
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do		15 00	.....
Charpente en épinette	do	do		16 00	18 00
do en épinette rouge	do	do		20 00	30 00

# TABAC A "Sweet Navy"

MACHER

TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

J. M. FORTIER

MANUFACTURIER

MONTREAL

## BOIS POUR BOITES A FROMAGE

Les Prix les plus Bas du Marché

# ....LOUIS GILBERT

Les Meilleures Qualités de Bois.

Ordres exécutés avec la plus grande promptitude.

Manufacture à St-Ferdinand d'Halifax Qué.

**Si** VOUS AVEZ UNE.....  
Maison a Vendre ou a Louer

**SI VOUS VOULEZ ACHETER**

— ADRESSEZ-VOUS A —

**STEPHENS & WARNECKE,**

Ils vous donneront les meilleurs résultats  
dans le plus court espace de temps.....  
Souvenez-vous de l'adresse .....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

**JOHN MORRIS**  
**AGENT D'IMMEUBLES**

Assurances Contre le Feu,  
Prets sur Hypotheques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

**BOIS DE SCIAGE ...**

Bureau: 512 Lagachetière  
MONTREAL.

**D. PARIZEAU**  
CLOS, Tél. Bel No 6678.  
Canal Lachine  
BASSIN No 3.  
Vis-à-vis rue Ottawa.  
Tél. Bell No 8303.

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE**

**AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.**

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER.—Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

**Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "**

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

**Argent a Preter....**

—AUX—

**TAUX LES PLUS BAS**

Vente et achat d'Actions,  
Obligations et Hypotheques.

**CLARENCE J. McCUAIG,**  
162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

**NEW WARREN SCALE CO.**

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

**BALANCES** ←

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL

**MARCOTTE FRERES**

**ENCANTEURS**

— ET —

**Agents d'Immeubles**

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

**:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::**

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

**L. COUSINEAU & E. GOHIER**

16, rue St-Jacques, MONTREAL

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

**LOISEAU & LEROUX**

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie  
et contre le feu

ET COMPTABLES

.....PRETS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

**LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes**

Références des meilleures  
maisons de la ville.....

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....  
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

....PENSEZ A VOTRE AVENIR....

ACHETEZ  
DE SUITE AU....

**BOULEVARD ST-LAMBERT**

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour; 5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CEI: Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

## Ventes enregistrées de Montréal.

Semaine terminée le 7 Mars 1896.

### MONTREAL EST

#### QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Berri, No 178. Lot 435 avec maison en pierre, terrain, 25 x 95, super. 2394 pds. Jérémie Perrault à Léandre J. Ethier; \$6,000 [41040].

#### QUARTIER ST-LAURENT

Park Ave., No 197. Lot pt. N.-O. 44-52 avec maison pierre et brique, terrain, 15.6 x 136 8, super. 3555 pds. Thomas Collins à Michel Collins; \$4,500 [41004].

Avenue du Parc, No 20. Lot 44-96 avec maison pierre et brique, terrain, 28 x 104, super. 2912 pds. Orphire Bruneau à Marguer. Halpé. épouse de Chs. Beau; \$7,000 [41047].

#### QUARTIER ST-LOUIS.

Rue St-Denis, No 356. Lot 1/2 N.-O. 743 avec maison en pierre, terrain irr 5550 pds. Shérif de Montréal à James M. Douglas; \$6050 [41015].

#### QUARTIER STE-MARIE

Rue Craig, No 138 et 140a. Lot 83 avec maison en brique, terrain irr. sup. 1860 pds. Catherine Smiley Vve de John Weldon à Patrick Norton; \$3000 [41013].

Rue Panet, Nos 215 et 215a. Lot 706, avec maison en brique, terrain 38 x 101, sup. 3838 pds. Norbert Thérien à Frédéric Thérien; \$1,471 et autres considérations [41014].

Rue Plessis. Lots 1136-152, 153, 154 et 155 et pt. N. O. 1136-151, terrains irr. 2990 supr., vacants. P. H. Roy à Esther Laurent, épouse de Jos. Brunet; \$3,000 [41019].

Rue Panet, No 10. Lot 11-1 avec maison en bois, terrain irrégulier, super. 3435 pds. Joseph Vincent à John Lee, sr; \$2,000 [41033].

Avenue de Lorimier. Lot 1223-44 et pt. 1223-46, terrain, 28 x 84, super. 2352 pds., vacant. Rémi Gohier et al à Adolphe Duperrault; \$1,705.60 [41037].

### HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

#### COTE DES NEIGES

Lot pt. 36. Georges Wells à James Pullen; \$500 [60785].

Lot 1/5 indiv. 155. Henry Stanley Philip à Wm Ellegood; \$1500 [60800].

Lot 51-8. Lydia Power Nolan épouse de W. Howard Nolan à Matthew Hutchison; \$7500 [60804].

#### COTE ST. PAUL

Rue Galt. Lot 3929-87 et 88. Ed. Trudel à Jos. Hainault Deschamps; \$500 [60730].

#### LACHINE

Lot pt. 878 moins une réserve, terrain 70 arpents en superficie. J. B. Méloche à The Royal Montreal Golf Club; \$18200 [60765].

Lot pt. 128-29. Alfred Arcand à Ed. Charlebois; \$350 [60768].

Lot 1/2 N. E. 237-6. François Lalonde à Ed. Addison; \$350 [60799].

#### MAISONNEUVE

Rue Lasalle. Lot pt. 8-345. G. R. Fabre à Ada Leroux, épouse de Victor Giroux; \$270 [60710].

#### MONTREAL ANNEXE.

Park Ave. Lots 13-42 et 43, terrain 25 x 83, vacant. Francis Henry Murphy à Calixte Laframboise; \$500 [60746].

Park Avenue. Lot 12-6, terrain 50 x 110 avec bâtisses. Jane Taylor épouse de Ths Milburn à Ed Barry; \$5,000 [60806]

#### QUARTIER ST DENIS

Rue Brebœuf, No 209. Lot 329-154 avec bâtisse, terrain 25 x 80. Alexandre Baril à Victor Allard; \$600 [60706]

Rue Rivard, No 590. Lot 162 159 avec maison en bois, terrain 22 x 70, sup. 1540 pds. Jos Parfait Lanoix à Wm Arthur Stuart; \$427.57 [60728].

#### QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Cadieux, No 1086. Lot 192 avec maison en bois, terrain 25.6 x 75. Henri Lionais à Adélar Fortin; \$600 [60705]

Rue Mitcheson. Lot pt. non subd. de 445, 2 terrains 21 x 110 chacun, supr. 4620 pds., vacant. Ferd. Lavallée à Alfred Desève; \$1,500 [60715].

Rue St-Denis, No 1047. Lot 15-405, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 95, supr. 2375 pds. Marie Angélique Métivier, épouse de Paschal Gagnon à John Robinson; \$4,400 [60772].

Rue Drolet, No 478. Lot 15-763 et 764 avec maison en brique, terrains, 20 x 72 chacun, super. 2880 pds. Zot. Renaud à George Gagnon; \$1,250 [60780].

Rue St-Dominique, Nos 932 à 936. Lot 382 avec maison en brique, terrain, 90 x 86. Bertha Herk, veuve de Charles Martin et al à V. A. M. Ritchie, épouse de John B. Wood; \$7,475 [60789].

Rue Cadieux, No 814. Lot 98 avec maison en bois, terrain, 80 x 72, super. 1440. Georgiana Henotte dit Bouchard, épouse de Théodore Bergeron à J. B. Caron; \$900 [60792].

Rues Cadieux et autres. Lots 38, 68, 156, 160, 161, 171, 172, 179, 180, 251 et 1/2 indivis de 117 de St Louis du Mile End avec bâtisses, terrain 38732 pds superficie. Albert Cummings à John Lee, sr.; \$22,650 [60793].

Rues Sydenham et Seaton. Lots 1-233 à 238, 254 et 255, terrains 25 x 103 chacun, vacants. Shérif de Montréal à James Baxter; \$4,209 [60815].

Rue Dufferin, No 16. Lot 7-219, avec maison en brique, terrain 25 x 80 F. X. A. Boisseau et al à Eulalir Lord, épouse de Aug. Leblanc; \$2025 [60870].

#### RIVIÈRE DES PRAIRIES

Lots 85-1, 86-2 et 79-32, terrains les deux premiers 47.6 x 120 chacun et l'autre 47 6 x 100. O. M. Augé & J. I. Lamarre à Hector Gareau; \$325 [60747].

#### SAULT AUX RECOLLETS

Lot 428, terrain 39 arpents en superficie. Hubert Vannier à Horm. Lemay dit Delorme; \$5833 33 [60716].

Lot 302. Jos. Chagnon à Régis Gagnon; \$1350 [60757].

Lot 323 5 et 6. Protonotaire de la cour Supérieure à Romain Ouimet; \$450 [60778]

Lot 323-5 et 6. Romain Ouimet à Herm. Cousineau; \$365 [60779]

#### STE-ANNE DE BELLEVUE

Lot 81. Petronille Roy dit Lepage épouse de Cyrille Nadon et al à Pierre Lamothe; \$100 et autres considérations [60796]

Lot 81. Pierre Lamothe à Odile Poudrette dit Langue Vve de Jos Brisebois; \$616 [60797]

#### STE GENEVIÈVE

Lot 231, terrain 35 arpents en superficie. Horm. Pilon à Jos. Adol. Chauret; \$5,000 [60722].

Lot pt. 306. Arménie Legault à Aldéric Guilbault; \$2,650 [60788].

## PERRAULT & MESNARD

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, BANQUE DU PEUPLE

MONTREAL.

PHONE 696

BOITE 2382

Spécialité: Edifices Religieux et Publics.

Joseph Perrault. Simon Lesage.  
**PERRAULT & LESAGE**

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1889.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

## L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

330 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

## V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs.

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Elevateur.

Téléphone 2113.

## G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.  
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions  
Civiles, etc. Brevets d'Invention, Marques  
de Commerce, Evaluations.

## J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1800.

## ALBERT SINCENNES

Architecte: et: Mesureur

951 RUE ST-LAURENT, COIN DULUTH

MONTREAL

## C. E. FOURNIER

Architecte, Evaluateur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin  
mécanique qui lui sera confié.Chambre No 4  
Mechanics Institute

204, St-Jacques, Montréal

## J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et  
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. **Téléphone No 1800.**

## LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur &amp; Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal.

Tel. Bell 2194

## HORMISDAS CONTANT

Contracteur Plâtrier,

475 1/2 Rue LaGauchetière, Montréal

Résidence: 290 rue Beaudry.

L AMBERT &amp; FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE &amp; MERCURE,

Entrepreneurs-Menusiers,

37 RUE L'EST-ANDRÉ, MONTREAL

Téléphone Bell. 6328.



## ST-HENRI.

Rue Notre Dame, No 3718. Lot 1/2 indivis 1753 avec maison en brique, terrain sup. 2100 pds. Ed. J. Talbot à Waburton George Talbot; \$2,250 [60744].

## ST-LAURENT

Rue St-Philippe. Lot 465-447, terrain 26 x 102, vacant. L. Cousineau & Gohier à Arthur Dansereau; \$100 [60699].

Lots 342-350 à 355. George Durnford et Chs D. Tylee et al à Joseph St-Pierre; \$450 [60704].

Lot 454 93, 94, 95, terrains 25 x 120 chacun vacant. L. Cousineau et Gohier à Joséphine Blais Vve de Abel Simard; \$450 [60717].

Avenue du Parc. Lots 466-236, 237 et 238, terrains 25 x 100 chacun vacants. L. Cousineau et Gohier à Jos Juneau; \$450 [60762].

## WESTMOUNT

Avenue Wood. Lot 375-91A avec maison en brique, terrain 27 x 108, 2916 pd en super. Antoine Bélanger à Edm. Marcotte; \$3,875 [60595].

Avenue Somerville. Lot 208-41, terrain, 50 pds de front, 48.6 en arrière par 98.6, vacant. Wm McLaughlin es-qual. à Annie Holly Sharp, épouse de F. Tuck; \$887.30 [60666].

Avenue Victoria. Lots 215-61 et pt. 215-48 et 72, terrain, vacant. Chs. H. Craig à C. L. Letang; \$2,700 [60708].

Avenue Argyle. Lot 282-5a avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 150 Octave Drouin à Joseph Chs Jacotet et al \$1,700 [60776].

Avenue Elm. Lot 375-148, terrain 25 x 110. Lydia Power Nolan épouse de Wm Howard Nolan à Wm Tees; \$6,303.70 [60803].

Chesterfield Ave. Lot 214-11a, 11b, 12a 12b, 13d, terrain 50 x 100 chacun. A Nathan et al à Narcisse Nolin; \$3,820 50 [60813].

## MONTREAL OUEST

## QUARTIER STE-ANNE

Rue St Patrick, Nos 195 et 197. Lot 1052 et 1053 avec maison en brique, terrain 126 pd de front, 158 6 en arrière par une profondeur irrégulière. Les droits de la Succ. Wm Molson à The Belding Paul Co; \$8,785.71 [127987].

Rue Richmond, No 66. Lot 874 et pt. 873, terrain supr. 5001 pds, vacant. Dme Mary Brown, vve de Ths. Welsh à Christopher Henry; \$630 [128001].

Rue Mullin. Lot pt. 874, terrain 23 x 15, vacant. Protonotaire de la Cour Supérieure à Dame Vve Ths Welsh; \$30 [128002].

Rue William, Nos 152 et 154, et rue Ste Anne, Nos 198 à 202. Lot 1689 avec bâtisses, terrain 194 x 217.4 d'un côté et 275 de l'autre, sup. 47144 pds. La Banque du Peuple à Hubert B. Ames; \$17,500 [128031].

## QUARTIER ST-ANTOINE

Plymouth Grove, Nos 50 à 64 et Lorne Crescent. Lots 1636-14, 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22, 1/2 de 1821-12, 13, 14, 15, 16 et 1822-6, avec maison en pierre, terrain sup. 31025 pds. John Bixter Wood au Grand Trunk Railway Co.; \$66,100 [128014].

Rue Richmond, No 349 et 351. Lot 429, avec maison en pierre et brique, terrain 48 6 x 177.3, supr. 8597. Dame H. Massé, épouse de U. Boudreau à Dame Cécilia Boudreau, épouse de André Leroux; \$3,500 [128018].

Rue Orescent, No 97. Lot 1703 79, avec maison en pierre et brique, terrain 24.9 x 100. Mme Marie L. Coyle, épouse de George J. Crowley à Wm. J. White; \$8,750 [126022].

Rue Notre-Dame, No 2165 et 2167. Lot 756 avec maison en pierre et brique, terrain 21 6 x 90 sup 1475. Daniel Gallery à Gault Bros; \$9535.64 [128024].

Rue Sherbrooke, No 887. Lot 1779-1 avec maison en pierre, terrain, 33x153. 10, super. 5076 pds. George Wm Simpson à Robert Craik; \$12,500 [128026].

Rue Sherbrooke, Nos 889 et 891. Lot 1779-2 et 3 avec maison en pierre, terrain irrégulier, super. 4897 pour le premier, et 4845 pds pour l'autre. George Wm Simpson à W. C. McDonald; \$16,000 [128027].

Rue St-Antoine, No 411 à 411c. Lots 1637-10 et 11 avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 112 chacun sup. 5376 pds. Aldéric Guilbault à A. Legault; \$12 000 [128028].

Rue Craig, No 766. Lot pt. 920 avec bâtisses, terrain irrég. 92 x 75 sup. 7000 pds. Wm Clendinning à La Banque du Peuple; \$20,500 [128030].

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 11 mars 1896.

Chez A. M. SIGOUIN, Architecte. Rue St-Jacques, No 180.

2 cottages rue Laval, à 2 étages, formant logements.

Maçonnerie, J. B. St Louis.

Charpente et menuiserie, Anselme Latour.

Couverture, Anselme Latour.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Oliv. Deguise.

Enduits, A. Latour.

Peinture et vitrerie, A. Latour.

Ouvrage en fer, do

Propriétaire, M. Bourdeau.

Chez G. A. MONETTE, Architecte. Rue St-Jacques, No 97.

Maison rue St-Denis changement et addition.

Charpente et menuiserie, N. Lavoie.

Plombage, Omer Ouimet.

Chauffage, do

Propriétaire Guillaume Boivin.

Chez W. E. DORAN, Architecte. Rue St-Jacques, No 180.

Une bâtisse coin des rues Notre Dame et Lamontagne, à 4 étages, formant un logement et un magasin.

Maçonnerie, John Quinlan.

Charpente et menuiserie, Rémi Guertin.

Couverture, Montreal Roofing Co.

Plombage, Carrol Bros.

Brique, Euclide Gauthier.

Enduits, pas encore donnés.

Peinture et vitrerie, H. O'Brien & Co.

Ouvrage en fer, pas encore donné.

Propriétaire, Mde Vincent.

Réparations à une bâtisse, rue Lagau-chetière, à John O'Leary pour le tout. Propriétaire, Wm Johnston.

Contrats adjugés à mon bureau la semaine dernière.

St-Hyacinthe Que.—149 et 151 rue Cascades: Réparation et agrandissement d'un magasin.

Maçonnerie, M. L. P. Morin.

Brique, do

Enduits, do

Peinture, do

Chauffage, M. A. Blondin & Cie.

Propriétaires, MM. Pagnuelo frères, de St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, Que.—Rue Cascades: Garniture d'un magasin (fixtures et comptoirs). Boisserie et peinture à M. L. P. Morin. Propriétaires, MM. Bergeron & Cie de St-Hyacinthe.

J. ALCIDE CHAUSSÉ.

## NOTES

MM. Joseph et Sinaï Beausoleil, construisent à St-Zénon un moulin à scie et à farine.

## NOTES INDUSTRIELLES.

Le conseil municipal de St Henri a accordé un bonus de \$5,000 à MM. Watson & Cie pour l'établissement, en cet endroit, d'une manufacture de tapis.

D'après une revue badoise, on arriverait à découper des rondelles dans le verre d'une épaisseur moyenne, en le recouvrant d'une pâte d'argile à travers laquelle on fait un trou, dans lequel on coule du plomb fondu qui traverse le verre en emportant un morceau correspondant au trou pratiqué.

La découverte de l'hyaline, composée de coton-poudre, colophane, laque, copal, résine, damar et térébenthine, est due à un chimiste autrichien, M. J. Eckstein, et paraît devoir remplacer le celluloïde avec cet avantage, que son inventeur prétend, par un tour de main, avoir rendu son composé incombustible.

L'Agriculture pratique indique le moyen de débarrasser les fromages des mites qui pullulent dans la croûte. Il consiste à broser les fromages à sec, puis avec de l'eau salée bouillante. Les tablettes destinées à recevoir les fromages ayant subi le traitement, doivent être lavées avec une lessive de soda bouillante, puis rincées à l'eau froide.

La Société industrielle de Mulhouse avait depuis longtemps mis à son concours des prix, la question d'une encre à marquer le linge et les chefs de pièces de calicot. Cette encre, devant se fixer rapidement et à froid, avait encore à supporter, sans altération, toutes les opérations du blanchiment: lessivage, chlorage et acidulage. Ce problème difficile est résolu à l'état de question jusqu'à ce qu'enfin M. Alb. Schlumberger, chimiste à Montreuil, France, ait fini par le résoudre.

Une médaille d'argent vient d'être votée par le comité de chimie à l'auteur de cette invention.

Un Français, M. Carlier, vient de prendre un brevet pour un sac imperméable destiné au transport des produits craignant l'humidité. Le tissu destiné à la fabrication de ce sac est recouvert de goudron de gaz, ou de toute autre provenance, susceptible d'en rendre le coût bon marché. Une face seulement du tissu est enduite de goudron. On applique en même temps sur cette couche de goudron une mince feuille de papier, dit de pelure ou satinée, se distinguant spécialement par sa finesse et son extrême légèreté, de façon à empêcher tout contact du goudron avec les matières emballées. La partie enduite est à l'intérieur. Certains produits chimiques se trouvent très bien de ce mode d'emballage.